

• LES LUNDIS • **TARTARE** • DÈS 17 H  
 SHAKER CUISINE & MIXOLOGIE  
 50% DE RABAIS SUR UN PLAT SÉLECTIONNÉ  
 • LES MARDIS • **BURGER** • DÈS 17 H  
 SHAKER CUISINE & MIXOLOGIE  
 15% DE RABAIS  
 COUPON LE NOUVELLISTE  
 Un coupon par client. Présentez le coupon avant de commander. Ne peut être jumelé à aucune autre promotion. Non monnayable. Valable au SHAKER Trois-Rivières seulement. Expire le 30 juin 2019.

4225, BOULEVARD DES FORGES #H20, TROIS-RIVIÈRES | 819 415-2248 | shakercuisineetmixologie.com



**Deux ans moins un jour de prison pour l'ex-notaire Marie-France Garceau**  
PAGE 2

**La docteure Estelle Bélanger radiée pour quatre mois**  
PAGE 4

**Menthes Rito: une nouvelle usine de 20 millions \$ en juillet**  
PAGE 5



# leNOUVELLISTE

GROUPE CAPITALES MEDIAS  
 MARDI 4 JUIN 2019

TROIS-RIVIÈRES | 99<sup>e</sup> ANNÉE, N° 181

lenouvelliste.ca

# INFRASTRUCTURES DÉFAILLANTES

La CNESST ordonne la fermeture du Zoo de Saint-Édouard **PAGE 3**

**+ FRAPPIER:** Décalage philosophique **PAGE 12**



ENQUÊTE SUR LES FEMMES AUTOCHTONES

## GÉNOCIDE, LE MOT HONNI

**PAGES 6 ET 7**

## Une bonne façon d'aimer l'école

Des élèves de Pointe-du-Lac enregistrent leurs propres chansons **PAGE 17**



**A RAY OF LIGHT**  
 avec  
**MARTIN FONTAINE**

GEORGIA ON MY MIND  
 I GOT A WOMAN  
 WHAT'D I SAY  
 HIT THE ROAD JACK



L'UNIVERS SOUL DE  
**RAY CHARLES**

**SUPPLÉMENTAIRE 8 JUIN**



lememphis.com

98¢ + TAXES

Semaine  
 8 13536 00001 3  
 Postes Canada - convention #40034151



## SOMMAIRE

affaires	14-15
arts et spectacles	17 à 19
divertissement	20-21
loterie	25
météo	25
opinions	12-13
petites annonces	22
sports	26 à 31

## INSOLITE

## Russie: une pub propose de castrer les maris infidèles, la blague passe mal

SAINT-PÉTERSBOURG (AFP) — La «castration» est offerte pour les maris infidèles: la blague d'une clinique vétérinaire russe n'a pas fait rire deux habitants de Saint-Petersbourg qui ont saisi le service fédéral anti-monopole (FAS) de la ville, a-t-on appris lundi.

«Promotion sur les castrations: un chat 1000 roubles, une chatte (stérilisation, ndr...) 2500 roubles, gratuit pour un mari infidèle». Installée près d'une station de métro, l'affiche a indigné deux habitants de la deuxième ville de Russie qui ont porté plainte, a expliqué à l'AFP la porte-parole du FAS local, Marina Nerinovskaïa.

En Russie, le service fédéral anti-monopole est notamment chargé du contrôle des publicités. «Le 31 mai, nous avons reçu deux plaintes d'habitants de Saint-Petersbourg sur cette publicité qu'ils ont trouvée obscène», a-t-elle expliqué.

«Cette publicité est humiliante et produit une discrimination sexiste pour affaiblir la confiance entre les gens. Selon moi, elle appelle à la violence, à la cruauté et elle ruine les affaires familiales», dénonce un des habitants mécontents, cité dans un communiqué du service anti-monopole.

Ce même communiqué ajoute que «les plaintes seront examinées» et «les résultats publiés».

## NOUS JOINDRE

RÉDACTION: 819 693-5464  
redaction@lenouvelliste.qc.ca  
opinions@lenouvelliste.qc.ca

ABONNEMENTS: 819 376-2000  
abonnement@lenouvelliste.qc.ca

PUBLICITÉ: 819 693-5478  
pub@lenouvelliste.qc.ca

PETITES ANNONCES: 819 378-8363  
vendu@lenouvelliste.qc.ca

NÉCROLOGIE: 819 378-8363  
necrologie@lenouvelliste.qc.ca

## ELLE A DÉTOURNÉ PLUS DE 300 000 \$ À SON BÉNÉFICE

# L'ex-notaire Garceau condamnée à deux ans moins un jour de prison



NANCY MASSICOTTE  
nancy.massicotte@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — L'ex-notaire Marie-France Garceau a été condamnée à une peine de deux ans moins un jour de prison pour avoir détourné plus de 300 000 \$ à son profit dans le cadre de ses fonctions.

Après avoir pris en délibéré la sentence suggérée par les avocats, le juge Jacques Lacoursière a en effet accepté de l'entériner, lundi après-midi, considérant qu'elle n'était pas déraisonnable dans les circonstances. «Ce n'est pas la plus sévère mais ce n'est pas la plus clémente non plus», a-t-il indiqué.

À titre de notaire, Mme Garceau s'était vue confier le mandat de s'occuper de la succession Bella Heatcoat, happée mortellement par un camion à l'âge de 83 ans le 8 juillet 2013. Une partie de l'héritage, soit 440 000 \$, était notamment destiné à la sœur de Bella, Cécile, 87 ans.

La notaire en a donc profité pour détourner l'argent et payer ses cartes de crédit, ses taxes municipales, mettre de l'essence dans la voiture, s'acheter des cigarettes, s'offrir des repas dans les restaurants, recevoir des soins esthétiques, magasiner aux Galeries de la Capitale, acheter une moto-neige, rénover sa maison et dépenser plus de 10 000 \$ en rideaux entre autres. Comme l'a déclaré le juge, elle a mené un train de vie aisé, et même luxueux sur le dos de Mme Heatcoat. «Elle a profité de la vulnérabilité d'une dame âgée qui lui avait accordé sa confiance», a-t-il ajouté.

En effet, les sommes ont été détournées à même le compte en fiducie mais aussi directement du compte bancaire de Cécile Heatcoat via des chèques en blanc



Marie-France Garceau a pris le chemin de la prison provinciale lundi. Les quelque 300 000 \$ qu'elle a détournés à son profit lui ont valu une peine de deux ans moins un jour de prison. — PHOTO STÉPHANE LESSARD

que cette dernière remettait à la notaire. En l'espace de quatre mois, elle a ainsi fait plus de 200 transactions.

Ce sont les employés des institutions bancaires qui ont sonné l'alerte, surtout lorsque Mme Garceau a voulu utiliser l'argent de la succession pour s'acheter un condominium en Floride d'une valeur de 175 000 \$. Une enquête a alors été menée par les autorités et le projet d'achat a avorté.

Puis, en février 2014, Cécile Heatcoat a été retrouvée morte dans son appartement, après avoir succombé à une dose létale d'hydro-morphone. Même après sa mort, qui a fait l'objet d'une enquête policière, des transactions financières ont eu lieu dans son compte. C'est ainsi qu'au début de mars 2014, les représentants de la Chambre des notaires ont investi le bureau de Mme Garceau où ils ont retrouvé le testament olographe de Cécile Heatcoat dans lequel elle léguait tout son argent à la notaire. Ce document avait été rédigé environ un mois après leur première rencontre suivant le décès de Bella Heatcoat.

Mme Garceau a par la suite démissionné. Sur le plan criminel, elle a été accusée d'abus de confiance, de vols, fraudes et utilisation frauduleuse d'une carte de débit. En mai dernier, alors que son procès devait commencer, elle a plutôt plaidé coupable à l'accusation d'abus de confiance. La preuve a révélé que sur les 309 000 \$ de transactions frauduleuses, la Chambre des notaires avait réussi à récupérer la somme de 139 000 \$. Excluant la tentative d'achat du condominium, les pertes nettes sont donc de 170 000 \$.

Me Benoit Larouche, procureur de la Couronne, et Me Simon Gélinas, l'avocat de la défense, ont expliqué avoir tenu compte de l'absence d'antécédents judiciaires de la dame, de son âge (elle est sexagénaire) et de son plaidoyer de culpabilité. D'un autre côté, son statut de notaire constitue un facteur aggravant important dans cette affaire, autant que le montant d'argent dérobé.

Certes, Me Larouche n'a pas caché que la peine proposée n'était pas exemplaire mais il estime

néanmoins qu'elle reflète la gravité de l'infraction, surtout que cette femme ne pourra plus jamais être notaire. «Elle sera pénalisée sur un plan professionnel tout en étant privée de sa liberté. Elle a hypothéqué son avenir et celui de son conjoint», a-t-il précisé au juge.

Me Gélinas a pour sa part insisté sur le fait que son plaidoyer faisait en sorte qu'elle évitait la tenue d'un procès. Il a aussi mentionné qu'elle avait été retrouvée coupable au niveau de la Chambre des notaires mais ce, sans offrir de défense. Quant au recours civil portant sur la validité du fameux testament, il a mentionné que sa cliente avait perdu par défaut.

Mme Garceau sera ramenée en cour le 17 septembre en lien avec d'autres accusations de même nature, soit fraude et abus de confiance. Son avocat a annoncé qu'elle voulait également disposer de ce dossier en plaidant coupable. Toujours dans le cadre de son travail de notaire, elle aurait floué une deuxième victime en détournant la succession d'une personne à son propre bénéfice. Les événements auraient été commis en 2013.

La griffe bien aiguisée de...  
Jean-Marc Beaudoin.

Tous les samedis dans votre quotidien leNouvelliste

# Infrastructures défectives

La CNESST ordonne la fermeture du Zoo de Saint-Édouard



**MARTIN LAFRENIÈRE**  
martin.lafreniere@lenouvelliste.qc.ca

**SAINT-ÉDOUARD-DE-MASKINONGÉ** — La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail ordonne la fermeture du Zoo de Saint-Édouard étant donné que les nombreuses défaillances de ses installations mettent à risque la sécurité des gens qui s'occupent des animaux saisis depuis le 21 mai. Par cette décision, les animaux doivent être relocalisés dans les meilleurs délais, une opération qui avait été suspendue le 24 mai à la suite du dépôt par Normand Trahan d'une requête visant l'annulation des mandats de perquisition qui lui ont été imposés.

Une inspection du zoo a eu lieu samedi et la CNESST conclut que les travailleurs ne peuvent prodiguer les soins nécessaires aux animaux de façon sécuritaire. Cette inspection a été menée à la suite du dépôt d'une plainte de travailleurs de la SPCA de Montréal, confirme la CNESST.

«Les infrastructures sont défectives. Des clôtures sont endommagées, des portes sont sans ancrage dans le sol. Des animaux pourraient s'évader et entrer en contact avec des travailleurs, les clôtures ne permettent pas d'assurer la sécurité des travailleurs.



La CNESST a ordonné la fermeture du Zoo de Saint-Édouard. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

C'est un souci de la SPCA que les animaux entrent facilement en contact avec les travailleurs», déclare Julie Fournier, responsable des communications de la CNESST, qui n'est pas en mesure d'affirmer si des animaux pou-

voient de s'assurer de la sécurité des travailleurs», ajoute Mme Fournier.

Cette dernière ignore si le Zoo de Saint-Édouard a déjà fait l'objet d'une inspection de la CNESST.

L'organisme estime également

demeurer sur place afin de prendre soin des animaux le temps qu'ils soient relocalisés.

«Considérant l'urgence de la situation, la SPCA de Montréal et l'organisme Aquariums et zoos accrédités du Canada (AZAC) travaillent conjointement afin de reloger le plus rapidement possible les animaux présentant un risque plus élevé vers des établissements qualifiés. Humane Society International (HSI), qui est responsable du transport et du placement des animaux, travaille en partenariat avec des établissements qualifiés et des transporteurs d'animaux enregistrés et expérimentés, ainsi qu'avec des vétérinaires, afin d'assurer un transport sécuritaire et approprié pour chaque animal, en tenant compte des besoins de chaque espèce et avec toutes les précautions nécessaires», déclare par voie de communiqué la SPCA

de Montréal, en précisant que le déplacement d'animaux sera fait sous la supervision d'un vétérinaire et en respect des pratiques reconnues.

En raison de la judiciarisation du dossier, la SPCA de Montréal et la HSI refusent de dire si des animaux ont été déplacés au cours des derniers jours. Il semblerait qu'aucun animal n'ait quitté le zoo, lundi.

## LA RESPONSABILITÉ DE LA SPCA

Me Michel Lebrun, avocat de Normand Trahan, estime que cette inspection et cette décision de la CNESST concernent la SPCA de Montréal, car c'est cet organisme qui s'occupe de l'entreprise de son client depuis la saisie.

«C'est la situation gérée par la SPCA qui a été considérée par la CNESST. Depuis le 21 mai, des tigres se seraient échappés, des employés de la SPCA seraient en danger. En ce qui concerne les travaux, mon client était en train de les faire pour motif de sécurité en vue de l'ouverture quand il a été arrêté. Les travaux n'auraient pas été repris par la SPCA. Concernant le rapport de la CNESST, je comprends que la décision est à l'encontre de la SPCA.»

Me Lebrun déclare ne pas avoir été contacté par la CNESST concernant cette inspection ni M. Trahan. Il avance que les choses seraient différentes à l'heure actuelle si son client n'avait pas été arrêté il y a deux semaines. «Le zoo n'aurait pas été dans ces conditions, car on était en train de faire les travaux. Mon client fonctionnait en règle avec les lois en vigueur. Il n'a jamais eu de problème avec la CNESST et il n'y a jamais eu d'accident au zoo, de mémoire.»

Selon Me Lebrun, les requêtes pour restitution de biens saisis, déposées le 23 mai, devraient être entendues le 11 juin. Aucune date n'a été arrêtée pour entendre la requête visant à casser les mandats de perquisition.

**«Des clôtures sont endommagées, des portes sont sans ancrage dans le sol. Des animaux pourraient s'évader et entrer en contact avec des travailleurs, les clôtures ne permettent pas d'assurer la sécurité des travailleurs»**

vaient se sauver du zoo.

La plainte aurait été déposée samedi, soit le même jour que l'inspection a été menée, une réaction habituelle de l'organisme, selon Mme Fournier.

«Quand on reçoit une plainte concernant la sécurité, la CNESST réagit rapidement. C'est notre

qu'il est impossible de rendre les lieux sécuritaires tant que les animaux sont présents. Voilà pourquoi ces derniers doivent être déplacés à court terme en raison de la menace à l'égard des travailleurs.

Des gens de la Humane Society International sont autorisés à

## Les animaux ne doivent pas bouger, selon Jacinthe Bouchard

**MARTIN LAFRENIÈRE**  
martin.lafreniere@lenouvelliste.qc.ca

**SAINT-ÉDOUARD-DE-MASKINONGÉ** — Selon Jacinthe Bouchard, ce ne sont pas les animaux qui doivent quitter le Zoo de Saint-Édouard, mais bien les employés de la SPCA de Montréal afin que différents intervenants prennent les choses en main.

«On va aller dans le gros bon

sens. Les animaux ne doivent pas être déménagés. C'est une histoire, car ils (la SPCA) ne savent plus comment s'en tirer. Ils ne savent plus quoi dire. Enlevez les employés de la SPCA et on va faire les travaux. On a quelqu'un, et ce n'est pas M. Trahan, qui veut mettre 100 000 \$ pour remettre le zoo conforme. Il y a plein de travaux à faire, les animaux ne sont pas à 100 %, mais il y a autre chose à faire que les transférer», raconte

la propriétaire de Zoo Académie et spécialiste du comportement animal.

Quand elle parle d'«histoire», Mme Bouchard fait référence au fait que deux tigres sont sortis de leur enclos, la semaine dernière, sans quitter leur périmètre de sécurité clôturé.

Selon elle, cet incident ne représentait aucun risque. Maintenant que la CNESST déclare qu'il faut fermer le zoo en raison du risque

de la sécurité des employés, Mme Bouchard demande que les gens de la SPCA quittent simplement les lieux.

«En tant que propriétaire de mon entreprise, je n'ai pas droit à la CNESST. On leur dit: Allez-vous-en», déclare Mme Bouchard, dubitative devant le fait qu'une inspection et un rapport soient réalisés durant une fin de semaine.

Mme Bouchard soutient qu'elle n'entretient aucun parti pris à

l'égard du propriétaire du Zoo de Saint-Édouard. Elle rappelle que Normand Trahan était en train de rénover certaines infrastructures lorsque les travaux ont été interrompus par la saisie du 21 mai.

«Selon l'avis de la Faune, il avait jusqu'en 2020 pour finir les rénovations. Oui, il y a du travail à faire, mais on peut mettre plus de clôtures. Ça fait 30 ans (que M. Trahan a un zoo) et il n'a jamais perdu un animal.»

## CONSEIL DE DISCIPLINE DU COLLÈGE DES MÉDECINS DU QUÉBEC

# Quatre mois de radiation pour la Dre Estelle Bélanger



MARIE-EVE LAFONTAINE  
me.lafontaine@lenouvelliste.qc.ca

**TROIS-RIVIÈRES —** L'obstétricienne-gynécologue Estelle Bélanger écope d'une radiation temporaire totalisant quatre mois pour avoir omis, avant de partir en vacances, de prévenir une patiente enceinte que son bébé à naître avait un retard de croissance et qu'elle devait faire l'objet d'un suivi. À son retour de vacances, elle a appris la mort intra-utérine du fœtus.

«(...) le Conseil juge que l'intimée aurait pu corriger son erreur en contactant immédiatement sa patiente, mais elle ne l'a pas fait. Il s'agit d'un oubli très grave et c'est la raison pour laquelle cette conduite doit être réprimée en imposant des périodes de radiation de quatre mois qui sont porteuses d'un message dissuasif clair à la communauté médicale», peut-on lire dans la décision sur sanction déposée par le Conseil de discipline du Collège des médecins du Québec.

La Dre Bélanger, qui pratique à la Clinique de gynécologie et d'obstétrique de Trois-Rivières, avait plaidé coupable, le 14 janvier, aux trois chefs de la plainte portée contre elle, soit en résumé, de ne pas avoir planifié le plus rapidement possible l'évaluation et le suivi requis chez sa patiente à la suite du résultat d'une échographie démontrant un retard de croissance, de ne pas avoir transmis à un collègue le résultat de cette échographie afin d'assurer un suivi approprié de cette patiente durant sa période de vacances, et finalement, d'avoir



La Clinique de gynécologie et d'obstétrique de Trois-Rivières. — PHOTO STÉPHANE LESSARD

fait défaut d'informer ou de s'assurer que soit informée le plus tôt possible sa patiente de son erreur initiale d'interprétation du résultat de ladite échographie.

La plaignante espérait que la Dre Bélanger écope d'une radiation de six mois alors que cette dernière a suggéré au Conseil une sanction de deux mois. Cette affaire débute à la fin du mois d'avril 2015, lorsque l'obstétricienne-gynécologue note une diminution de la hauteur utérine de sa patiente qui en est à 33 semaines de grossesse. Elle planifie alors une échographie de croissance pour cette dernière le 1<sup>er</sup> mai 2015 en ajout de son horaire. L'appareil échographique est nouveau et la Dre Bélanger ne le maîtrise pas parfaitement, peut-on lire dans la décision du Conseil. Elle a seulement bénéficié d'une formation d'une demi-journée. De plus, habituellement, les données échographiques sont transférées dans un programme qui fournit un rapport détaillé de la croissance selon l'âge gestationnel. Toutefois, l'ordinateur permettant d'accéder

à ce programme n'est pas disponible ce matin-là. La médecin doit alors rédiger des rapports papier. Elle commet une erreur pendant l'examen qui laisse croire que le bébé a une croissance normale et elle rassure sa patiente à cet effet.

Plus tard dans la journée, elle réalise sa méprise et constate que le fœtus est en retard de croissance intra-utérine. Elle veut transmettre les résultats à sa patiente à l'heure du midi pour lui recommander un suivi à la clinique de grossesse à risque et un suivi échographique, mais finalement, elle omet de le faire. «La journée, particulièrement chargée, se termine sans appel à la patiente. L'intimée admet que le cas de la patiente a été mis dans l'oubli. Par la suite, elle part en vacances pour une durée de trois semaines. Le rapport d'échographie de la patiente ne se retrouve pas à son dossier», peut-on lire dans la décision du Conseil.

La patiente consulte un autre médecin à quelques reprises pendant l'absence de son obstétricienne-gynécologue. Sans le rapport de l'échographie et selon

les dires de la patiente à qui la Dre Bélanger avait confirmé que tout se déroulait normalement, ce médecin a donc présumé que tout allait bien.

## «...un message dissuasif clair à la communauté médicale»

Le fœtus est finalement décédé. La Dre Bélanger a rencontré sa patiente pour lui expliquer les événements, lui apporter du soutien et lui offrir du support psychologique. Quant aux images radiologiques de l'échographie du 1<sup>er</sup> mai 2015, elles ne seront jamais retrouvées.

Pour ce qui est de la dame, elle est évidemment dévastée par ces événements. Elle qualifie ce dossier «d'épouvantable». Selon elle, il s'agit d'une forme d'abandon puisqu'on se retrouve devant une mère oubliée et un bébé oublié. Elle a fait valoir qu'à un certain moment dans l'avant-midi du 1<sup>er</sup> mai 2015, la Dre Bélanger a réalisé que le fœtus était en retard de croissance et que la mère et l'enfant auraient alors dû devenir sa seule priorité. Elle ajoute qu'il n'y a aucune preuve que la médecin avait été confrontée à plusieurs urgences cette journée-là. Selon la plaignante, «le décès fœtal aurait pu être évité».

De son côté, la médecin a fait part au Conseil de discipline de facteurs atténuants. Parmi eux, elle n'a aucun antécédent disciplinaire ni administratif avec le Collège des médecins. Elle a admis son erreur, a plaidé coupable à la première occasion et a pleinement collaboré à l'enquête. Elle a affirmé que le présent dossier est un incident isolé résultant d'un amalgame de circonstances particulières. Elle a

aussi dit regretter sincèrement les événements et avoir fait preuve d'introspection. Elle a notamment suivi des formations en échographie et elle a participé à la mise en place de mesures pour améliorer les pratiques de travail.

Dans sa décision sur sanction, le Conseil de discipline indique que «l'intimée a été déclarée coupable d'infractions qui minent la confiance du public à l'égard de la profession de médecin. Le Conseil ne peut passer sous silence que la crédibilité du médecin et de la profession est remise en cause par les omissions de l'intimé et la confiance du public est grandement atteinte». Il précise aussi que «les infractions retenues contre l'intimée présentent une gravité objective particulièrement élevée et les dispositions en cause, soit les articles 29, 32 et 47 du Code de déontologie des médecins se trouvent au cœur de l'exercice de la profession de médecin».

Il affirme aussi que «l'intimée a eu plus d'une occasion pour corriger son erreur initiale d'interprétation. La journée du vendredi 1<sup>er</sup> mai 2015 est une première occasion manquée. Il est en preuve que le lundi suivant, soit le 4 mai 2015, l'intimée, malgré que sa période de vacances soit commencée, se rend au bureau afin de finaliser certains dossiers. Or, elle ne pose aucun geste relativement à la patiente. Il s'agit d'une deuxième occasion manquée».

Le Conseil a aussi tenu en compte les facteurs atténuants présentés par la Dre Bélanger. La radiation de quatre mois était effective à compter du 3 juin 2019.

Rappelons que la plaignante a intenté, en mai 2018, une poursuite de 195 000 \$ contre la Dre Estelle Bélanger, le Dr Jean-Paul Dion et la Clinique de gynécologie et d'obstétrique de Trois-Rivières.

## LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR

GRUPE  
CAPITALES  
MÉDIAS

### SATURNIE, *nom féminin*

**Définition** – Grand papillon de nuit, communément appelé *paon de nuit*.

**Étymologie** – Du latin *Saturnia*, 'fille du dieu Saturne'.

**Anagrammes** – *tisaneur* : à la Réunion, guérisseur qui utilise des plantes médicinales et prépare des tisanes.  
*Asturien* : personne qui est née ou qui habite dans la région espagnole des Asturies.

**Rimes** – vernis, hernie, tournis, fournil...

Soignez votre langue

# Antidote 10

WINDOWS • MAC • LINUX

[www.antidote.info](http://www.antidote.info)

## MENTHES RITO

## Place à l'automatisation et à la robotisation

La production dans une nouvelle usine de 20 millions \$ sera lancée en juillet



**MATHIEU LAMOTHE**  
mathieu.lamothe@lenouvelliste.qc.ca



Les dirigeants de l'entreprise Menthes Rito, Peter Nassif et Stéphane Leclerc, à l'intérieur du bâtiment qui deviendra bientôt leur nouvelle usine. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

**TROIS-RIVIÈRES — Dans les heures ayant suivi la destruction par les flammes de leur usine le 4 octobre dernier, les propriétaires de l'entreprise trifluvienne Menthes Rito avaient promis qu'ils reconstruiraient rapidement. Exactement huit mois après l'incendie qui a réduit en cendres le bâtiment de la rue de la Vérendrye, on est à même de constater qu'ils ont respecté leur promesse alors qu'ils s'apprentent à relancer d'ici quelques semaines leur production dans une toute nouvelle usine située sur la rue Dessureault dans le secteur Cap-de-la-Madeleine.**

«L'idée de ne pas reconstruire ne nous a jamais traversé l'esprit», lance sans hésiter Peter Nassif, l'un des deux dirigeants de l'entreprise qui a été fondée par son père et son oncle en 1957 et qui est le plus grand fournisseur de menthes en

Amérique du Nord, dont la célèbre paparmane rose.

Au moment de leur rencontre avec *Le Nouvelliste* lundi avant-midi, M. Nassif ainsi que son associé Stéphane Leclerc étaient habités d'une certaine fébrilité. Après avoir orchestré l'agrandissement et la transformation de l'édifice, qui était anciennement occupé par une succursale de la quincaillerie BMR et qu'ils ont acquis dans les semaines après l'incendie, ils attendaient impatiemment l'arrivée des premières composantes de leur nouvelle chaîne de production. Les nouvelles machines automatisées ainsi que les cinq séchoirs permettront notamment de tripler la production des petites menthes sucrées. En comptant l'achat de la bâtisse et de deux terrains adjacents, la

construction de l'agrandissement ainsi que l'acquisition des nouveaux équipements, l'aménagement de cette nouvelle usine a nécessité un investissement d'environ 20 millions de dollars.

«On a changé complètement le procédé de fabrication. On est notamment rendu avec des robots, ce qui fait en sorte que notre usine sera à la fine pointe de la technologie», explique Stéphane Leclerc.

Même si plusieurs étapes de fabrication des sucreries faisant la renommée de l'entreprise trifluvienne ne nécessiteront plus directement d'intervention humaine, messieurs Nassif et Leclerc auront tout de même besoin de près d'une centaine d'employés afin de relancer la production au cours du mois de juillet. Par ailleurs, près de 70 %

des personnes qui travaillaient à l'ancienne usine avant qu'elle ne soit la proie des flammes ont déjà confirmé qu'ils allaient être de retour. Les personnes intéressées à rejoindre l'équipe sont invitées à se rendre sur la page Facebook de l'entreprise afin d'en savoir davantage sur les postes offerts. Ils peuvent postuler en envoyant leur curriculum vitae à l'adresse [emploi@ritomints.com](mailto:emploi@ritomints.com). Messieurs Nassif et Leclerc soulignent qu'ils sont notamment à la recherche de travailleurs spécialisés, dont la responsabilité sera d'effectuer les travaux de maintenance des nouveaux équipements.

«On devrait être en mesure d'intégrer les employés au début du mois de juillet. Ils recevront tous la formation nécessaire afin que la production puisse reprendre à la

mi-juillet», espère M. Leclerc.

Rappelons que les installations de la rue de la Vérendrye ont été détruites par un incendie causé par un problème électrique dans une salle de séchage. Le terrain laissé ainsi vacant par la relocalisation de l'entreprise est présentement en vente. La direction a d'ailleurs déjà été contactée par de potentiels acquéreurs.

#### UNE USINE «MADE IN MAURICIE»

Lorsqu'est venu le temps de choisir les entrepreneurs et les travailleurs spécialisés pour mener leur projet à terme, les deux hommes d'affaires ont principalement décidé de faire confiance à des gens de la région. En plus d'encourager l'économie locale, cette volonté a notamment permis de diminuer considérablement certains délais de livraison.

«Les gens étaient au courant de notre histoire, alors ils croyaient au projet. Ça fait en sorte qu'on a pu aller plus vite. Près de 80 % des machines ont été conçues dans la région. On a également élaboré les programmes de formation [pour les employés] avec les entreprises», souligne M. Nassif.

Depuis l'incendie, la production est interrompue et l'entreprise ne peut approvisionner ses clients. Les propriétaires sont convaincus de pouvoir reprendre leur place sur le marché. La totalité de la production de la prochaine année est déjà vendue. L'ouverture prochaine de leur nouvelle usine leur permet donc d'envisager de percer de nouveaux marchés, notamment celui de l'Europe.

«On a déjà fait un salon là-bas et ça a bien été», raconte M. Leclerc.

## Inondations: les rencontres d'information s'organisent

**PAULE VERMOT-DESROCHES**  
pvermot@lenouvelliste.qc.ca

**TROIS-RIVIÈRES —** Bien que quelques municipalités soient toujours aux prises avec des inondations de la crue printanière en Mauricie et au Centre-du-Québec, le ministère de la Sécurité publique prépare déjà les rencontres d'information afin de donner aux sinistrés tous les renseignements nécessaires sur le nouveau programme d'aide proposé par Québec.

«Le but est d'expliquer le nouveau programme et répondre à l'ensemble des questions des sinistrés. Il existe toutes sortes de conditions et d'aide possible,

et chaque cas est unique. Nous sommes donc là pour expliquer ce à quoi les gens ont droit», explique le directeur de la Sécurité civile dans la région, Sébastien Doire. Ce dernier indique que cette aide peut effectivement aller jusqu'au déménagement et à la relocalisation des sinistrés, mais répète que chaque cas est unique et que le niveau d'aide prévu l'est tout autant.

En Mauricie et sur la rive sud, un peu plus de 1000 maisons ont été inondées ou isolées lors des dernières crues printanières. En date de lundi, quelques maisons demeuraient encore inondées, notamment dans le secteur de Maskinongé, note M. Doire. Le niveau du fleuve atteignait 2,69 mètres lundi, alors qu'il se

### Horaire des rencontres

#### 17 juin, 19h

• Maskinongé/Louiseville: Centre communautaire au 11, rue Marcel à Maskinongé et bureaux temporaires les 18 et 19 juin.

#### 19 juin, 19h

• Sainte-Anne-de-la-Pérade/Batiscan: centre communautaire de Sainte-Anne, au 151, rue Gamelin et bureaux temporaires les 20 et 21 juin.

#### 20 juin, 19h

• Pierreville: Hôtel de ville au 26, rue Ally et bureaux temporaires le 21 juin.

Trois-Rivières/Bécancour/Nicolet à venir

situait encore à 2,80 mètres la semaine dernière.

«Ça continue de baisser tranquillement. Sur le lac Saint-Pierre,

nous allons bientôt atteindre la limite du niveau de surveillance nécessaire», constate M. Doire, qui reconnaît que plusieurs

municipalités sont déjà passées en mode rétablissement. Toutefois, dans le secteur de Maskinongé, il faut s'attendre à ce que les inondations durent encore plusieurs jours, croit M. Doire.

Les rencontres débuteront le 17 juin pour les sinistrés des régions de Maskinongé et Louiseville. Le 19 juin, les représentants du ministère seront à Sainte-Anne-de-la-Pérade pour les sinistrés de Sainte-Anne-de-la-Pérade et Batiscan. Finalement, le 20 juin, la rencontre d'information se tiendra à Pierreville (voir tableau pour les détails).

Pour les sinistrés de Trois-Rivières, Bécancour et Nicolet, les détails entourant les rencontres sont encore à venir.

# politique

## ENQUÊTE SUR LES FEMMES AUTOCHTONES

# Génocide, le mot honni

CATHERINE LÉVESQUE  
La Presse canadienne

**GATINEAU — Le gouvernement Trudeau accepte les nombreuses recommandations des commissaires de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (ENFFADA) et promet d'agir, mais refuse de prononcer le mot *génocide* tel qu'indiqué à plusieurs reprises dans le rapport final rendu public lundi matin.**

Dans un discours prononcé lors d'une cérémonie tenue à Gatineau, le premier ministre Justin Trudeau a promis d'éradiquer «le racisme, le sexisme et les inégalités économiques» qui ont «permis une telle violence contre les femmes et les filles autochtones». Mais le mot *génocide* était absent de son allocution.

«Je refuse de laisser notre présent et notre futur être le miroir de notre passé. Aux femmes et filles autochtones du Canada disparues et assassinées, à leurs familles et aux survivantes — nous vous avons failli. Mais nous ne vous faillirons plus dorénavant», a-t-il dit, sous les applaudissements polis de la foule.

Le mot *génocide* a été mentionné des dizaines de fois dans le volumineux rapport de quelque 1200 pages de l'ENFFADA. La commissaire en chef, la juge Marion Buller, l'a répété sous les applaudissements et les cris des personnes présentes pendant la cérémonie de lundi.

Le mot *génocide* a aussi été évité à Québec, où le premier ministre François Legault a dit qu'il ne voulait pas «faire un débat de mots». «Je ne veux pas minimiser ce qui est arrivé, mais en même temps, quand on regarde la définition de ce mot-là, effectivement, on peut se demander si ça s'applique», a-t-il dit.

À Ottawa, seul le chef du Nouveau Parti démocratique (NPD), Jagmeet Singh, a clairement soutenu l'utilisation d'un «génocide» pour décrire la situation des femmes et filles autochtones. Le Bloc québécois, de son côté, s'est montré plus prudent. «On n'a pas aimé le mot *génocide*, mais se dire qu'on va avoir du sang sur les mains, si on ne fait rien... c'est une réalité, ça aussi», a affirmé la députée Marilène Gill.

Le lieutenant des conservateurs au Québec, Alain Rayes, n'a pas



Emmailloté et déposé dans un porte-bébé de bois, le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées a été présenté au premier ministre Justin Trudeau lors d'une cérémonie au Musée canadien de l'histoire. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, ADRIAN WYLD

### La création au Québec d'une «entité civile indépendante» recommandée

Dans un rapport complémentaire spécifique au Québec, mené par la commissaire Michèle Audette, il est recommandé que le gouvernement Legault crée une «entité civile indépendante» qui agirait en tant que protecteur des citoyens autochtones.

Cette nouvelle entité permettrait de recevoir les plaintes et d'enquêter sur les services reçus par les communautés autochtones dans la province.

Il est aussi recommandé de former l'ensemble des policiers et les aspirants policiers aux enjeux propres aux autochtones et surtout à la «problématique» des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées. Le rapport fait aussi état de la nécessité d'avoir une représentation autochtone au sein même des corps policiers.

La province avait été secouée par les dénonciations de nombreuses femmes autochtones contre des policiers de la Sûreté du Québec à Val-d'Or, dans une enquête-choc de Radio-Canada en 2015. Elles alléguaient avoir été victimes de sévices sexuels, d'abus et d'intimidation.

Le Directeur des poursuites criminelles et pénales avait décidé de ne pas déposer d'accusations contre les policiers à Val-d'Or.

Le gouvernement du Québec avait malgré tout décidé de mettre sur pied la commission Viens pour entendre des témoignages d'Autochtones à propos des services publics reçus. La commission Viens, menée en parallèle de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, devrait déposer son rapport au plus tard en septembre 2019.

LA PRESSE CANADIENNE

souhaité discuter de «sémantique». Son parti, qui avait refusé la tenue d'une telle enquête quand il était au pouvoir, a indiqué par voie de communiqué qu'il s'engage à élaborer un plan d'action national pour «promouvoir la réconciliation, remédier à la violence et apporter des améliorations tangibles» pour les femmes et les filles autochtones.

Même l'ancienne ministre de la Justice et ex-militante autochtone Jody Wilson-Raybould s'est montrée réticente à utiliser ce terme pour décrire les actes dont les femmes et filles autochtones sont victimes. «Les gens peuvent l'appeler un génocide, une tragédie ou une histoire honteuse : peu importe comment on l'appelle, c'est une terrible réalité», a-t-elle dit.

Ghislain Picard, chef de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador, estime que les Canadiens doivent «faire face à leur histoire». «Lorsqu'on fait la somme de tout ce qu'on sait aujourd'hui, ça ne peut pas être autre chose qu'un génocide», a-t-il ajouté. Il admet cependant du bout des lèvres que le terme a été cité à de trop nombreuses reprises dans le rapport et qu'il fait de l'ombre aux recommandations.

#### REDÉFINIR LE TERME

Dans la foulée de la Commission de vérité et réconciliation, la juge en chef de la Cour suprême du Canada, Beverley McLachlin, avait parlé d'un «génocide culturel»

pour décrire l'attitude du Canada envers les peuples autochtones aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

La commissaire Michèle Audette rejette cette étiquette, qui ne représente pas la situation des femmes et des filles autochtones à son avis. «On ne parle pas de génocide culturel. On parle d'un génocide qui affecte la culture, la sexualité, la dignité, la sécurité», a-t-elle dit.

M<sup>me</sup> Audette a d'ailleurs admis qu'elle était «déçue» du fait que M. Trudeau refuse d'appliquer cette étiquette.

La commissaire en chef, M<sup>me</sup> Buller, a pour sa part estimé que l'étiquette de «génocide» dans la foulée de l'ENFFADA est «incontournable».

«On pense souvent au génocide comme l'Holocauste ou des tueries de masse en Afrique. Bien sûr, ce sont des génocides et, bien sûr, ce sont des tragédies. Mais le type de génocide que nous avons au Canada est la mort à petit feu pour des générations», a déclaré M<sup>me</sup> Buller.

#### PROCESSUS LABORIEUX

Le rapport final de l'ENFFADA a été dévoilé lors d'une cérémonie au Musée canadien de l'histoire à Gatineau. Des centaines de femmes — dont plusieurs habillées de rouge, couleur symbolique pour cette enquête — ont défilé sous le son des tambours. Elles ont été nombreuses à aller au micro pour y lire les 231 recommandations.

Ce document de quelque 1200 pages est l'aboutissement d'un effort de trois ans souvent frappé par des controverses, des retards et des problèmes de personnel. Il documente ce que la commissaire en chef, la juge Marion Buller, appelle «des vérités importantes», notamment le fait que les lois et les institutions canadiennes sont elles-mêmes responsables des violations des droits de la personne des peuples autochtones.

Les recommandations incluent la mise au point d'une réponse efficace aux cas de trafic humain, d'exploitation et de violences sexuelles, y compris dans l'industrie du sexe. L'enquête demande aux fournisseurs de services de santé du Canada de développer des programmes susceptibles d'aider les jeunes à reconnaître les signes indiquant qu'on cherche à les exploiter.

La commissaire Buller a dit que ces recommandations ne sont pas des «suggestions optionnelles», mais bien des «impératifs légaux». Elle a appelé le gouvernement fédéral à donner les moyens aux gouvernements autochtones pour qu'ils puissent mettre en œuvre ces recommandations.

On estime que le nombre de femmes autochtones disparues et assassinées se chiffre par milliers au Canada, mais le rapport indique que malgré tous les efforts déployés pour quantifier l'ampleur de la tragédie, personne ne connaît le nombre exact.

# «Il faut prendre le rapport au sérieux»



**AUDREY TREMBLAY**  
audrey.tremblay@lenouvelliste.qc.ca  
Collaboration spéciale



Laurianne Petiquay, directrice générale du CAALT, espère qu'il y aura des actions concrètes. —PHOTO: AUDREY TREMBLAY

**LA TUQUE — La Commission d'enquête sur les femmes autochtones assassinées et disparues a rendu son rapport public, lundi. Un document qui était attendu par le Centre d'amitié autochtone de La Tuque (CAALT). On espère que ce rapport permettra une meilleure compréhension de la réalité des peuples autochtones et de faire avancer la société.**

«J'étais très fébrile. C'est maintenant qu'on va en parler. J'espère que les gens vont en prendre connaissance. Je souhaite que le rapport puisse faire comprendre des choses. [...] Ces recommandations-là vont permettre de poser des actions concrètes et d'avancer. Il faut que ça change et il faut prendre le rapport au sérieux», affirme la directrice générale du CAALT, Laurianne Petiquay.

«On va étudier le rapport et les recommandations. Il faut prendre le temps. Je ne veux pas trop m'avancer. [...] Génocide, c'est un mot lourd. Je ne veux pas débattre sur génocide oui ou non. Il faut plutôt se demander ce

qu'on fait à partir d'aujourd'hui», a-t-elle ajouté.

Laurianne Petiquay avait été invitée à participer à cette enquête et elle affirme avoir senti la force, le courage et la grande résilience de toutes ces femmes.

«Cette enquête a donné l'opportunité aux femmes des premières nations de faire entendre leurs voix, mais aussi celle de leur famille [...] Il y a aussi beaucoup d'espoir. Les femmes veulent que ça change, qu'il y ait une société plus juste et équitable. Je pense que tout le monde peut participer au changement avec des actions concrètes», commente-t-elle.

«Nos actions doivent être tournées vers la réconciliation et la

guérison», ajoute Mme Petiquay.

La directrice générale du CAALT n'est pas sans rappeler que son organisation est partie prenante de la sécurité et du mieux-être des femmes autochtones et de leur famille.

«On veut continuer de porter la voix de ces femmes-là», assure-t-elle.

D'ailleurs le 21 juin prochain, lors des festivités entourant la Journée nationale des Autochtones au Centre Sakihikan, le CAALT va honorer la mémoire des femmes autochtones disparues ou assassinées.

«Ce sera sous forme de chant d'honneur», souligne Laurianne Petiquay.

## Les Canadiens sont un peuple génocidaire, selon Manon Massé

**QUÉBEC (PC) —** Les Canadiens figurent maintenant au palmarès honteux des peuples génocidaires.

C'est ce qu'a laissé entendre la porte-parole de Québec solidaire (QS), Manon Massé, lundi, après avoir pris connaissance du rapport de l'enquête fédérale sur les femmes autochtones disparues et assassinées. Le parti de gauche a ensuite tenu à préciser que c'est uniquement le gouvernement canadien qui était responsable du génocide.

Ce rapport décrit la violence à l'égard des femmes et des filles autochtones, métisses et inuites comme une forme de «génocide». «L'utilisation d'un mot comme génocide vient, j'espère, nous mettre tout le monde, les yeux devant les trous, a dit Manon Massé en

mêlée de presse. Quand je regarde la définition de l'ONU, honnêtement, je vois bien que ce qu'on fait vivre aux Autochtones depuis 300-400 ans s'apparente clairement à un génocide.»

Questionnée en mêlée de presse à l'Assemblée nationale à savoir si les Canadiens figuraient maintenant parmi les peuples génocidaires, au côté des Allemands à l'encontre des Juifs et des Turcs contre les Arméniens, Manon Massé a dit: «Peut-être que c'est dur à prendre, je comprends, mais imaginez ce que cela peut être à vivre.»

La députée de Sainte-Marie - Saint-Jacques a énuméré une longue liste de sévices qu'ont subis les Autochtones sur 300 ans et qui ont été attribués aux colonisateurs blancs: Loi

sur les Indiens, déplacement forcé en réserve, pensionnats autochtones, enlèvements d'enfants, etc. «Qu'est-ce que vous voulez de plus?» a-t-elle demandé. Elle a affirmé qu'elle ne voulait pas faire un débat sur les mots. «Je sais que certains commentateurs voudraient qu'on fasse un débat de sémantique. (...) Je réitère que je ne veux pas faire de débat sémantique.»

Un porte-parole de QS a par la suite indiqué par courriel que Mme Massé «n'a pas pointé le peuple canadien mais les gouvernements comme le démontre l'énumération qu'elle fait des mesures gouvernementales ayant nui aux peuples autochtones depuis 300 ans. Elle n'a pas non plus fait de comparaisons avec d'autres génocides».

## La commission sur le «génocide»...

**PIERRE JURY**

ÉDITORIAL

pjury@ledroit.com



**G**énocide : le mot est partout dans le rapport de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Tant qu'on en est obnubilé.

Était-ce volontaire? Sans doute, car les Canadiens avaient besoin d'un électro-choc pour être mus vers l'action, disent les commissaires. Malheureusement, ces références à un génocide polarisent le débat et viennent nuire à l'Enquête dès ses premières pages. La réalité, c'est que malgré sa bonne volonté, la population ne sait trop bien que faire et que penser de leurs relations avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis qui chacun et

peuples qui se réclameront eux aussi de génocide à l'avenir? On n'en finira jamais et l'argument de la commissaire Michèle Audette ne tient pas la route.

Le Canada, en fait, n'est pas «en guerre» contre les femmes, autochtones ou non, bien qu'elles aient été trop souvent victimes de violences. Il existe un fossé entre ce que la commission statue et la réalité, aussi cruelle soit-elle parfois.

Le rapport prend sa source en 2016 dans le fait qu'il y aurait quelque 3000 femmes autochtones disparues ou assassinées au Canada depuis quelque 25 ans. Le rapport estime que «nul ne connaît le nombre exact».

**Le Canada, en fait, n'est pas «en guerre» contre les femmes, autochtones ou non, bien qu'elles aient été trop souvent victimes de violences.**

Parce que le gouvernement a librement encadré le débat «notamment les causes sociales, économiques, culturelles, institutionnelles et historiques», la

à des degrés divers selon l'endroit où ils sont, exigent des réponses différentes des autorités. Le gouvernement du Canada, à titre de fiduciaire des relations avec les Premières Nations, leur doit une réponse, et on le sent plus ouvert à le faire aujourd'hui qu'il y a 25 ans, à l'époque de la Commission royale sur les Peuples autochtones.

Génocide : vidons la question alors. Le rapport dit : «Le génocide est la somme des pratiques sociales, des hypothèses et des actions. Ce pays est en guerre et les femmes, les filles et les personnes autochtones sont en état de siège.»

Le Canada reconnaît cinq génocides : l'Holocauste, l'Hodomor ukrainien, le génocide arménien de 1915, le génocide du Rwanda de 1994 et le nettoyage ethnique de Bosnie entre 1992 et 1995. Mais les Autochtones n'étaient pas là lorsque la définition a été arrêtée en 1947. Mais doit-on inclure tous les peuples autochtones du monde, les Maoris, les aborigènes, les Indiens des Amériques et tutti quanti, pour qu'une définition soit acceptable? Et que faire des autres

commission d'enquête les a élargies jusqu'au génocide, ce que la commission Vérité et réconciliation ne faisait pas, qui a déposé son rapport sur les pensionnats autochtones en 2015.

La première réponse du gouvernement du Canada était révélatrice. Alors que l'on connaît le préjugé favorable du premier ministre Justin Trudeau sur les questions autochtones, il s'est limité à dire que son gouvernement étudierait les 231 recommandations, sans s'engager à les mettre en œuvre... alors qu'il l'avait fait avec les 94 recommandations de la commission Vérité et réconciliation. Il est demeuré de glace devant le mot «génocide», lui préférant «situation honteuse». Cela dit tout.

Certaines risquent d'être adoptées, telle la création d'un ombudsman des droits des Autochtones, ainsi que des organismes de surveillance de la police, au Québec (qui a droit à son rapport indépendant) comme ailleurs au pays. Mais l'essentiel risque de se retrouver sur les tablettes, comme bien des rapports de commission d'enquête, autochtone ou pas.

# Rive-Sud

MARC ROCHETTE  
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca



Le bureau d'information touristique à Bécancour.—PHOTO: FRANCOIS GERVAIS

## Portes ouvertes au bureau touristique de Bécancour

Pour souligner les 20 ans de la région touristique du Centre-du-Québec, les bureaux d'information touristique ouvriront leurs portes aux Centricois et Centricoises en juin. La population est invitée à venir rencontrer les conseillers en séjour, qui pourront les aider à planifier leurs vacances et leurs sorties estivales au Centre-du-Québec.

Au cours de ces journées, chaque lieu d'accueil sera animé par différentes activités. Tourisme Centre-du-Québec sera également présent pour donner de l'information sur la région et offrir la Carte VIP Ambassadeur, disponible en quantité limitée. Cette carte permettra à 500 familles d'obtenir 20 % de rabais dans 22 attraits. Un concours sera aussi lancé, et les participants courront la chance de gagner un panier de produits régionaux.

La première fin de semaine des portes ouvertes se terminera à Bécancour le dimanche 9 juin, de 10 h à 16 h, après Victoriaville (7 juin) et Drummondville (8 juin). On y découvrira l'offre touristique du bord du fleuve et des plaines du Saint-Laurent. Des dégustations ainsi qu'une présentation du nouveau trolley touristique sont à mettre à l'agenda.

## Ouverture de l'atelier-boutique BrocantArt

C'est le samedi 8 juin, de 10 h à 17 h, au 946, Rang des Cèdres, à Sainte-Eulalie, qu'aura lieu l'ouverture officielle de l'atelier-boutique BrocantArt, en collaboration avec le Regroupement Culturel et Touristique de Sainte-Eulalie et la participation de plusieurs artistes et artisans de la région.

En plus d'y retrouver un petit coin de brocante rempli de divers articles neufs et usagés, on pourra déguster une soupe accompagnée d'un muffin et café dans un espace détente, Le café de la Brocante.

Une dizaine d'artisans et artistes seront sur place. Voici la liste des exposants: Danielle Crochetière, artiste peintre; Lanticaferd, ceintures récupérées; Odile Morin, céramique; Les herbes aux soins, herboristerie; Merlaine, literie en laine; Création deuxième vie, bijoux; Vitrail Elle Aime, vitraux et mosaïques; Alpagas fibre fine, accessoires en laine d'alpaga.

L'entrée est libre et cet événement se tiendra sur les terrains situés entre BrocantArt et Antiquités Michel Prince. En cas de mauvais temps, l'activité sera annulée.

## Dentellières et brodeuses

Le samedi 8 juin, pour une cinquième année, la Journée des dentellières et des brodeuses se tiendra au Centre des arts populaires de Nicolet, un événement qui est présenté en collaboration avec le collectif Accros du fuseau, de 10 h à 16 h. Le coût d'entrée est de 5 \$.

Attirées par la douzaine de marchands spécialisés, ce sont plus de 300 praticiennes provenant de partout au Québec qui convergent vers Nicolet. Il ne faut pas manquer de visiter l'exposition annuelle des œuvres réalisées par le collectif Accros du fuseau. Le thème de l'année est Dentelles en liberté.

Provenant de Sorel, Trois-Rivières, Asbestos, Bécancour ou Grand St-Esprit, elles se retrouvent chaque lundi dans la salle Jean-Paul Charland pour croiser les fuseaux en se partageant de nouvelles techniques. C'est dans cette même salle que l'on pourra apprécier les quelque 70 créations de ces accros du fuseau.

## SOLUTIONS PROPOSÉES POUR VALORISER LE CO<sub>2</sub> DANS PROJETBÉCANCOUR.AG

# Potentiel de 355 000 tonnes de plus

MARC ROCHETTE  
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

**BÉCANCOUR** — Grâce au Défi INNO+, dix solutions technologiques innovantes pourraient permettre à ProjetBécancour.ag d'espérer capturer et valoriser jusqu'à 355 000 tonnes additionnelles de CO<sub>2</sub>, soit une diminution équivalente à 101 000 voitures.

C'est ce que le promoteur a fait savoir, lundi, en rencontre de presse alors que le projet d'usine intégrée de production d'urée et de méthanol, évalué à 1,3 milliard de dollars à Bécancour, devrait faire l'objet d'audiences du BAPE à l'automne.

Déjà, le procédé envisagé permet de récupérer et de valoriser 55 % des émissions de CO<sub>2</sub> générées lors de la production du méthanol pour le transformer en urée. Or, c'est pour valoriser le 45 % excédentaire que la grappe des technologies propres Écotech Québec a lancé un appel à l'innovation.

Selon son président et chef de la direction, Denis Leclerc, une vingtaine d'avenues furent soumises et la moitié d'entre elles, réparties principalement dans le biocarburant, les matériaux avancés et l'agroalimentaire, ont été retenues pour analyse ultérieure en fonction de différents critères dont les coûts et contraintes de la solution proposée, le niveau de maturité de la technologie, les projets comparables déjà réalisés et les programmes de subvention disponibles pour sa mise en place.

«L'objectif du Défi INNO+ est de permettre à ProjetBécancour.ag de capturer et valoriser le plus d'émissions de GES possible en fonction des technologies disponibles, en s'alliant à des entreprises qui proposent des solutions innovantes pour capturer et valoriser le CO<sub>2</sub>», explique-t-il.

Entre autres, on propose l'utilisation d'enzymes, de composés métalliques organiques et d'amines pour capturer le CO<sub>2</sub> directement dans le procédé avant l'émission à l'atmosphère afin de permettre la valorisation.

Utilisation du CO<sub>2</sub> dans le procédé de fabrication de matériaux de construction, purification et liquéfaction du CO<sub>2</sub> capturé pour l'utilisation dans le domaine médical, utilisation de microorganismes pour convertir le CO<sub>2</sub> en protéines pour consommations animale et humaine: voilà autant d'exemples



Dans l'ordre habituel, on retrouve Matthew Scolah, directeur principal de la technologie chez Nauticol Energy Ltd, Denis Leclerc, président et chef de la direction d'Écotech Québec, et Yvan Martin, conseiller en communication et relations avec le milieu pour ProjetBécancour.ag. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

de conversion en produits à valeur ajoutée qui ont été soulevés.

Une autre avenue pour réduire l'empreinte carbone, c'est l'utilisation dans le secteur agricole pour stimuler la photosynthèse des cultures en serre. Et il y a aussi cette possible valorisation du CO<sub>2</sub> pour la production de carburant durable utilisé dans le secteur des transports.

«Ce que l'on nous présente est trop flou pour espérer une réduction réelle des émissions de la future usine intégrée, même à moyen terme. De plus, elle ne répond pas aux réductions nécessaires en amont, de l'ordre de 1 000 000 tonnes, et en aval de l'usine, de l'ordre de 4 000 000 tonnes. Au lieu de voir le projet gagner en pertinence, on pourrait encore s'enfoncer un peu plus, surtout lorsque l'on songe à de futurs carburants», a fait savoir Marc Brullemans, du Collectif scientifique sur la question des gaz de schiste et sur les enjeux énergétiques au Québec et membre d'Alternatives Bécancour.

L'usine de Bécancour deviendrait l'une des premières dans le monde à utiliser une partie des gaz de combustion émis par la production de méthanol pour produire de l'urée. Situé dans le Parc industriel et portuaire de Bécancour, ce projet créera, à terme, 200 emplois lors de sa mise en service, prévue en 2022.

Actuellement, les agriculteurs québécois importent 100 % de l'urée dont ils ont besoin, soit plus de 350 000 tonnes par année. La production d'urée à Bécancour

permettra de garantir leur approvisionnement, un facteur important puisque la saison de production est courte. «L'usine de ProjetBécancour.ag répondra à 100 % de la demande québécoise en urée et en partie à la demande canadienne», rappelle le conseiller en communication et relations avec le milieu pour ProjetBécancour.ag, Yvan Martin.

«La production d'urée et de méthanol au Québec contribuera à réduire notre dépendance aux sources d'approvisionnement extérieures en diminuant les importations de pays tels que la Russie, les États-Unis, Trinité-et-Tobago ou le Venezuela. ProjetBécancour.ag contribuera à la prospérité des familles agricoles québécoises en raison notamment de la présence de La Coop fédérée parmi les partenaires du projet, qui s'est déjà engagée à acheter l'entièreté de la production d'urée pour approvisionner ses réseaux de détaillants, à partir de la production de l'usine», renchérit-il en conclusion.

## Précision

Le bénévole honoré par l'organisation de la course Richard Tessier, qui avait lieu samedi à Sainte-Anne-de-la-Pérade, et que l'on voit sur la photo publiée lundi par *Le Nouvelliste* n'est pas Réjean Trottier, mais bien Yvon Tessier, père de Richard Tessier et fondateur de l'événement.

## COUPES AU PROGRAMME EMPLOI ÉTÉ CANADA

# Un centre de répit perd 60% de son financement

LAURENCE CHARTRAND  
lchartrand@lenouvelliste.qc.ca

**SHAWINIGAN** — L'Association pour la déficience intellectuelle et du trouble du spectre de l'autisme (ADI-TSA) Centre-Mauricie/Mékinac perdra 60 % de son financement pour ses services estivaux en raison de coupes au programme Emploi été Canada, ce qui représente 20 000 \$ pour l'organisme.

Ces coupes feraient en sorte que l'ADI-TSA passerait de huit à trois postes étudiants offerts pour l'été. «Ça fait 20 ans qu'on a toujours huit placements carrière été», affirme Annie Bordeleau, directrice générale adjointe de l'ADI-TSA.

L'organisme offre un service de camp de jour et d'accompagnement estival de huit semaines chaque année pour une quarantaine de familles dont un enfant présente une déficience intellectuelle ou encore un trouble du spectre de l'autisme. L'ADI-TSA propose également un service de maison de répit tout au long de l'année.

## DES SERVICES ESSENTIELS FRAGILISÉS

Mme Bordeleau déplore que le gouvernement fédéral ait coupé dans ce programme d'emplois d'été pour un organisme qui vient en aide à un nombre important de familles. Caroline Boucher, directrice générale de l'ADI-TSA, aurait d'ailleurs fait valoir ce point à Richard Gaudreault, attaché politique du député de Saint-Maurice-Champlain, François-Philippe Champagne.

«Nos placements carrière été ne coupent pas du gazon, ils s'occupent de personnes pendant huit semaines pour permettre aux parents d'aller travailler parce qu'il n'y a pas d'école, c'est un service essentiel», a indiqué Mme Boucher au bureau de M. Champagne.

Mme Bordeleau affirme que la perte de cinq postes estivaux à l'ADI-TSA fragiliserait également les services offerts à la maison de répit. C'est que l'organisme engage normalement les étudiants qui travaillent à l'année à la maison de répit pour les services de la période estivale.

«S'ils se trouvent un autre emploi et nous abandonnent pour la maison de répit, ça crée un double problème», explique la directrice générale adjointe de l'organisme. Le fait d'engager des intervenants qui sont présents

tout au long de l'année constitue également un bénéfice pour les familles qui requièrent les services de l'ADI-TSA. «On a une belle équipe dévouée, stable», souligne Mme Bordeleau. «C'est important pour notre clientèle de voir des visages qu'ils reconnaissent».

## LES PARENTS INQUIETS

Cette situation inquiète bien des parents qui utilisent le service de l'ADI-TSA lors de la période estivale. «Les parents sont désespérés», affirme Mme Bordeleau. «J'en ai vraiment qui m'ont dit: 'Je vais être obligé de lâcher mon travail', dit-elle.

C'est qu'il peut être difficile pour les parents d'enfants présentant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme de trouver un endroit adapté pour leur enfant durant l'été. «Malheureusement, avec un enfant différent, les grands-parents ne sont pas toujours en mesure de prendre la relève pendant huit semaines», souligne Mme Bordeleau.

L'annonce des coupes crée donc de l'insécurité au sein de l'organisme, dont le camp de jour estival est censé débiter dans moins d'un mois, le 25 juin. «C'est sûr qu'il y a des services qui vont être coupés au bout de la ligne», affirme Mme Bordeleau. Advenant le cas où l'ADI-TSA passerait véritablement de huit à trois étudiants en poste pour l'été, moins de familles pourront bénéficier du service de camp de jour offert par l'organisme.

## DES COUPES INEXPLIQUÉES

Lorsque l'équipe de l'ADI-TSA a été mise au courant des coupes dont elle faisait l'objet, en avril dernier, elle a informé d'autres organismes communautaires membres de la Corporation de développement communautaire (CDC) du Centre-de-la-Mauricie de la situation.

L'ADI-TSA a observé, après coup, être parmi les organismes les plus touchés au sein de la CDC. «On est vraiment le seul que l'on a répertorié à avoir cette coupure aussi énorme», indique Mme Bordeleau.

Après avoir été informés des coupes subies par l'ADI-TSA, des organismes ont proposé de transférer trois placements carrière été à l'association qui vient en aide aux familles d'enfants différents. «On a communiqué avec M. Gaudreault pour lui dire que ça nous aiderait beaucoup, car au lieu d'en

perdre cinq, on en perdrait deux», explique Mme Bordeleau.

L'ADI-TSA a cependant reçu un appel du bureau de M. Champagne, le lundi 3 juin, disant qu'un tel transfert était impossible pour des raisons administratives. «Nos collègues sont généreux, ils veulent nous aider, puis c'est refusé à cause de la bureaucratie, c'est un peu ridicule», conclut Mme Bordeleau.

Le *Nouvelliste* n'a pas réussi à joindre le bureau de François-Philippe Champagne, lundi.



L'Association pour la déficience intellectuelle et du trouble du spectre de l'autisme (ADI-TSA) Centre Mauricie/Mékinac subira d'importantes coupes financières, ce qui la forcera à passer de huit à trois étudiants engagés pour l'été. Sur la photo: Annie Bordeleau, directrice générale adjointe et communications à l'ADI-TSA, et Caroline Boucher, directrice générale de l'ADI-TSA.

— PHOTO: SYLVAIN MAYER

# CONCOURS

## «Amène tes chums à la boxe!»

À GAGNER:  
**4 BILLETS «VIP»**  
AU GALA DE BOXE  
DU 15 JUIN PROCHAIN  
VALEUR DE  
**600\$**

INSCRIS-TOI  
EN LIGNE:  
**CONCOURS.LENOUVELLISTE.CA**  
du 1<sup>er</sup> au 9 juin, minuit  
Tirage: le 10 juin à 9 h

Les règlements du concours sont disponibles par le biais du formulaire

# KEAN CARMAN

VIDÉOTRON MISSISSAUGA CENTER OF THE FIBER MANAGEMENT  
**15 JUIN**

**CENTRE  
GERVAIS AUTO  
OVATION.QC.CA**

leNouvelliste

## MICROBIBLIOTHÈQUES

# Quatre installations vandalisées deux fois en deux semaines

MARIE-EVE LAFONTAINE  
m.lafontaine@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Des vandales s'en sont pris à quatre microbibliothèques deux fois en deux semaines dans le quartier Sainte-Cécile, à Trois-Rivières. Les portes ont été arrachées ou endommagées.

Les maisonnettes vandalisées se trouvent sur les rues Saint-Paul, Hart, Sainte-Angèle et Saint-François-Xavier. Elles ont été abîmées il y a deux semaines. Un bénévole les a réparées au début de la semaine dernière, mais quelques jours plus tard, les méfaits ont repris.

La Démarche des premiers quartiers demande donc aux citoyens de ce quartier d'ouvrir



Quatre microbibliothèques ont été abîmées par des vandales à Trois-Rivières ces derniers jours. — FACEBOOK

soit, ça nous est signalé directement», souligne Laura Goujon, organisatrice communautaire à la Démarche des premiers quartiers. Une dame a même installé une bâche de plastique par-dessus une des microbibliothèques endommagées pour éviter que les livres ne soient endommagés.

Bien des gens appellent la Démarche pour qu'une de ces boîtes à livres soit installée sur leur rue. Un citoyen a même construit sa propre microbibliothèque dans le haut du Cap. «C'est vraiment un projet qui fonctionne et qui fait plaisir aux citoyens», mentionne Mme Goujon. Il n'est toutefois pas prévu d'ajouter de nouvelles microbibliothèques. La subvention qui leur était consacrée n'a pas été renouvelée.

Leur objectif est la démocratisation de la culture, de la lecture et le sentiment d'appartenance dans les quartiers, explique l'organisatrice communautaire. «On constate qu'il y a un besoin dans le secteur. Ça permet à certaines personnes qui n'osent pas se rendre à la bibliothèque à cause des amendes pour les retards d'accéder quand même à des livres. Ça a vraiment une grande importance. C'est bien reconnu sur le territoire de Trois-Rivières.»

## Le St-Adelphe force revient pour une 15<sup>e</sup> année

MATHIEU LAMOTHE  
mathieu.lamothe@lenouvelliste.qc.ca

SAINT-ADELPHÉ — Les compétitions d'hommes forts du St-Adelphé se tiendront, pour une 15<sup>e</sup> année, les 28, 29 et 30 juin, au Centre multifonctionnel de Saint-Adelphé.

Le volet amateur se déroulera le samedi 29 juin. Le lendemain, ce sera le tour du championnat provincial professionnel du circuit Hommes forts, réunissant les meilleurs athlètes de force du Québec. Cette compétition sera d'ailleurs diffusée sur les ondes de RDS.

L'admission aux compétitions est gratuite, tout comme l'accès au grand chapiteau pour les spectacles musicaux.

La soirée bingo sera de retour le vendredi 28 juin avec plus de 1250 \$ en prix à gagner. La programmation comprendra une compétition amicale de levée de la brouette ouverte à tous, aux hommes comme aux femmes, le samedi soir. La soirée du samedi se poursuivra en musique avec le groupe L'Arsenal, qui sera suivi sur scène de Jonas Tomalty.

# SOLDE

20%  
à  
40%



La  
Flânerie

SUR VÊTEMENTS  
EN BOUTIQUE

3075 Côte Rosemont, Trois-Rivières  
819 375-4438



l'œil et d'aviser les policiers s'ils sont témoins d'un tel délit.

L'an dernier, une microbibliothèque avait été incendiée, mais c'est demeuré un geste isolé. Quatorze microbibliothèques se trouvent à Trois-Rivières. La première a été inaugurée en 2015. Elles connaissent un beau succès. «Les livres tournent quand même pas mal. Il y a beaucoup de gens qui en font usage. La preuve, c'est que dès qu'il y a quoi que ce

### TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU TRAVAIL

## Sylvain Gagnon devient juge

TROIS-RIVIÈRES (BT) — Le Tribunal administratif du travail compte sur un nouveau juge. Sylvain Gagnon vient en effet d'être nommé par le Conseil des ministres.

M. Gagnon était à l'emploi de l'UQTR depuis 2011 à titre de

directeur du Service des relations de travail. Il est détenteur d'un baccalauréat en droit civil et en *common law* de l'Université McGill et d'un baccalauréat en sciences politiques de l'Université Laval.

Il a été avocat en droit du travail à

la Fédération des Cégeps de 2007 à 2011 et avocat pour les cabinets Heenan Blaikie et Lavery de Billy.

Les dossiers qui étaient sous sa responsabilité à l'UQTR seront transférés au directeur du service des ressources humaines.



6 et 7 juillet 2019 • CONTRELECANER.CA

## CYCLO-DÉFI ENBRIDGE<sup>MD</sup> CONTRE LE CANCER<sup>MD</sup>

au bénéfice du Centre du cancer Segal de l'Hôpital général juif  
En partenariat avec le CHU de Québec

# INSCRIVEZ-VOUS

leNouvelliste



## ÉLECTIONS FÉDÉRALES

## Blanchet ironise sur la candidature de Lévesque



**MATTHIEU MAX-GESSLER**  
m.maxgessler@lenouvelliste.qc.ca

**TROIS-RIVIÈRES** — Le chef du Bloc québécois, Yves-François Blanchet, était de passage à Trois-Rivières lundi soir pour une activité de financement organisée par l'association locale du parti. Il a profité de cette activité pour énoncer les thèmes qu'il souhaite défendre pendant la campagne électorale à venir, notamment la transition énergétique et la défense des intérêts du Québec, dont la gestion de l'offre. Il s'en est également pris à Yves Lévesque, candidat conservateur aux prochaines élections.

Même si l'ancien maire de Trois-Rivières a manifestement bénéficié d'un bon soutien populaire lors des dernières élections municipales, qu'il avait remportées avec plus de 50 % des suffrages, sa candidature n'inquiète pas outre mesure M. Blanchet.

«Le vernis de M. Lévesque n'est plus ce qu'il était et il a plus de questions à répondre sur la chance qu'il a d'être malade au bon moment et de ne plus l'être quand ce n'est plus le temps, a lancé le chef bloquiste. Il y a des questions qui vont devoir lui être posées. Qu'est-ce que M. Lévesque va faire au niveau fédéral? Est-ce qu'il a une expertise particulière, un projet de société, une vision, ou est-ce qu'il va simplement transporter les idées du Parti conservateur à Trois-Rivières?»

M. Blanchet refuse par ailleurs de voir la campagne électorale fédérale se transformer en campagne municipale, en raison de la candidature de M. Lévesque et celle, possible, de la conseillère Valérie Renaud-Martin pour le Parti libéral du Canada.

À l'égard de Robert Aubin, qui sollicite un troisième mandat comme député de Trois-Rivières pour le NPD, le chef du Bloc a été plus tendre. «C'est certainement une personne de belles valeurs. Il représente un parti politique centralisateur et fédéraliste qui est contre la laïcité de l'État québécois, mais ça ne veut pas dire que ce n'est pas une personne de belles valeurs que je respecte quand même», a-t-il dit.

#### INVESTITURE DANS QUELQUES SEMAINES

En Mauricie, Trois-Rivières est la seule circonscription



Le chef du Bloc québécois, Yves-François Blanchet, est venu rencontrer des militants du parti lors d'une activité de financement, lundi, à Trois-Rivières. Également sur la photo, immédiatement à sa gauche, Louise Charbonneau, seule candidate à l'investiture pour le parti dans Trois-Rivières.

— PHOTO: SYLVAIN MAYER

électorale à ne pas encore avoir de candidat bloquiste. Seule Louise Charbonneau, l'ancienne présidente de l'exécutif du Bloc québécois à Trois-Rivières, a confirmé son intérêt pour tenter de ramener la circonscription dans le giron du Bloc. Yves-François Blanchet indique cependant que d'autres personnes sont en réflexion, raison pour laquelle il n'a pas voulu trop vanter la candidature de Mme Charbonneau.

«C'est une candidature très intéressante, s'est-il contenté de dire. Mais je ne veux pas dicter le comportement au monde: ce sont les membres qui désignent les candidats au Bloc.»

L'investiture de la candidate ou des candidats, si d'autres personnes se manifestent pour représenter le Bloc à Trois-Rivières, devrait avoir lieu à la fin juin, bien qu'aucune date ne soit encore arrêtée, puisque M. Blanchet dit tenter d'être présent à cet événement dans chaque circonscription du Québec.

Il reste d'ailleurs moins d'une vingtaine de circonscriptions au Québec qui n'ont pas encore officiellement de candidat bloquiste désigné.

#### L'ACCENT SUR L'ENVIRONNEMENT

Le chef bloquiste s'en est particulièrement pris au Parti libéral du Canada et au Parti conservateur, qui refusent tous deux d'agir, selon lui, pour lutter contre les changements climatiques. Il s'est d'ailleurs servi des inondations qu'a connues la région ce printemps pour illustrer la nécessité d'agir, en

«Il faut faire la transition vers un modèle économique qui n'est pas basé sur le pétrole», a-t-il soutenu, avant de proposer de réduire la production et la consommation de pétrole au pays de 3 % par année, pendant 30 ans.

«Le vernis de M. Lévesque n'est plus ce qu'il était et il a plus de questions à répondre sur la chance qu'il a d'être malade au bon moment et de ne plus l'être quand ce n'est plus le temps»

Le chef bloquiste a également dénoncé les interventions du gouvernement Trudeau dans le dossier de la gestion de l'offre, alors que le marché canadien a été entrouvert aux producteurs américains dans le Partenariat

transpacifique, puis dans le nouvel accord de libre-échange entre le Canada, les États-Unis et le Mexique. Il a aussi critiqué les libéraux pour avoir refusé d'accorder un second contrat de navire de ravitaillement au chantier naval Davie de Lévis, en 2017. «Les autres partis ont abandonné le Québec sur ces deux enjeux», a lancé M. Blanchet.

M. Blanchet a aussi réaffirmé son parti-pris et celui de son parti en faveur de la souveraineté du Québec. Il a par ailleurs annoncé son désir que le Bloc ne soit pas à la remorque des autres partis politiques fédéraux dans la campagne électorale à venir.

«Dans le passé, on a laissé nos adversaires dicter notre agenda, en nous questionnant, par exemple, sur la question de la souveraineté. Ce temps-là est fini. Il y a des gens qui disent que le Bloc devrait faire ceci ou cela, mais le Bloc va faire ce qu'il veut, quand il veut, et ce ne sont pas ces personnes qui vont décider», a-t-il martelé.

commençant par diminuer l'utilisation du pétrole comme source d'énergie.

Juste à temps pour la fête des Pères!

Super soldes

50% de rabais

sur le 2<sup>e</sup> articles\*

SAINT JAMES<sup>®</sup>  
Né de la mer

PAUL & SHARK  
yachting

MEYER<sup>®</sup>

LACOSTE

DIAMOND HOMMES

5360, boul. des Forges, Trois-Rivières | 819 376-3545 | Ouvert tous les dimanches de 12 h30 à 16 h 30

\*Applicable sur l'article le moins cher des 2 articles. Ne s'applique pas sur la marchandise nouvellement arrivée.

# éditorial

Président et éditeur **ALAIN TURCOTTE** Rédacteur en chef **STÉPHAN FRAPPIER** Directeur de l'information **STÉPHAN RATELLE**

## Décalage philosophique

**STÉPHAN FRAPPIER**

stephan.frappier@lenouvelliste.qc.ca



Imaginez un instant si ça vous arrivait. Un bon jour, des individus débarquent chez vous, s'installent sur votre terrain, vous jettent dehors et commencent à liquider ce qui vous appartient. Ce qu'on vous reproche est un peu vague, mais cela ne les empêche pas de faire ce qu'ils veulent chez vous.

C'est à cette frustrante réalité qu'est confronté le propriétaire de Zoo de Saint-Édouard, Normand Trahan, et aucune instance supérieure ne semble être en mesure d'intervenir pour à tout le moins clarifier la situation avant de littéralement rayer de la carte cet important site touristique de la Mauricie. C'est en conférant des pouvoirs excessifs à un organisme militant et non objectif que les

autorités judiciaires et politiques se font complices d'une charge à la fois discutable et préjudiciable.

Il n'est pas question ici de remettre en question les fondements de la Loi sur la cruauté envers les animaux. C'est plutôt l'organisme chargé de les appliquer qui fait un travail de démolition démesuré. Est-ce que le propriétaire du Zoo de Saint-Édouard avait des correctifs à apporter à ses installations? Probablement. Est-ce que cela exigeait de l'expulser de son terrain et de le traîner comme un vulgaire malfrat devant les tribunaux? Est-on réellement en présence d'un cas de cruauté animale? Un avertissement ou une suspension temporaire d'exploitation n'auraient-ils pas l'affaire? En tout cas, rien de ce qui a été

dévoilé publiquement jusqu'à présent ne justifie un traitement aussi dévastateur. Et, habituellement, ces organismes ne se gênent pas pour diffuser les images qui illustrent les mauvais traitements réservés à des animaux.

Cette prise de possession du Zoo de Saint-Édouard est encore plus incompréhensible que son propriétaire avait en main tous les permis gouvernementaux requis. Appelée à aller inspecter les lieux, la propriétaire de Zoo Académie, Jacinthe Bouchard, estime qu'il n'y a pas lieu ici de parler de cruauté et se questionne même sur les aptitudes de la SPCA de Montréal à prendre soin adéquatement des animaux sur place. Qu'à cela ne tienne, les dirigeants de l'organisme gardent le cap et envisagent de recommencer à déménager des animaux sous d'autres cieux même si on est en attente d'une audition en annulation de mandats de perquisition. Ceux-ci disent maintenant avoir l'aval de la CNESST pour déplacer les bêtes qui seraient menacées

par des installations désuètes. Parfait, mais le propriétaire ne devait-il pas justement faire des rénovations avant la saison estivale? De toute évidence, ces grands protecteurs de la santé animale ne s'arrêtent pas aux nuances et veulent agir rapidement pour qu'il soit pratiquement impossible de rouvrir un jour les installations au public. Qui peut les empêcher de faire ça? Visiblement personne.

Peu importe son dénouement final, le dossier du Zoo de Saint-Édouard devra inciter le gouvernement et l'appareil juridique à revoir les pouvoirs consentis à la SPCA de Montréal. Est-il normal de donner à un organisme militant la responsabilité d'appliquer cette loi sur la cruauté animale? N'y a-t-il pas conflit d'intérêts? C'est comme si on avait demandé à l'époque à des manifestants pro-vie de faire le procès du docteur Morgentaler! Il y a beaucoup de questions qui méritent des réponses. Des réponses qui pourraient permettre au propriétaire du Zoo de

Saint-Édouard d'avoir droit à un dédommagement si ce genre de démarche est finalement jugée excessive et militante.

Heureusement, les milieux touristique et politique de la région se mobilisent pour soutenir le propriétaire du Zoo de Saint-Édouard et pour ralentir le rouleau compresseur initié par les porte-parole de la SPCA.

Ce n'est pas la première fois que les représentants de la SPCA de Montréal sévissent en région. Ils ont contribué à faire fléchir les genoux au Festival western de Saint-Tite et au Festival de Sainte-Perpétue, et maintenant ils sont en train de démanteler un zoo. On le répète, les cas de cruauté animale doivent être dénoncés et punis. Mais il faut des preuves indéniables et une analyse objective des dossiers avant d'en arriver à des mesures aussi draconiennes qui mettent littéralement en péril la survie des entreprises.

Une objectivité dont la SPCA de Montréal est philosophiquement incapable.

### “ ” CARREFOUR DES LECTEURS

#### À Pointe-du-Lac aussi la forêt est silencieuse...

En réaction à la lettre de Larry St-Pierre intitulée «*Contrôle des insectes piqueurs: une catastrophe écologique au lac des Piles*», publiée dans notre édition du 25 mai dernier.

Pour répondre à votre interrogation, cher Monsieur St-Pierre du lac des Piles, j'habite Trois-Rivières (secteur Pointe-du-Lac) depuis 35 ans, et quand nous sommes arrivés dans notre merveilleux coin de pays, nous voyions des hirondelles à profusion, et un

couple venait nicher dans notre petite cabane pendant plusieurs années. Nous avions aussi des pics flamboyants par dizaines. Lorsque nous nous promenions dans la forêt des 30 arpents au printemps, des nuages de moustiques nous tournaient autour et les oiseaux chantaient. Il fallait se mettre de l'insecticide pour ne pas se faire dévorer par les insectes, mais les oiseaux chantaient et virevoltaient.

Maintenant la forêt est silencieuse, pour le peu qu'il en reste car la construction a remplacé la forêt.

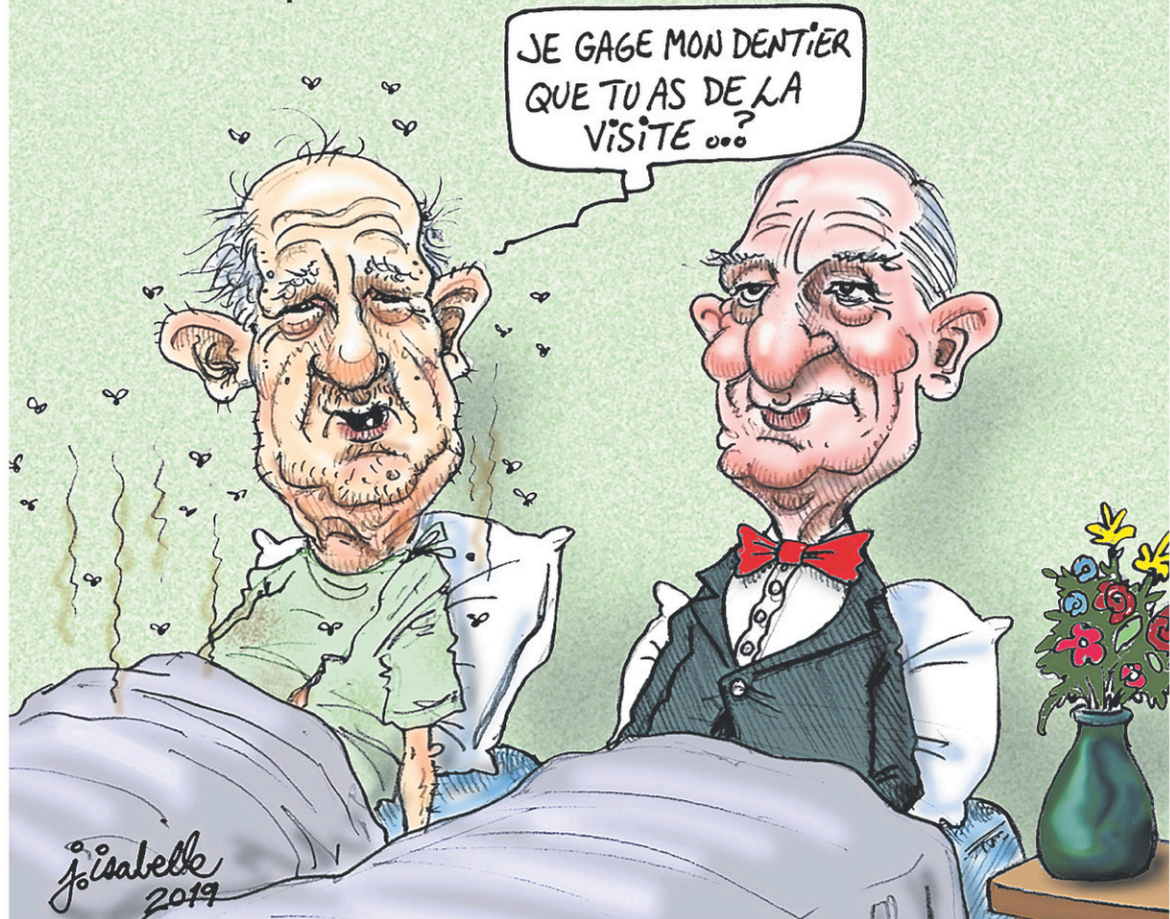
Lorsque nous allons dans ce qui reste de la forêt, nous entendons seulement le bruit de nos pas.

Si on coupe les vivres aux oiseaux insectivores, il arrive quoi?

Sûrement que des études approfondies et approuvées par des scientifiques ont été effectuées avant de répandre un produit biologique et écologique contre les insectes piqueurs, sinon il serait impensable de contribuer à même notre compte de taxes pour détruire une partie de la chaîne alimentaire?

**Francine Lupien**  
Pointe-du-Lac

#### Dans un CHSLD près de chez-vous...



MON CLIN D'ŒIL

**STÉPHANE LAPORTE**  
Collaboration spéciale

Le plus grand miracle réalisé par les Raptors de Toronto, c'est que les Montréalais prennent pour eux.



## CARREFOUR DES LECTEURS

# Soins de fin de vie: offrons-nous le cadeau de la clarté

Ce mercredi, le 5 juin, ce sera le 5<sup>e</sup> anniversaire de notre Loi québécoise sur les soins de fin de vie. C'est tout un événement remarquable et remarquable à souligner. Honorons notre Loi en lui offrant le maximum de clarté.

À raison, dans ses discours, notre premier ministre François Legault parle souvent de la clarté. «Faut que ça soit clair. Pour tout le monde.» Dans l'univers des soins et des services de fin de vie, que ça devienne plus clair! Pour les finissants de la vie. Pour leurs proches. Pour leurs soignants. Pour leurs établissements de soins.

Soyons clairs. Nous avons la Loi sur les soins de fin de vie ainsi que notre Commission sur les soins de fin de vie. Honneur au Québec! Les soins de fin de vie incluent: les soins de confort (soins palliatifs), le refus des soins avec médicaments efficaces contre les douleurs et les souffrances, la sédation palliative continue (terminale) et l'aide médicale à mourir. La dignité dans tout cela, elle passe énormément par le libre choix. Le bien-mourir, ça passe par la liberté de choix de tout et chacun, ça s'enracine dans la primauté du seul intérêt de la personne en fin de vie ou rendue à la fin de Sa vie.

Volontairement ou non, certains parlent des soins palliatifs et de fin de vie. C'est inapproprié et porteur



La Loi québécoise sur les soins de fin de vie: cinq chandelles de fierté et de dignité.

de confusion. Avec cette tendance, on pourrait parler de sédation palliative continue et de fin de vie ainsi que de l'aide médicale à mourir et soins de fin de vie. Chemin ombrageux à éviter.

Plus que jamais, soins de fin de vie est la terminologie la plus appropriée, inclusive, rassembleuse et la plus claire. Tout le Québec se doit de l'adopter, au nom de la clarté optimale, source de

mieux-être et de mieux-faire dans cet univers de la fin de la vie.

Voici les «découlants» de tout cela. Notre politique sur les soins palliatifs de fin de vie (vieille de 15 ans!) doit être mise à jour au

plus tôt et nommée Politique sur les soins de fin de vie. Les Maisons et les Unités de soins palliatifs devraient devenir des Maisons et des Unités de soins de fin de vie. Les chambres et les lits en seraient de fin de vie. Devraient naître l'Association québécoise des soins de fin de vie ainsi que différents regroupements de professionnels de soins de fin de vie et aussi au MSSS une Direction des soins de fin de vie. Enfin, le Québec devrait s'offrir soit avant la fin de 2019 ou au début de 2020 le Premier colloque québécois sur les Soins de fin de vie.

INCLURE et RASSEMBLER, voici notre défi pour mieux honorer notre Loi québécoise sur les soins de fin de vie.

À notre Loi, nos cinq chandelles de fierté et de dignité! À notre Loi, nos cinq chandelles de gratitude, ses nombreux bienfaits collatéraux ne cessant de naître au Québec et bien ailleurs. À notre Loi, nos cinq chandelles de courage et d'ouverture pour se mettre à jour et conforme au jugement unanime de la Cour suprême de février 2015.

**Yvon Bureau**

Travailleur social  
Consultant bénévole pour un mourir digne et libre  
Coprésident du Collectif Mourir digne et libre  
Québec (Québec)

## Je serai prêt à signer

La délicate question de l'aide médicale à mourir est débattue à nouveau et la réflexion gouvernementale devrait déboucher sur une avancée sociale importante. S'éteindre dans la dignité pourrait à moyen terme s'appliquer aussi aux gens atteints de l'Alzheimer ou frappés par d'autres maladies dégénératives. Faut-il aller de l'avant avec cette opportunité d'alléger le fardeau des proches aidants? Un dossier difficile et un questionnement philosophique à réponses variables.

Tout en considérant que le problème relié aux troubles cognitifs est réel et ne fera que s'accroître...

Tout en sachant que 90% des aidants impliqués et 70% du personnel médical concerné expriment leur ouverture face à une éventuelle législation...

Tout en s'interrogeant sur les conditions préalables aux difficiles

décisions de mettre fin à la vie...

Quelles sont les limites à ne pas franchir? Le débat bien sûr est émotif. Il faut aussi reconnaître honnêtement que le volet financier est partie prenante de la réflexion, tout comme les principes religieux de bon nombre d'entre nous.

Les débordements des uns sont donc à prévoir et les dérapages des autres qui découlent des positions fermes sont à venir, tout en étant déplorables et non productifs.

On n'a qu'à penser aux dossiers concernant l'avortement, le mariage gai, la laïcité, l'immigration, la peine de mort, la légalisation du pot, etc.

Trop de personnes impulsives et souvent peu au fait de la question ont tendance à ne fixer qu'un côté de la médaille.

Elles sont pour à 100 % ou fanatiquement contre. Que du noir ou du blanc, mais jamais de zone

grise. C'est une forme d'aveuglement volontaire. Ces gens s'expriment, point à la ligne, sans réaliser qu'ils ne font que durcir les positions opposées et donc retardent les conclusions souhaitées par la majorité.

Suis-je alors en faveur ou pas du droit de mourir dans la dignité si frappé éventuellement par certaines maladies bien identifiées et si j'en viens à atteindre le point de la presque déchéance visuelle, morale ou physique, tout en étant prisonnier de mon corps? S'il devient possible de faire une demande anticipée, même en considérant les motifs de l'opposition, je suis prêt à signer pour alléger le fardeau social et surtout par respect pour mes proches.

**Roger Matteau**  
Shawinigan

## STTR: encore des améliorations à faire

Après les consultations publiques sur l'amélioration des services de transport en commun offerts aux Trifluviens et auxquelles j'ai participé, je constate qu'en dépit des commentaires unanimes quant à la prolongation du service de transport en commun le dimanche, rien n'a été fait.

Pourtant, des autocars en provenance de Montréal et de Québec arrivent après 19 h 10. Si vous voulez profiter du centre-ville l'été, il faut rentrer pour 19 h 10. Tous les commerces sont ouverts le dimanche et se privent ainsi d'une clientèle captive. Des travailleurs qui ne peuvent se payer une course en taxi pour le retour doivent décliner un emploi dans un restaurant, faute de transport.

Le regroupement des commerces du centre-ville devrait mettre de la pression pour que la STTR prolonge les heures de service le dimanche.

La STTR fait fausse route en conservant un horaire révolu et ainsi manque d'envergure pour une ville de la taille de Trois-Rivières qui poursuit sa remontée, notamment par une offre touristique incroyable et une qualité de vie tout aussi formidable.

**Marc Laprise**  
Trois-Rivières

## L'USINE DE BÉCANCOUR SOUFFRE D'UN VOLUME INSUFFISANT

# PureSphera en phase critique



**MARC ROCHETTE**  
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

**BÉCANCOUR** — Spécialisée dans le recyclage d'appareils de réfrigération et de climatisation, l'entreprise PureSphera est dans une phase critique alors que l'usine de Bécancour souffre d'un volume insuffisant.

«Il faut qu'il se passe de quoi rapidement. Il faut qu'il y ait une perspective de solution ferme. On est à faible pourcentage d'utilisation de notre usine alors que le système fait en sorte que la compétition actuellement dans ce milieu-là vient de la valeur en métal des appareils», admet le directeur de l'exploitation, Mathieu Filion.

Ce qui fait en sorte que plus de 50 emplois additionnels sont en attente d'une modification de la réglementation environnementale afin de faire cesser la gestion illégale des appareils froids domestiques tels que réfrigérateurs et congélateurs et d'en assurer une décontamination complète et un recyclage optimal.

Le Groupe PureSphera a acquis en 2016 les actifs de Recyclage Éco-Solutions qui souhaitait s'en départir. Depuis, une vingtaine d'emplois ont été créés et plus de dix millions de dollars ont été investis dans les installations de Bécancour. «On a une technologie qui permet d'aller chercher le gaz dans plusieurs systèmes ainsi que dans la mousse isolante. C'est très efficace», explique-t-il.

Selon *La Presse*, l'impact de PureSphera en matière de gaz à effet de serre était jugé si prometteur que le gouvernement Couillard



Le directeur de l'exploitation chez PureSphera, Mathieu Filion.  
— PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

avait investi cinq millions de dollars dans l'usine en 2016. L'entreprise a été accréditée pour vendre des crédits compensatoires aux grands pollueurs sur le marché du carbone. «On est le générateur majeur au Québec de crédit carbone», a précisé au *Nouvelliste* M. Filion.

Dès le départ, la viabilité du projet était liée à un programme d'écofraîs qui devait financer l'implantation d'un vaste système de collecte et de recyclage des vieux appareils dans tout le Québec. En 2017, le gouvernement libéral avait publié un projet de règlement pour imposer des frais estimés à environ 60 \$ sur chaque achat de réfrigérateur. Les sommes recueillies auraient été gérées par les détaillants qui vendent les appareils neufs, comme c'est déjà le cas pour divers produits dont le gouvernement veut

favoriser le recyclage. «Il y a déjà des exemples qui existent pour les pneus, l'électronique, la peinture», a-t-il souligné en entrevue.

Or, le projet de règlement avait suscité une levée de boucliers. Des détaillants ont dénoncé l'idée de faire porter le fardeau aux consommateurs. Le projet de règlement n'a finalement jamais été adopté, décrit *La Presse*.

«Entre-temps, on a des contrats, on travaille avec certains détaillants, mais c'est très difficile. On a reçu de l'aide ponctuelle du ministère de l'Environnement ou d'autres sources parce que le travail qu'on fait a une très bonne valeur environnementale. Mais les volumes ne sont pas là parce qu'il existe tout un marché où ce matériel-là se retrouve beaucoup chez les ferrailleurs. «Il faut dévier la structure

traditionnelle de la valeur du métal vers une structure cohérente de recyclage», poursuit M. Filion, qui évoque également la présence de «10 à 15 kilos de plastique dans chaque frigo, chaque congélateur».

Évidemment, dit-il, «ça prend du transport, la technologie, la publicité pour inciter les gens à faire le bon choix». «Oui, il y a un frais, est-il de 30, 40, 60, 65 dollars, ce sera au groupe et au ministère de s'asseoir avec Recyc-Québec et tout le monde pour le déterminer», reconnaît-il, tout en insistant pour dire qu'il ne s'agit pas d'une taxe.

Le député de Nicolet-Bécancour, Donald Martel, a organisé une rencontre au cours des derniers mois entre le ministre de l'Environnement, Benoit Charette, et le président de PureSphera, Jean Shoiry, qui se montre de plus en plus impatient.

«Il m'a dit dernièrement que le dossier avançait bien. Il était assez confiant, il a été très sensible à la situation, il a vu le potentiel. Je fais confiance à Benoit là-dedans. Sa détermination à récupérer les frigos est totale et je sais qu'il travaille fort là-dessus», affirme-t-il.

Le maire de Bécancour, Jean-Guy Dubois, dit ne pas comprendre pour quelle raison «ça n'avance pas».

«On attend toujours la fameuse réglementation. L'entreprise est de qualité, elle respecte des critères environnementaux, elle a passé à travers toutes les étapes, ça fait longtemps qu'ils sont là, ce serait tellement logique qu'il y ait une écotaxe qui fasse survivre tout ça et qu'on arrête d'aller mettre ça dans les sites d'enfouissement. Je suis bien conscient qu'il faudrait qu'il se passe de quoi. Il y a quelqu'un qui dort au gaz quelque part. Ça presse. Ça fait trop longtemps qu'on en parle, on donne des subventions en attendant», conclut le premier magistrat.

## Apple dévoile ses nouveautés logicielles

**SAN JOSE, Calif. (AP)** — Les dirigeants d'Apple ont présenté lundi plusieurs changements pour améliorer la confidentialité et la vitesse d'exécution des logiciels de ses téléphones et ordinateurs, certains visant à l'aider à se diversifier pour contrebalancer la baisse des ventes de son produit de base, le iPhone.

Le chef de la direction d'Apple, Tim Cook, a commencé sa présentation en rappelant les services annoncés par Apple plus tôt ce printemps, notamment un service de lecture de nouvelles et un service

d'arcade pour les jeux. La vitrine de logiciels est un rite annuel. Cependant, cette année, Apple doit faire face à son plus grand défi depuis la mort de son cofondateur visionnaire, Steve Jobs, il y a près de huit ans.

Bien que toujours populaire, le téléphone d'Apple ne génère plus des bénéfices comme il l'a fait pendant dix ans. Les ventes ont fortement chuté au cours des deux derniers trimestres et pourraient subir un nouveau choc si le gouvernement chinois décidait de cibler

le iPhone en représailles, dans le cadre de la guerre commerciale menée par le président américain Donald Trump.

La présentation d'Apple s'est largement concentrée sur les mises à jour mineures de son logiciel phare, mais elle a laissé entrevoir des signes que la société se recentrait de plus en plus sur les services.

Apple a notamment mis l'accent sur la protection de la vie privée - s'inspirant des démarches de tous les géants technologiques comme Facebook et Google ces derniers

temps.

Dans son nouveau système d'exploitation pour appareils portables iOS 13, la société introduit «Sign in with Apple» pour permettre aux utilisateurs de se connecter à des applications sans utiliser les services de connexion similaires de Facebook et de Google. Cette connexion permet de masquer la véritable adresse courriel d'un utilisateur, si souhaité. Apple facilite également le dévoilement d'un seul emplacement aux applications, une seule fois, et non continuellement.

↓ TORONTO  
16 015,89  
- 21,60

↑ NEW YORK  
24 819,78  
+ 4,74

↓ S&P 500  
2744,45  
- 7,61

↓ PÉTROLE  
\$US 53,25  
\$US - 0,25

↑ DOLLAR  
€US 74,24  
€US + 0,29

↑ EURO  
\$CAN 1,5110  
€CAN + 0,12

ENTENTE DE PRINCIPE ACCEPTÉE À L'ALUMINERIE ALCOA DE BAIE-COMEAU

# «On espère que les gens de Bécancour vont être aussi ouverts»

François Legault surpris que le Parti libéral défende le syndicat



**MARC ROCHETTE**  
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

**BÉCANCOUR — «On a appris une bonne nouvelle en fin de semaine: Alcoa a réglé une convention collective de six ans pour 700 employés à Baie-Comeau. On espère que les gens de Bécancour vont être aussi ouverts».**

Voilà comment le premier ministre du Québec, François Legault, a commenté le fait que vendredi dernier, à la date d'échéance de leur convention collective, les membres du Syndicat national des employés de l'aluminium de Baie-Comeau-CSN (SNEABC) ont accepté à 85,6 % l'entente de principe intervenue avec leur employeur le 21 mai dernier.

Il répondait au chef de l'opposition officielle, Pierre Arcand, qui lui demandait s'il avait obtenu un deal lors de sa rencontre avec le grand patron d'Alcoa pour régler le lock-out à l'Aluminerie de Bécancour qui approche les 17 mois.

«Je suis très surpris de voir que le Parti libéral défend la position d'un syndicat qui demande 10 000 heures de libération syndicale, qui demande des salaires plus élevés, qui demande que la contribution de l'employeur de 60 % soit augmentée. Raymond Bachand avait raison, le Parti libéral n'est plus le parti de l'économie», a lancé M. Legault lors de la période de questions à l'Assemblée nationale. Pour le professeur titulaire en relations de travail de l'UQTR, Jean-Claude Bernatchez, comme les usines de Baie-Comeau et de Bécancour fabriquent toutes les deux de l'aluminium de première fusion, elles se prêtent à une approche comparative.

«Par conséquent, l'entente intervenue à Baie-Comeau, si elle ne saurait s'appliquer intégralement d'emblée à Bécancour, peut servir de référence pour une reprise de la négociation collective à Bécancour», croit-il.

Et leur nouveau contrat de travail de six ans ne comprend aucune nouvelle sous-traitance. «En plus des augmentations de salaire totalisant près de 16,55 % sur 6 ans, notre nouveau régime de retraite à prestation cible, qui entrera en vigueur seulement en janvier 2021, comporte des gains importants tels qu'une rente supérieure au régime à prestation déterminée et une contribution patronale supérieure, ce qui représente un investissement majeur», a commenté Michel Desbiens, président du SNEABC.

Alcoa Baie-Comeau compte 700 syndiqués pour une production annuelle de 325 000 tonnes métriques. «Si ce rapport entre le



L'acceptation de l'entente de principe à l'Aluminerie Alcoa de Baie-Comeau a amené le premier ministre François Legault à parler de l'ABI.

—PHOTO: FRANCOIS GERVAIS

niveau de production annuelle et le nombre d'employés était appliqué à l'Aluminerie de Bécancour, cela ramènerait les effectifs de 1000 travailleurs à 885 salariés, la capacité productive annuelle à Bécancour étant d'environ 420 000 tonnes», fait remarquer M. Bernatchez.

Les négociations collectives chez Alcoa Baie-Comeau se sont déroulées pendant trois mois et demi. «Cela représente un délai très raisonnable pour conclure une convention collective sophistiquée et démontre la maturité des relations industrielles dans cette usine», fait-il remarquer.

Un enjeu incontournable, sinon principal, à l'usine d'Alcoa à Baie-Comeau était la sous-traitance. Or, dit-il, le même enjeu stratégique se retrouve à l'usine Alcoa (75 %) de Bécancour.

Ce qui l'amène à conclure qu'Alcoa ne souhaitait pas établir un «pattern» à Bécancour pour valoir à Baie-Comeau. «La multinationale Rio-Tinto est présente à Bécancour (25 %) alors qu'elle ne l'est pas à Baie-Comeau, lieu d'une négociation collective réussie, voire exemplaire. Est-ce Rio-Tinto pose des exigences à Bécancour qui retardent un règlement négocié? La question se pose, mais ce n'est qu'une hypothèse», soulève le spécialiste.

Selon lui, la clause de sous-traitance négociée à l'Aluminerie de Baie-Comeau est en principe plus généreuse pour les travailleurs que les dispositions relatives à la sous-traitance offertes à Bécancour. «Du moins, elle a l'avantage de préciser exactement les limites de l'utilisation de la sous-traitance, ce que l'offre patronale ne faisait pas»,

souligne-t-il.

À son avis, une crise de confiance existe de longue date au niveau des acteurs sociaux à l'Aluminerie de Bécancour. «Le blocage du dialogue social à Bécancour en représente vraisemblablement une résultante», soutient M. Bernatchez.

À la lumière du succès de la négociation collective intervenue à l'Aluminerie Alcoa Baie-Comeau, ce dernier croit qu'il serait à priori souhaitable de faire intervenir à nouveau un médiateur afin de tenter de régler le lock-out de l'Aluminerie de Bécancour.

«Est-ce que le gouvernement du Québec pourrait faire intervenir un arbitre dans le lock-out ABI en lui demandant de trancher, en s'inspirant autant que faire se peut, de la nouvelle convention collective intervenue chez Alcoa Baie-Comeau? La question mérite d'être envisagée ou tout au moins, d'être soumise aux parties», suggère-t-il.

Pour sa part, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité, Jean Boulet, voit dans l'entente de Baie-Comeau un facteur bénéfique pour le processus de négociation à l'Aluminerie de Bécancour.

«Je regarde ça dans une perspective un peu globale et pour moi, c'est un élément qui m'apparaît bénéfique et qui fait comprendre aux parties l'importance de négocier et d'en venir à une entente», affirmait-il récemment au Nouvelliste.

Fait à noter, la multinationale Alcoa, qui est copropriétaire d'ABI, se retrouve avec deux nouveaux mandats de grève dans des alumineries aux États-Unis.

## Le lobby du pétrole réclame plus de soutien pour les pipelines

OTTAWA (PC) — À l'approche de l'élection fédérale de l'automne, le plus grand lobby pétrolier et gazier au pays exhorte tous les partis politiques à soutenir les grands projets de gazoducs et de gaz naturel liquéfié et à créer un régime de réglementation permettant de mener à terme ces projets plus rapidement.

L'Association canadienne des producteurs pétroliers a publié lundi sa «plateforme» fédérale sur l'énergie, qui décrit les problèmes auxquels est confrontée l'industrie pétrolière et gazière et explique comment le gouvernement fédéral peut créer de

meilleures conditions pour la croissance du secteur.

Le chef de la direction de l'association, Tim McMillan, affirme que le Canada a perdu son avantage concurrentiel à la suite de modifications apportées à la réglementation et aux politiques, qui ont dissuadé les investisseurs. Il a ajouté que le gouvernement devrait avoir pour priorité de veiller à ce que les grands projets d'oléoducs tels que Trans Mountain soient complétés, afin de permettre aux producteurs de pétrole de vendre leurs produits sur les marchés mondiaux, où la

demande en énergie augmente.

Le groupe s'est également associé à Manufacturiers et exportateurs du Canada et à l'association canadienne des entrepreneurs en puits de forage pour demander à la Chambre des communes d'adopter les quelque 200 amendements que le Sénat a apportés à la nouvelle législation des libéraux en matière d'évaluation environnementale.

Le regroupement affirme que sans les changements proposés par le Sénat, le projet de loi C-69 rendrait trop difficile la construction de projets énergétiques au Canada.

## Le fédéral a commencé à payer des informateurs sur l'évasion fiscale

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a commencé à verser des paiements à des informateurs pour des renseignements qui ont permis jusqu'à présent de recouvrer plus de 19 millions \$ en taxes et impôts liés à de l'évasion fiscale à l'étranger.

Des documents récemment publiés indiquent que l'Agence du revenu du Canada a fait les premiers paiements dans le cadre de son Programme de dénonciateurs de l'inobservation fiscale à l'étranger entre avril 2018 et la fin du mois de mars de cette année.

Le programme a été lancé il y a cinq ans dans le cadre des efforts

du gouvernement contre l'évasion fiscale internationale.

L'Agence du revenu affirme qu'elle ne peut pas divulguer les montants versés aux informateurs, car ces données pourraient potentiellement révéler leur identité.

Cependant, dans le cadre du programme, la récompense représentée entre 5 et 15 pour cent de l'impôt fédéral perçu dans les cas où le montant évalué et recouvré dépasse 100 000 \$.

Les nouveaux chiffres ont récemment été présentés à la Chambre des communes en réponse aux questions écrites du député néo-démocrate Pierre-Luc Dusseault.

9  
11

## À VOTRE TOUR !

UNE RÉALISATION  
DU SERVICE DE  
LA PROMOTION

## NORMAND GUINDON DE CÉDANT À REPRENEUR

Il y a 12 ans, à la faveur d'une occasion qui s'est présentée, Normand Guindon vendait son entreprise. À titre de cédant, il s'est retrouvé confronté à un choc des valeurs. En 2012, au moment d'investir dans Canlak et d'en devenir le président, il se promet que l'expérience de transfert – comme repreneur cette fois-ci – serait plus positive.

Lorsqu'elle ouvre ses portes à Daveluyville, au tournant des années 80, Canlak ne compte que trois personnes. Aujourd'hui, quelque 140 employés travaillent à fabriquer des produits de finition pour répondre aux besoins de clients dans le marché des armoires de cuisine, des planchers, du meuble et du bois ouvré. L'établissement figure même au premier rang des entreprises canadiennes à capitaux privés dans l'industrie du revêtement pour le bois.

« Dans tout processus de transfert, il est préférable de mettre l'orgueil de côté. »

Issu d'un environnement d'affaires semblable à celui de Canlak, Normand Guindon est demeuré un peu amer du sort réservé à l'entreprise qu'il a fondée, puis vendue en 2007. Changement de créneau, fermeture d'usines, mises à pied, transfert des laboratoires de recherche : en choisissant de s'associer à

Éric Vaillancourt à la tête de l'un des fleurons de la MRC d'Arthabaska, il écartait d'emblée ce genre de scénario de sa stratégie de relance.

« On m'a approché, car j'étais connu dans le milieu, détaille l'homme. Le lien s'est fait par l'entremise de ma firme de comptables, qui se trouvait à être aussi celle de Canlak. Éric et son associé de l'époque sont entrés en contact avec moi, des discussions ont été entamées et, assez rapidement, j'ai accepté d'investir dans l'entreprise. Nous avons travaillé en équipe pour voir où nous en étions rendus au chapitre du personnel, des produits et du marché. »

### DES DÉFIS À RELEVER

Pour celui qui a récemment intégré le conseil d'administration du CTEQ et qui souhaite maintenant faire profiter d'autres entrepreneurs de son expérience, plusieurs défis ont dû être relevés à son arrivée dans l'entreprise de Daveluyville. D'une compagnie à portée essentiellement provinciale, Canlak a élargi ses horizons pour conquérir l'international, embauché des employés spécia-



Normand Guindon

lisés, revu son offre et triplé la superficie de son laboratoire.

« La recherche et le développement, c'est notre cheval de bataille. Éric et moi sommes des associés aux profils différents, mais qui se complètent bien autour d'une vision commune, poursuit M. Guindon dont les deux filles, Marie-Sophie (directrice du marketing) et Alexandra (représentante aux ventes), se sont jointes à lui dans l'entreprise. Nous avons toujours su atteindre nos objectifs dans le respect de nos valeurs et, à nos yeux, le succès, c'est ça ! »

Le Centre de transfert d'entreprise du Québec (CTEQ) poursuit sa mission et rayonne de plus en plus dans le milieu économique. Dans cette série d'articles, découvrez l'engagement de personnalités d'affaires qui partagent tellement la même vision du CTEQ qu'elles ont choisi d'en devenir des ambassadeurs ou des membres du conseil d'administration.

Prochain rendez-vous : le 3 septembre



### SECRETS DE RÉUSSITE

#### >>> LES DÉFIS

Il faut savoir s'entourer des meilleurs, de personnes fortes, plus fortes que soi. Dans tout processus de transfert, il est préférable de mettre l'orgueil de côté. Un plan solide est nécessaire et la relève doit prendre le relais avec une marge de manœuvre financière.

#### >>> LES BONNES PRATIQUES

Croire en l'entreprise, juger des circonstances, être sans cesse à l'écoute : la relève a une responsabilité vis-à-vis la suite des choses. Il faut de la passion – 50 % doit venir de la tête et l'autre moitié du cœur – et choisir un secteur qui a de l'avenir.

#### >>> UN CONSEIL

Je suggère d'avoir confiance et d'être réaliste. Pour faire face aux tempêtes, il est essentiel d'être bien accompagné. Il faut avoir à l'esprit que tout changement dans l'entreprise doit être bien géré pour être en mesure de garder la proximité avec les clients.

### À PROPOS DU CTEQ

Créé en 2015, le CTEQ coordonne les démarches des repreneurs et des cédants dans leur projet de transfert d'entreprise. Présente sur tout le territoire québécois, son équipe de conseillers propose des formations et des événements (sommets, conférences, 5@7, etc.), mais aussi un service de mise en relation et de référencement d'occasions de reprise et de profils de repreneurs, l'INDEX.



Une mission centrée sur la relève des dirigeants, à l'écoute des besoins des entrepreneurs du Québec.

NOUS CRÉONS LES LIENS !



INFORMATION  
FORMATIONS  
MAILLAGE  
COORDINATION  
RÉFÉRENCIEMENT



Centre de transfert  
d'entreprise du Québec

1 844 200-CTEQ (2837)  
ctequebec.com

DES ÉLÈVES DE POINTE-DU-LAC ENREGISTRENT LEUR PROPRE ALBUM DE CHANSONS

# Une bonne façon d'aimer l'école



FRANÇOIS HOUDE  
francois.houde@lenouvelliste.qc.ca

**TROIS-RIVIÈRES** — Aller à l'école pour enregistrer un album de chansons, voilà le rêve qui s'est réalisé pour neuf élèves de la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année de l'école de Pointe-du-Lac. L'album de six chansons composées par les jeunes s'intitule *Le Phare* et a officiellement été lancé lundi.

La genèse de l'histoire remonte à un an. À l'époque, voyant venir la fin de l'année scolaire, la jeune Clémence Fleury avait écrit un poème pour remercier ses enseignants. Elle a même interpellé son professeur d'éducation physique Guillaume Grenier, sachant qu'il fait partie du groupe de musique bien connu Bears of Legend, pour savoir s'il ne pourrait pas l'aider à en faire une chanson. «J'ai beaucoup de difficulté à dire non à un élève qui me propose un beau projet, plaide l'enseignant. On a *tripé* tous les deux à faire cette chanson qu'elle a présentée lors du spectacle de fin d'année.»

«En septembre, de poursuivre l'enseignant, Clémence m'est revenue très motivée avec trois ou quatre autres chansons en me disant qu'elle aimerait les présenter au spectacle de Noël. Je lui ai dit qu'elle pourrait même penser à faire un album si on allait chercher d'autres élèves pour écrire d'autres chansons. On travaille depuis septembre sur ce projet-là en y consacrant du temps sur les récréations, les heures de dîner, etc. On a enregistré le tout début mai. Je voulais que chacun des participants soit prêt alors ils ont travaillé une seule chanson, mais à fond, incluant l'interprétation puisque je voulais qu'ils la chantent devant tout le groupe. Ils ont beaucoup gagné en confiance. Je les ai vraiment vus éclore à travers les mois, prendre leur place et je suis convaincu que c'est un acquis qui va se manifester dans d'autres contextes comme des exposés oraux devant la classe par exemple.»

L'initiatrice du projet semble assurément bien à l'aise avec cette



Professeur d'éducation physique mais également musicien, Guillaume Grenier présentait lundi l'album *Le Phare* réalisé avec les chansons composées et interprétées par des élèves de l'école de Pointe-du-Lac comme Raphaël Jourdain.

— PHOTO: STÉPHANE LESSARD

première expérience dans l'industrie de la musique. «Mes parents trouvent que je chante bien alors, ça m'a encouragée à écrire une chanson, expliquait Clémence Fleury, 9 ans. J'ai trouvé ça assez difficile parce qu'il faut que ça rime mais il faut aussi avoir du contenu et trouver un bon sujet. Mais dès que tu as trouvé ton sujet, c'est plus facile.» Les thèmes abordés sur *Le Phare* touchent directement aux réalités des jeunes; il y est question de persévérance scolaire, de passages obligés, d'inspiration, de la famille, d'entraide, etc. «Je ne voulais pas que ce soit seulement moi qui chante, de poursuivre la jeune fille, mais que d'autres élèves profitent du fait que M. Guillaume joue de la guitare. J'aime beaucoup l'album parce qu'il contient différentes sortes de chansons et je trouve que c'est très original.»

Guillaume Grenier et l'enseignante de musique Nathalie Rivard ont ouvert l'œil et les oreilles pour détecter des jeunes intéressés à participer au projet. Neuf ont accepté de se lancer dans l'aventure. En plus de Clémence Fleury, on retrouve: Clara Rivest (3<sup>e</sup> année), Novalie Santerre (4<sup>e</sup> année), Romy Marcoux (4<sup>e</sup> année), Marilou

Limoge (4<sup>e</sup> année), Marie-Soleil Lavigne (5<sup>e</sup> année), Raphaël Jourdain (5<sup>e</sup> année), Alicia Arseneault (5<sup>e</sup> année) et Koralie Bédard (6<sup>e</sup> année). «On en avait certains avec un peu d'expérience en musique et d'autres qui n'en avaient aucune, ce qui faisait un tout varié et intéressant.» L'éducateur Marc-Antoine Goulet et la chanteuse Samirah Dupuis ont également participé à cette réalisation hors du commun.

**«Mes parents trouvent que je chante bien alors, ça m'a encouragée à écrire une chanson»**

— Clémence Fleury

Les responsables n'ont lésiné ni sur le produit ni sur l'ampleur du lancement alors que dans le gymnase de l'école, ils avaient créé une scène avec décor, éclairages, système de son pour que les participants puissent interpréter leur chanson dans un contexte convaincant devant les autres élèves de l'école et les médias.

Cinq cents copies de l'album

ont été imprimées. Deux cent cinquante d'entre elles sont d'ores et déjà vendues et les copies restantes sont offertes à la vente au coût de 10 \$, au sein même de l'école pour l'instant.

Tout l'argent amassé par les ventes servira à assurer le rayonnement de la musique et de la culture dans l'école par l'achat d'instruments, notamment.

«Le projet est vraiment unique par la façon dont on l'a abordé à savoir que ça part des élèves eux-mêmes, dit le directeur de l'école Mario Tessier. Ce que je trouve important, c'est que ce soit les élèves qui nous entraînent dans un projet qu'eux voulaient voir se réaliser. Tous les élèves ont assisté au lancement alors, l'an prochain, il va sûrement y en avoir au moins le double qui vont vouloir faire de même. Si on est en mesure de valoriser l'élève, de lui permettre de grandir et de s'épanouir, ça s'inscrit très directement dans notre mandat d'éducation. L'école, ce n'est pas qu'une histoire de tableaux verts ou blancs, de mathématiques ou de français, c'est aussi un milieu de vie avec tout ce qu'on retrouve autour. C'est ça qui fait que l'élève aime l'école.»

# Les Chefs!: la victoire à Alex

**RICHARD  
THERRIEN**

CHRONIQUE  
rtherrien@lesoleil.com



Alex Bouchard, félicité par ses adversaires, devient le sixième aspirant de la région de Québec à remporter la finale de l'émission *Les Chefs!* — PHOTO ICI RADIO-CANADA TÉLÉ

**A**lex Bouchard a commencé à prendre des cours de cuisine à la deuxième saison des *Chefs!* en 2011, l'année de Guillaume St-Pierre. Il avait 17 ans quand l'émission est née sur ICI Radio-Canada Télé. Lundi soir, il a réalisé un rêve d'adolescent en remportant la finale de cette compétition de cuisine. Une autre formidable démonstration de haute voltige culinaire.

C'est donc le sixième aspirant-chef de la région de Québec à remporter la finale. «À Québec, on aime bien manger. On a vraiment une passion pour la gastronomie», m'a confié le champion après la diffusion de l'émission, libéré du lourd secret de sa victoire, qu'il a dû garder durant plusieurs mois. «C'est ce qui a été le plus dur là-dedans, j'en ai rêvé après le tournage.»

Les finalistes avaient carte blanche pour préparer en cinq heures un menu qui reflétait leur personnalité et composé d'une entrée froide, d'une entrée chaude, d'un plat principal et d'un dessert.

Alex Bouchard l'a emporté avec des œufs mollets et un consommé de bœuf en entrée, ainsi qu'une pintade demi-deuil comme plat principal. Déjà, avant de rendre son verdict, Jean-Luc Boulay a qualifié le carpaccio d'ananas d'Alex d'«un des plus beaux desserts qu'on aura vus aux *Chefs!*».

D'une belle assurance, Alex a une fois de plus montré ses qualités de chef, utilisant entre autres un séchoir pour donner à son chocolat la bonne texture. «C'est plus précis que le bain-marie et une pratique assez courante en pâtisserie», m'a-t-il expliqué.

Pour la première fois de l'histoire des *Chefs!*, la finale opposait quatre candidats. Et alors qu'un d'entre eux devait être éliminé après les entrées froides et chaudes, les juges ont été incapables de trancher et ont choisi de garder les quatre jusqu'au dessert. «Je pense que je n'aurais pas dormi de la nuit. De renvoyer quelqu'un, ça m'aurait fait mal», a expliqué Jean-Luc Boulay. On avait rarement vu les juges aussi élogieux et unanimes dans

leurs commentaires.

La deuxième place est allée à la seule femme finaliste, Brenda Poirier, 26 ans, de Saint-Prime au Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui espérait succéder à Ann-Rika Martin, de l'édition 2017, comme deuxième fille gagnante. Jean-Luc Boulay l'a qualifiée de «courageuse» lorsqu'elle a complété son dessert, malgré des coquilles de chocolat blanc qui n'ont pas tenu, une fois démoulées.

Le stress plus intense qu'à l'habitude de Mark Heinz Gutenkunst l'a desservi, mais sa mousse d'oursin a conquis Normand Laprise.

L'aspirant-chef de 30 ans, de Montréal, a fini troisième. Bon dernier, Jules Bruneau-Frenette, 26 ans, de Montréal, a été le plus brouillon du quatuor, oubliant la crème sûre dans deux assiettes pour accompagner son boudin noir, puis laissant traîner ses casseroles par terre devant son poste de travail. N'empêche, on peut qualifier de combattant ce concurrent qui a survécu à trois duels.

À 26 ans, Alex Bouchard ne se voit pas ouvrir son propre restaurant à court terme, et préfère se perfectionner au restaurant

saucier-rôtisseur. Il repart des *Chefs!* avec des prix d'une valeur totale de 30 000 \$, dont un voyage en Grèce. «Avoir gagné la finale reste le plus beau prix», dit-il toutefois.

Cette neuvième saison des *Chefs!*, menée avec beaucoup de rythme par Élyse Marquis et Daniel Vézina, aura été palpitante du premier au dernier épisode. La présence de chefs juniors et le retour de participants connus, en plus de la formidable unité dans la brigade, auront entre autres marqué cette édition. C'est impératif: on veut une 10<sup>e</sup> saison.



## › EXPOSITION COULEURS EN SOI

L'artiste Élyse Proulx expose quelques-unes de ses œuvres à la Maison Rodolphe-Duguay. Dessins et couleurs sont au cœur de sa démarche artistique et elle utilise aussi la calligraphie et la reliure. Intitulée Couleurs en soi, l'exposition sera accessible du mardi au dimanche de 10 h à 16 h jusqu'au 30 juin. — PHOTO: OLIVIER CROTEAU



## › LES SCULPTURES SONT DE RETOUR DANS LE SECTEUR NORMANVILLE

Cette année encore, les terrains de résidences des rues Nérée-Beauchemin et des Frênes, dans le secteur Normanville de Trois-Rivières, se sont ornés d'œuvres dans le cadre de l'exposition à ciel ouvert «Ma ville, mon quartier, ma rue». Jusqu'au 15 octobre 2019, 28 sculptures réalisées par 17 sculpteurs de la Mauricie et du Centre-du-Québec y sont exposées. Pour la première fois, l'Association récréative de Normanville s'est associée au Festival international de la poésie de Trois-Rivières, avec l'inscription d'un extrait de poème sur la plaque indiquant le nom de chacune des œuvres. — PHOTO: OLIVIER CROTEAU



Plus de photos sur notre application mobile et sur [lenouvelliste.ca](http://lenouvelliste.ca)

RENÉE MARTEL DE NOUVEAU ATTEINTE D'UN CANCER DU SEIN

# La chanteuse annule sa tournée

MATTHIEU MAX-GESSLER

m.maxgessler@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — La célèbre chanteuse country Renée Martel a annoncé lundi être à nouveau atteinte d'un cancer du sein, ce qui la force à annuler la tournée de son spectacle *Cowgirl dorée, mon histoire!*

Cette annonce a été faite sur la page Facebook de l'artiste par les Productions Martin Leclerc, en début d'après-midi. On y indique que les traitements que suivra la chanteuse débiteront dans les prochaines semaines.

Les Productions Martin Leclerc précisent que les personnes qui ont déjà acheté des billets pour le spectacle de Renée Martel pourront contacter la billetterie où ils se les sont procurés pour obtenir un remboursement. Cela ne concerne toutefois pas le spectacle *Renée Martel La fête à Saint-Tite*, qui doit être présenté le 14 septembre au Festival western



Renée Martel a dû annuler sa tournée en raison d'un nouveau cancer du sein.

— PHOTO: SYLVAIN MAYER

de Saint-Tite, dont la chanteuse assurait la mise en scène.

«Le spectacle est déjà monté et Renée Martel y est entourée d'un grand nombre d'artistes,

c'est un collectif, explique Geneviève Frappier, coordonnatrice aux communications et équipe spectacles du festival. Et on a l'information des Productions

Martin Leclerc que la présence de Mme Martel n'est pas compromise pour Saint-Tite.»

«Mais c'est une information malheureuse pour une personne qu'on apprécie énormément», ajoute Mme Frappier.

Les autres artistes impliqués dans le spectacle du 14 septembre sont Paul Daraïche, Annie Blanchard, Laurence Jalbert, Yves Lambert, Manon Bédard, Les Frères à ch'val, Marc Hervieux et Laurie Leblanc.

Le producteur de ce spectacle, Martin Leclerc, n'a pas souhaité commenter davantage l'état de santé de Renée Martel, se limitant à dire que «son moral est bon». Dans un communiqué diffusé lundi, sa maison de production indique que la chanteuse «désire se concentrer sur sa guérison dans l'intimité et n'émettra aucun commentaire pour le moment». Il assure cependant, à l'instar de Mme Frappier, que la mise en scène du spectacle *La fête à Saint-Tite* est terminée et que quoi qu'il

arrive, le spectacle pourra avoir lieu en septembre.

## «UNE PIONNIÈRE CHEZ NOUS»

Renée Martel est impliquée depuis belle lurette dans le Festival western comme chanteuse et, depuis quelques années, dans la mise en scène de spectacles. «On peut dire que c'est une pionnière chez nous, souligne Mme Frappier. Je ne pourrais pas dire depuis combien d'éditions elle est présente, mais elle fait partie de notre riche et belle histoire au niveau musical.»

La chanteuse a signé la mise en scène du spectacle d'ouverture de la précédente édition du Festival western. Elle a également été l'architecte du spectacle de clôture de la 50<sup>e</sup> édition, spectacle qui revisitait les 50 ans de l'événement.

Âgée de près de 72 ans, Renée Martel compte presque 65 ans de carrière comme chanteuse. Elle a déjà combattu un premier cancer du sein il y a six ans.

FESTIVAL COUNTRY WESTERN DE SAINT-PAULIN

# 3000 personnes attendues

MARTIN LAFRENIÈRE

martin.lafreniere@lenouvelliste.qc.ca

SAINT-PAULIN — L'organisation du Festival country western de Saint-Paulin s'attend à accueillir quelque 3000 personnes en 2019, soit 1000 personnes de plus qu'en 2018.

Le comité organisateur croyait attirer 3000 visiteurs en 2018 en se basant sur l'achalandage des dernières années. Sauf que le festival de l'an dernier s'est déroulé alors que les températures dépassaient régulièrement les 30 degrés. La clientèle des véhicules récréatifs a baissé: au lieu d'accueillir 400 véhicules récréatifs, le bilan est de près de 300.

«On était carrément dans la canicule. Et il y avait des travaux sur des routes. On a eu moins de monde. Mais ça a bien été quand même», explique Mona Tremblay, qui dirige le festival avec son conjoint, Raymond Ouimet.

Cette diminution de l'achalandage ne décourage nullement Mme Tremblay. Elle dirigera ce festival pour une deuxième année. «On aime ça. C'est agréable de rencontrer les gens chaque année. On a des gens qui reviennent. On est une famille», raconte celle qui continue d'organiser avec son



Raymond Ouimet et Mona Tremblay attendent quelque 3000 personnes au Festival country western de Saint-Paulin. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

conjoint le Festival country de Saint-Roch-de-l'Achigan, en juillet, et qui est à la tête d'un festival du même genre à Saint-Barthélemy, en août.

La programmation du Festival country western de Saint-Paulin présente plus de 20 spectacles, du 2 au 7 juillet. Des artistes comme Steeve Desmarais, David Bernatchez, Stéphanie Labbé et Danny

Sylvestre seront de la partie.

Le festival commence le mardi 2 juillet avec une soirée de danse animée par Roland Pelletier au centre multiservice Réal-U.-Guimond. Le fondateur du festival country a donné un coup de main à l'organisation de l'édition 2019.

Les spectacles du festival se déroulent sous un chapiteau installé au terrain des loisirs.

## LES ARTS EN BREF

### Moulin seigneurial

TROIS-RIVIÈRES (KA) — La photographe Marie-Ève Labrie expose ses œuvres dans la galerie d'art du logis du meunier du Moulin seigneurial de Pointe-du-Lac. L'artiste multidisciplinaire s'amuse avec les points de vue et la couleur afin de créer des images originales et empreintes d'émotions. L'exposition sera présentée jusqu'au 12 juin et elle est accessible de 10 h à 17 h.

### Série Musique à St. James

TROIS-RIVIÈRES (KA) — Le prochain rendez-vous musical à St. James abordera la culture japonaise avec une prestation du Duo Ventapane formé de la violoniste Mana Shiraishi et du pianiste Martin Karlicek. Ce concert sera présenté le 9 juin à 15 h. Les billets sont en vente au 819 380-9797 ou sur [ovation.ca](http://ovation.ca).

**Théâtre de la Dame de Coeur**

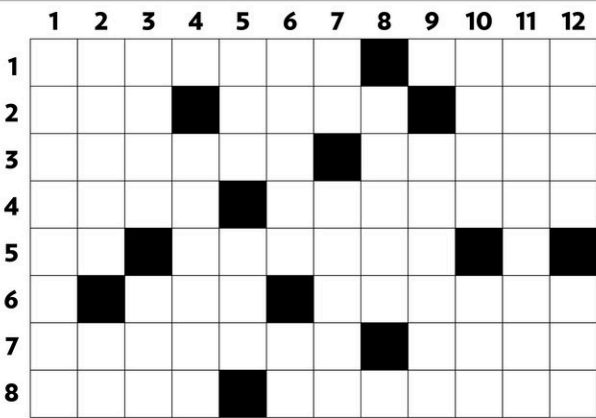
**LE GRAND BRIC-À-BRAC**

**PRÉVENTE JUSQU'AU 20 JUIN!**

[www.damedecoeur.com](http://www.damedecoeur.com)  
450.549.5828

Desjardins Caisse d'Acton Vale-Rivière Noire | CALQ Conseil des arts et des lettres du Québec | Culture MONTRÉGIE | MRC Acton Espace créatif | Upton TVA | rouge™

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALLEMENT

- 1 Amélioration, changement en mieux - Délicatesse d'une personne qui cherche à ne pas blesser les autres.
- 2 Part qui revient à chacun dans un partage - Projectile explosif lancé par une pièce d'artillerie - Il étouffe sa proie avant de l'avaler.
- 3 Diminution du nombre des globules rouges dans le sang - Sensation que l'on perçoit par le nez.
- 4 Elle trotte dans la tête - Grand panier suspendu à un ballon, où prennent place les passagers.

- 5 Symbole du sélénium - Petite voie urbaine.
- 6 Grand conifère qui produit de la résine - Qui est lourd à porter.
- 7 Habitude d'agir toujours de la même manière - Ensemble de pages Web accessibles via internet.
- 8 Qui n'offre aucun danger - Souhaités.

VERTICALEMENT

- 1 Émotions, sentiments agréables.
- 2 Qui a la forme d'un cercle - C'est une conjonction qui indique un choix.
- 3 Retranchée - Qui n'est pas mélangé avec autre chose.

- 4 A droit à quelque chose.
- 5 La pièce la plus importante aux échecs - Qui est d'une seule couleur.
- 6 Bois précieux d'un noir éclatant - Symbole chimique du néon.
- 7 Participe passé du verbe savoir - Le plus grand massif de l'Europe.
- 8 Base qui sert de support à une statue.
- 9 Divinité féminine.
- 10 Deuxième fils d'Adam et Ève - C'est principalement de l'azote et de l'oxygène.
- 11 Qui donne l'impression d'être fait sans effort.
- 12 Défaut qui existe dès la naissance - Qui sont à toi.

SOLUTION du dernier numéro

1	C	O	N	C	O	M	B	R	E	M	I
2	H	E	U	R	T	E	A	U	T	E	L
3	A	I	L	A	R	A	C	H	I	D	E
4	I	L	C	R	E	M	E	C	E	S	
5	N	L	O	I	E	S	T	C			
6	O	R	A	T	E	U	R	R	A	I	L
7	N	O	C	E	S	E	M	A	I	N	E
8	C	E	S	S	E	A	C	R	E	S	

MOT MYSTÈRE

GRAMMAIRE - Un mot de 8 lettres

- ABLATIF
- ARTICLE
- ATONE
- AUTRE
- AUTRUI
- AVEC
- BAH
- CAS
- CES
- CEUX
- CHEZ
- CHUT
- CLAC
- CRAC

- DEPUIS
- DES
- DUEL
- DURANT

- ELLIPSE
- ENTRE
- ENVERS
- EPITHETE
- EXPLETIF

- FAUTE
- FEMININ
- FUTUR

- GARE

- HEIN
- HEU

- IDIOTISME
- INDEFINI

- LEURS

- MODE
- MOI

G	A	R	E	F	S	R	U	E	L	P	M	I	S	P
D	E	P	U	I	S	S	L	A	C	I	D	A	R	A
E	L	C	I	T	R	A	N	S	I	T	I	F	E	V
C	S	H	R	A	U	C	U	N	S	P	D	P	V	O
E	P	E	A	L	O	F	D	T	R	U	I	U	N	S
V	M	Z	C	B	U	E	C	O	R	T	O	T	E	O
A	E	T	U	A	F	R	N	A	H	U	T	S	T	L
T	T	N	U	I	E	O	N	E	L	L	I	P	S	E
O	O	T	N	V	M	T	T	U	H	C	S	A	U	C
N	R	I	O	S	I	E	I	H	N	I	M	R	J	I
E	R	T	U	E	N	N	E	I	T	O	E	M	E	S
C	R	O	M	O	I	U	N	T	U	G	T	I	T	M
E	N	U	L	E	N	T	T	T	L	C	A	R	C	E
U	N	O	L	E	S	U	R	E	I	F	N	I	E	H
X	M	O	D	E	S	E	X	P	L	E	T	I	F	

Solution du dernier numéro : BICHETTE

04-06-2019

NEUTRE	OUTRE	RADICAL	SUJET	TREMA
NON		REGLE	SUR	
NOTRE	PARMI		TEMPS	VOS
NOUS	PRONOM	SELON	TIENNE	VOTRE
NUL	PSITT	SIMPLE	TMESE	
	PST	SOLECISME	TRANSITIF	
OUF		SOUS		

MOTS CROISÉS

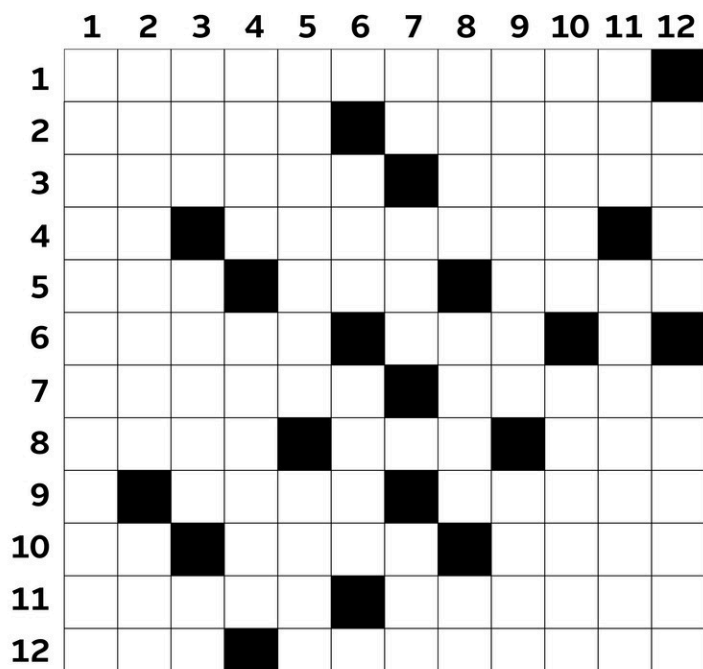
HORIZONTALLEMENT

- 1. Troubles qui perturbent un secteur d'activité.
- 2. Charaçon phytophage - Répondre à une action extérieure.
- 3. Retour violent des vagues sur elles-mêmes - Relative au raisin.
- 4. Argon - Priser de la drogue.
- 5. Signal sonore - Bornéo - Qui n'a plus faim.
- 6. Religion fondée sur le Coran - Cool.
- 7. Sans compagnie - Mets délicieux.
- 8. Exprime un bruit sec - Ondulation d'un étoffe - Estuaire breton.
- 9. Dieu qui souffle - Poignard malais.
- 10. Pas à moi - Montagne de Thessalie - Mère d'Horus.
- 11. Chassé d'un groupe - Objet permettant de s'orienter.
- 12. Dose de radiations - Fortune.

VERTICALEMENT

- 1. Préoccuper vivement.
- 2. Stériliser des liquides - Direction générale.
- 3. Abats blancs - Averse - Centimètre.
- 4. Patron - Est obtenu par distillation.
- 5. Qui exprime un avis commun à tous - À eux.
- 6. Poil palpébral - Voisin du barracuda.

- 7. Fin de verbe - Se porte en Afrique du Nord - Arme de Robin des bois.
- 8. Qui sort du magasin - Prénom - Marque la surprise.
- 9. Cavité naturelle - Outil de sculpteur.
- 10. Qui a perdu sa route - Enivrés légèrement.
- 11. Argile rouge ou jaune - Délices.
- 12. Encaissé - Blasée.



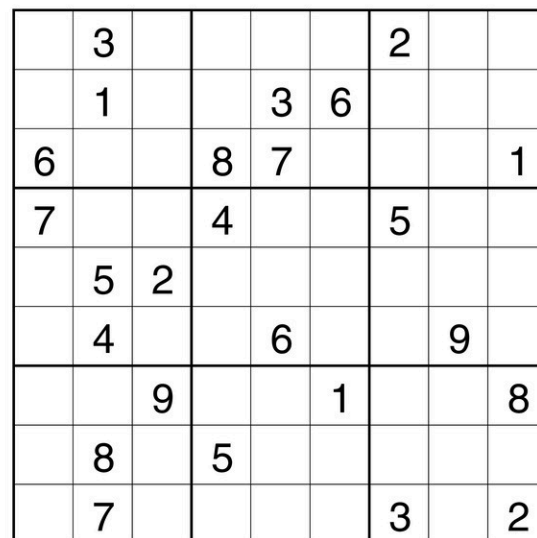
SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

1	T	R	A	M	W	A	Y	I	V	R	E
2	R	E	M	O	U	S	A	N	I	O	N
3	A	F	I	N	I	M	M	O	N	D	E
4	D	I	S	S	O	L	U	E	T	I	R
5	I	L	T	R	E	S	S	A	N	G	
6	T	E	R	R	E	T	H	U	G	I	
7	I	O	E	I	L	E	B	E	N	E	
8	O	B	I	L	U	E	U	R	A		
9	N	O	C	L	E	F	O	V	I	N	
10	N	I	C	H	E	R	E	G	A	T	E
11	E	T	O	U	R	D	I	E	I	R	E
12	L	E	N	T	A	T	H	E	N	E	S

4 juin 2019

N°5490

SUDOKU



Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

1	6	3	8	5	9	2	7	4
9	7	4	1	2	6	5	8	3
2	8	5	3	7	4	6	9	1
8	3	7	2	9	5	4	1	6
4	2	9	6	3	1	7	5	8
5	1	6	4	8	7	9	3	2
7	4	1	5	6	8	3	2	9
3	5	8	9	4	2	1	6	7
6	9	2	7	1	3	8	4	5

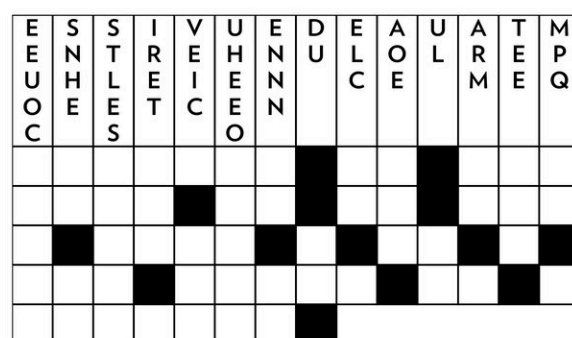
Niveau de difficulté : moyen

4765

4764

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations [www.les-mordus.com](http://www.les-mordus.com).

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur



Thème : Citation de Rumi

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Paul Langevin : Le concret c'est de l'abstrait rendu familier par l'usage.

HOROSCOPE

Mardi 4 juin 2019

**Bélier (21 mars au 19 avril)**

La suggestion est l'art d'enseigner. Compte tenu du carré des astres en Cancer vers votre cher Signe du Bélier, vous n'obtiendrez peut-être pas grand-chose en imposant strictement vos exigences aux personnes de votre entourage. Toutefois, si vous leur donnez subtilement des conseils qu'ils pourraient se sentir libres de suivre à leur gré, vous parviendrez à faire passer votre message.

**Taureau (20 avril au 20 mai)**

Vous ne devriez pas accorder trop d'importance à ce que les gens racontent. Le fait qu'une personne parle avec assurance ne veut pas forcément dire qu'elle détient la vérité. Demeurez fidèle à votre première idée sans vous laisser influencer par d'éventuels propos divergents. Étant donné que Vénus se promène toujours en Taureau, vos résultats promettent d'être plus que satisfaisants.

**Gémeaux (21 mai au 21 juin)**

Quand une parole est lâchée, même quatre chevaux seraient en peine pour la rattraper. Alors le Soleil en Gémeaux de votre époque anniversaire vous suggère de retourner votre langue sept fois dans votre bouche avant de dire quelque chose qui risque d'être mal interprétée. Sur un autre plan, si vous n'êtes pas en mesure de les vaincre, pourquoi ne pas songer à vous joindre à eux?

**Cancer (22 juin au 22 juillet)**

La beauté est à l'ordre du jour. Tandis que la Lune et Mercure se "rencontrent" à l'entrée de votre premier décan, les surprises ne sont pas exclues, notamment sur le plan des communications. Pourquoi ne pas placer le domaine affectif au premier plan? Il pourrait également être question d'émancipation ou de réussite dans un domaine annoncé encore exploité. Bon climat pour ressourcer votre créativité.

**Lion (23 juillet au 22 août)**

La Lune termine son séjour chez les Gémeaux pour passer en Cancer, Signe jugé sympathique au vôtre. Mais il serait sage de renoncer à un passe-droit, même s'il semble certain que celui-ci puisse passer complètement inaperçu, sinon vous risqueriez de devoir payer les pots cassés relativement à d'éventuels gestes irréfléchis. Ne vendez pas la peau de l'ours avant de l'avoir tué...

**Vierge (23 août au 22 sept.)**

L'arrivée du duo Lune-Mercure dans le Signe du Cancer devrait favoriser les activités sociales. L'autre se sentira à l'aise avec le groupe de gens dans lequel vous l'introduirez. Ce sont au contraire d'éventuelles mesures superflues pour essayer d'alléger l'atmosphère qui pourraient causer un malaise. Il suffira de lâcher prise et de vous détendre. Et vous en apprendrez davantage sur une affaire qui vous intrigue.

**Balance (23 sept. au 23 oct.)**

Il ne sert à rien de se plaindre. Le seul moyen de triompher sur l'adversité est de voir les choses en face, avec courage et réalisme. Si l'envie de prendre une bonne résolution vous habite, pourquoi ne pas commencer aujourd'hui? L'appui du Soleil en Gémeaux ne pourra que raviver votre volonté et votre détermination. Et ce mardi pourrait même marquer un nouveau commencement...

**Scorpion (23 oct. au 21 nov.)**

Le travail a des racines amères, mais des fruits sucrés. Voilà qui interprète adéquatement l'actuelle opposition de Mars avec Saturne. Vous devrez consentir à faire certains sacrifices afin de vous consacrer pleinement à un objectif sérieux. Et si vous en êtes capable, votre triomphe promet d'être éclatant. Motivez-vous en songeant aux buts que vous désirez atteindre...

**Sagittaire (22 nov. au 21 déc.)**

Le Soleil actuel en Gémeaux, face à Jupiter en Sagittaire, exerce une influence expansionniste sur ce que vous accomplissez. Ne manquez pas l'opportunité de dévoiler vos talents et de les faire remarquer par des gens pouvant les promouvoir. Votre vie sociale semble en pleine effervescence. Alors préparez-vous à faire de nouvelles rencontres tant au plan personnel que professionnel.

**Capricorne (22 déc. au 19 janv.)**

Ce mardi pourrait débiter dans un climat d'hésitation, mais vu que le duo Lune-Mercure quittera les Gémeaux pour passer en Cancer, face au Capricorne, vous recevrez des signes sans équivoque qui vous permettront de définir votre plan d'action avec davantage de précision. C'est le temps de choisir votre option et de sélectionner les individus de qui vous entourer afin d'accéder à l'objectif.

**Verseau (20 janv. au 18 fév.)**

Il ne faudrait pas jeter sa provision d'eau parce que l'on annonce de la pluie. Vu que la Lune arrive avec Mercure dans le Signe du Cancer, certaines choses sur lesquelles vous comptiez pourraient être retardées ou inaccessibles. Vos projets ne seront pas destinés à l'échec pour autant, mais il serait recommandé d'avoir un second plan d'action en guise de filet de sécurité.

**Poissons (19 fév. au 20 mars)**

Les meilleurs conseils ne sont pas toujours ceux que l'on souhaite entendre, ni ceux qui sont le plus faciles à formuler. Quoiqu'il en soit, il pourrait être bénéfique d'obtenir l'avis d'une personne de confiance concernant votre situation actuelle. Un autre son de cloche pourrait élargir vos perspectives, vous permettant d'envisager une solution particulièrement avantageuse. La Lune arrive en Cancer...

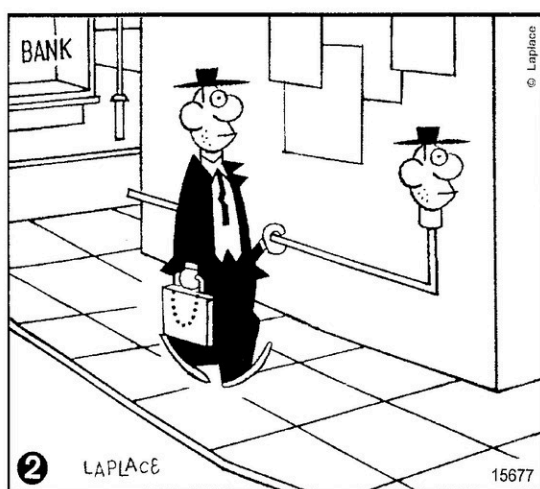
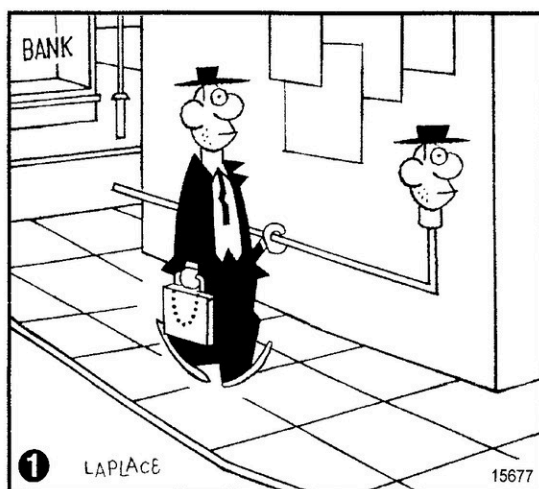
Pour information : [marylene@marylene.com](mailto:marylene@marylene.com)

MOTS FLÉCHÉS

VOLEUR INTERDITS	FAIT PARTIE DU SERVICE BOIRE COM- ME MINET	MEMBRE DE CHIEN	PIVOT PROBLÈME RÉNAL	MUSICIEN AFRICAIN	ÉVACUER ÉLÉPHAN- TIASIS
↳	↓		↓	ROBERT LE BON PAS LOIN	↓
GÈLE À °C PRÉPARÉ		SUPPORT		↓	
↳				ERRE AU HASARD TSAR DE BULGARIE	
APRÈS BIS MÈRE DES NÉREIDES		CASSER LES PIEDS SOMME		↓	
↳		↓	ÎLE GRECQUE FOURNI		BATTEMENT DES ARTÈRES
RELATER	CANARD MARIN RANIMER			FLATU- LENCE RÉTICULE	TRESSAILLIR VIVEMENT
↳	↓			↓	↓
NÉON ÊTRE FABULEUX		TRESSAILLE ALLAITER		SIGNIFIE ÉGAL PAS COURANT	LIQUIDE COLORÉ
↳		↓		↓	↓
			EN SUISSE	SUR UN TROUSSEAU VIGUEUR	
COSTUME DE DANSE	PARTIES CENTRALES FONCTION			↓	SITUÉ FAIRE DU TORT
↳	↓			↓	↓
		EXISTANT FRUSTRÉ			SODIUM PIÈCE DE VIANDE
ALOUETTE D'AFRIQUE DÉSOLÉ		↓		QUALITÉ STYLE MUSICAL	
↳			TROUVE LA RÉPONSE	↓	
HÔTESSE PARFAITE SERT À BOIRE					VERBE AUXILIAIRE
↳					↓
			GAGER		

No 1584

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?



Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences.

- 1 Col de l'homme complet.
- 2 Son talon gauche est plus court.
- 3 Dallage incomplet sur le pied droit de l'homme.
- 4 Perche incomplète dans la main de l'homme.
- 5 La queue de la perche est plus courte.
- 6 Le chapeau du homme est moins large.
- 7 L'arête de droite est plus large.
- 8 Le bas du magasin est moins large.

WWW.HANNEQUART.COM

R	E	R	A	P	E	R	E	R	A
R	E	R	E	V	H	S	E	G	E
T	O	S	R	E	R	E	V	A	N
U	T	R	E	V	I	L	I	S	I
A	N	A	L	E	R	E	T	U	T
S	S	S	R	S	U	E	O	C	O
S	L	C	A	V	A	N	T	G	E
T	E	S	A	R	S	U	R	S	N
R	O	I	S	R	E	R	E	N	A
E	T	P	E	R	I	D	E	M	A
M	S	I	O	S	I	O	S	I	O
R	E	M	B	E	T	E	R	E	R
E	D	E	R	E	T	E	R	E	R
D	E	P	E	T	R	E	P	E	R
I	R	O	X	A	U	G	A	L	E
V	G	A	P	C	B	E	R	E	R

# petites annonces

VOUS POUVEZ NOUS JOINDRE DU LUNDI AU VENDREDI ENTRE 8 H 30 À 12 H ET 13 H 30 À 16 H 30 AU 1920, RUE BELLEFEUILLE À TROIS-RIVIÈRES

TÉLÉPHONE 819 378-8363 OU 1 888 378-8363  
TÉLÉCOPIEUR 819 691-4356  
COURRIEL VENDU@LENOUVELLISTE.QC.CA

AVIS : DÈS LA PREMIÈRE JOURNÉE, VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT VOTRE ANNONCE. EN CAS D'ERREUR, IL FAUT NOUS AVISER AUSSITÔT CAR NOTRE RESPONSABILITÉ SE LIMITE À LA PREMIÈRE PARUTION. NOUS NE SOMMES RESPONSABLES QUE DU MONTANT FACTURÉ POUR LA PÉRIODE CRÉDITÉE. LE NOUVELLISTE SE RÉSERVE LE DROIT D'ACCEPTER, REFUSER, ANNULER OU CLASSER CORRECTEMENT TOUTE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE APPROPRIÉE. CERTAINES ANNONCES SONT PAYABLES À L'AVANCE. RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE NOS PRÉPOSSÉES.

## IMMOBILIER LOCATION

### 8737 Logements à louer

1½ à partir de 375\$, 2½ à 490\$, 3½ à 625\$ tout compris, meublé, ch./écl., câble/Internet, centre-ville, 819 376-3372.

**1 MOIS GRATUIT**  
4½-5½, arrière Galeries du Cap et 2½ Des Forges, 819 692-3117, 819 691-7020.

2½ 3½ 5½ - À Trois-Rivières, semi-meublé ou non, rénovés, plancher bois franc, 819 378-9325.

2½, TRÈS PROPRE  
819-374-2184 CELL: 819 996-6452

3½, 4½, 9 rue Patry, plancher insonorisé, flottant/céramique 819 696-3751

3½ à louer, pour le 1<sup>er</sup> juin, frigidaire compris et poêle, lav./séch. tout neuf. En face du centre d'achat Les Rivières, Trois-Rivière. Pour femme retraitée  
Téléphonez après 6 h p.m au 819-694-0445 ou 819-244-5374

**3½ CHATEAU LAVIOLETTE**  
Climatisé, entré lav.-sech., lave-vaiss., plafond 9pi, sécuritaire Tél : 819-609-0425

4½ - 470\$/ MOIS  
bois franc, céramique, eau ch. incl., 2 balcons, intercom, rangement, 819 609-0425

4½ PRÈS LES RIVIÈRES,  
ch./écl., intercom, clientèle 50 ans et plus, 585\$/mois, 3790 Jacques de Labadi, 819-448-2255

**BORD FLEUVE, NEUFS**  
3½, 4½, 5½, à compter de 625\$, garage, foyer, ascenseur. 375-0032, 691-7045.

**GRAND 4½ très éclairé**, avec cuisinette, secteur tranquille, près de tous les services, Gisèle : 819 375-9320

### 8834 Offres d'emploi

### 8761 Chambres à louer

CHAMBRE dans rés. privée, pour nouveau étudiant universitaire, meubles fournis grandeur maison, sauf ch. principale, bail 10 mois, 380\$, secteur Desforges O., 2 km. de UQTR, Jean : 418-956-1074.

### 8766 Résidences et centres d'accueil

A LOUER À PARTIR DE 985\$.  
819-374-2184 CELL: 819 996-6452

### SERVICES ET EXPERTS

### 8783 Massothérapie et soins thérapeutiques

**374-4794 ANOUK : SPÉCIAL**  
Vous êtes unique, vos besoins le sont aussi

**698-7014, MURIELLE**  
massothérapeute. Lundi au vendredi inclus. 9h à 18h.

(819) 373-3305 / (819) 995-2626  
Un bon massage.  
Johanne

Pensez à vous  
excellent massage de détente  
Dès 8 heures, 819 698-8084

### 8787 Argent à prêter

**PRÊTS DE 500\$**  
sans enquête de crédit.  
www.creditcourtage.ca  
1-866-482-0454

### 8792 Peinture et décoration

Peintre 20 ans d'expérience.  
Prêt à travailler pour vous.  
(819) 995-2112

### 8834 Offres d'emploi

### 8797 Paysagement et services extérieurs

CÈDRES À HAIES DE 3 À 12 PI,  
au meilleur prix en ville! 819-698-8791

### SERVICES PERSONNELS

### 8818 Ésotérisme et cartomancie

819 372-5512  
Mme Pierrette, cartomancienne,  
voyance et tarot.

### EMPLOIS

### 8834 Offres d'emploi

Avant le 8 juin recherche 19 personnes désirant perdre 9 à 29 livres d'ici 30 jours (réglementé santé Canada)  
www.solutionpoids.com 1-819-548-5752

**CHAUFFEUR CLASSE 1**  
Terminal Trois-Rivières  
4 postes de jour  
4 postes de soir  
Horaires flexibles

Travail permanent à l'année  
Environnement stimulant!  
23\$/h à 26\$/h  
Yannick Archambault au  
438 833-3144  
yarchambault@globalrh.ca

**JOURNALIER RECHERCHÉ(E)**  
Petite ferme en démarrage recherche personne désirant travailler sur un horaire variable et saisonnier, incluant des fins de semaine. Environ 40/h. Quelques petits animaux et travail divers de ferme. 514 979-4935

**SHAWINIGAN** : recherche livreur pour livraison et ramassage pour postes canada. 8h à midi, 4 à 5h par jour. Doit posséder véhicule. Salaire/contrat à discuter.  
450-881-2770 entre 8h et 17h.

### 8834 Offres d'emploi

## leNouveliste CAMELOTS RECHERCHÉS

Secteur Shawinigan  
Près de la 41<sup>e</sup> Rue  
12 heures par semaine  
Salaire offert d'environ  
755\$/mois.

Shawinigan  
secteur Ste flore  
825\$/mois  
plus pourboire  
2 heures de livraison par matin

Contactez  
**M. Patrice Dubé**  
pdube@lenouveliste.qc.ca  
819.536.0862

### VÉHICULES

### 8851 Automobiles

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081  
www.financementbrisson.info

### MARCHANDISES

### 8886 Animaux

À VENDRE petites balles de foin carrés,  
(819) 698-2181 ou (819) 222-5861  
Simon Dumont

### 8895 Avis, soumissions, appels d'offres

**AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE**  
Avis est par la présente donnée qu'à la suite du décès de DENIS GÉLINAS, de son vivant domicilié au 2650, chemin de Ste-Flore, Shawinigan (Québec), survenu le 20 février 2019, un inventaire des biens du défunt a été fait par les liquidateurs le 27 mai 2019, conformément à la loi, et peut être consulté par les intéressés à l'étude de M<sup>e</sup> France Gervais, notaire, au 540, Avenue de Grand-Mère, Shawinigan (Québec), G9T 2H2  
Donnée le 30 mai 2019  
Guillaume et Julien Frigon-Gélinas, Liquidateurs

### 8834 Offres d'emploi

## leNouveliste CAMELOT MOTORISÉ RECHERCHÉ

Faire la livraison du quotidien  
Le Nouvelliste  
du lundi au samedi inclusivement et ce avant 6 h 30 le matin. Environ 110 abonnés situés en partie rurale et urbaine de Batiscan, de Ste-Anne de la Pérade et de St-Marc des Carrières.  
Salaire d'environ 1150.00\$/mois.

Contactez M. André Carignan  
au 418 365-4187  
ou 418 365-0336  
acarignan@lenouveliste.qc.ca

### 8834 Offres d'emploi

## leNouveliste CAMELOT RECHERCHÉ

Secteurs Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine  
Plusieurs routes disponibles  
1h30 - 2h / jour  
Salaire varie selon le nombre de copies

Contactez  
**M. Martin Talbot**  
mtalbot@lenouveliste.qc.ca  
819-701-3120

## BABILLARD

### PÉTANQUE

### PÉTANQUE SAINTE-BERNADETTE

Parc Jean-Perron, rue Guilbert Secteur Cap-de-la-Madeleine. Tous les lundi et jeudi soir inscription de 18 h à 19 h. Tous les mardi et mercredi après-midi inscription de midi à 13 h. Trois parties au Total des Points. Coût: 3\$ par joueur. Info: 819 269-7018.

### CLUBS SOCIAUX

### FILLES D'ISABELLE CERCLE MARIE DE L'ÉTOILE

Le 5 juin, souper buffet froid à 17 h 30 à la salle des Chevaliers de Colomb de St-Stanislas. Suivra la réunion. Quelques représentantes de l'État de la Mauricie seront des nôtres. Élections.

### RENCONTRES - CONFÉRENCES - ATELIERS

### ARTISANAT SAINT-PAUL DE GRAND-MÈRE

Rencontre mensuelle le 4 juin à 16 h au sous-sol de l'église St-Paul, porte 10. Info: 819 539-3372.

### ASSOCIATION DES PERSONNES AIDANTES DE LA VALLÉE-DE-LA-BATISCAN

Café-rencontre: Rester amoureux malgré la maladie. Le Centre collégial d'expertise en gérontologie procède actuellement à une recherche sur le lien d'attachement en contexte de proche aidance. Lors de cette rencontre, vous échangerez sur les changements que provoque la maladie dans le couple, les défis d'être dans une relation d'aide et amoureux ainsi que des conseils pour le rester. Le 4 juin à 13 h 15, St-Luc-de-Vincennes, le 6 juin à 13 h 15, Ste-Thècle (217). Les proches aidants de 50 ans et plus en couple avec la personne aidée seront invités à répondre à un questionnaire afin de contribuer à la recherche. Inscriptions: 1 855 284-1390.

### COLLECTE DE SANG

### LA TUQUE

Au Service des incendies au 1060, boulevard Ducharme le 4 juin à 13 h 30 à 20 h.

### OUVROIR

### AUX TROUVAILLES DU CAB MÉKINAC

Super vente 5-6-7-juin au magasin Aux Trouvailles du CAB sur toute la marchandise en magasin. Remplissez un sac pour 5 \$. Nouvelle arrivage chaque jour. CAB Mékinac, 752 boul. St-Joseph St-Tite.

## leNouveliste CAMELOTS MOTORISÉS RECHERCHÉS

Secteur entre Yamachiche et St-Alexis  
25 h / semaine • 6 jours / semaine  
Salaire offert d'environ 410\$ / semaine

Secteur Louiseville, St-Léon  
24 h / semaine • 6 jours / semaine  
Salaire offert d'environ 370\$ / semaine

Secteur St-Wenceslas, St-Léonard-d'Aston  
et St-Sylvere  
29 h / semaine • 6 jours / semaine  
Salaire offert d'environ 400\$ / semaine

Secteur St-Mathieu du Parc  
19,5 h / semaine • 6 jours / semaine  
Salaire offert d'environ 320\$ / semaine

Secteur Ste-Monique, Ste-Perpétue...  
Moins de 3 h / jour • 6 jours / semaine  
Salaire offert d'environ 340\$ / semaine

Contactez Mme Elaine St-Hilaire  
rdesauln@lenouveliste.qc.ca • 819 692-8650

## ÎLE SAINT-QUENTIN

## Plus accessible et plus animée

PAULE VERMOT-DESROCHES  
pvermot@lenouvelliste.qc.ca

**TROIS-RIVIÈRES** — Le Parc de l'île Saint-Quentin de Trois-Rivières sera définitivement plus animé cet été, mais également plus accessible à toute la clientèle alors que l'organisation vient de faire l'acquisition d'un équipement pour faciliter la vie des personnes à mobilité réduite. La Corporation pour le développement du Parc de l'île Saint-Quentin en a fait le dévoilement, lundi matin, en même temps qu'elle présentait sa programmation pour la saison estivale.

Ainsi, dès le début du mois de juillet, le parc sera équipé d'un vélo pélican, soit un vélo à assistance électrique équipé d'une plate-forme sur laquelle il est possible d'installer une personne en fauteuil roulant. Cet équipement permettra aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'à leur accompagnateur de se déplacer partout sur l'île et de pouvoir profiter du site et de ses activités.

Le projet a vu le jour à l'initiative de Marie-Hélène Carrier, une



Pierre-Luc Fortin, conseiller municipal et président de la Corporation de développement du parc de l'île Saint-Quentin, Dannie Lahaie, coordonnatrice des loisirs et du développement ainsi que Marie-Hélène Carrier, qui a initié la demande pour obtenir un vélo pélican. — PHOTO: FRANCOIS GERVAIS

Trifluvienne qui doit se déplacer en fauteuil roulant et qui a initié la demande à la direction du Parc de l'île Saint-Quentin, un projet qui a été accueilli favorablement. L'acquisition, évaluée à environ 6000 \$, a pu se réaliser

grâce à la contribution de la Fondation Fusée de même qu'à l'Unité régionale de loisirs et de sports de la Mauricie. «L'île est vraiment une place de choix pour amener cet équipement, et on veut ainsi assurer l'accessibilité universelle

au site», mentionne Pierre-Luc Fortin, conseiller municipal et président de la Corporation pour le développement du Parc de l'île Saint-Quentin.

Par ailleurs, la Corporation a dévoilé sa programmation estivale, avec notamment le retour du Cinéma de l'île. Cette activité débutera le 8 juillet avec la projection du film «Une étoile est née», lors d'une soirée destinée aux mamans, où elles pourront notamment se faire faire une manucure. Les papas ne seront pas en reste avec une soirée leur étant consacrée également, le 22 juillet. Une zone VIP sera cette année réservée aux membres de l'île ainsi qu'aux membres de Ciné-Campus. Le Cinéma de l'île est présenté tous les lundis soirs et l'horaire est disponible sur le site web du Parc de l'île Saint-Quentin.

Le théâtre de l'île sera aussi de retour avec la pièce *Des vrais hommes*, tous les mardis soirs, du 16 juillet au 20 août.

#### JACQUES CARTIER

L'exposition d'accueil du site propose cette année de redécouvrir l'histoire de l'île où Jacques

Cartier a posé le pied et même planté une croix lorsqu'il a découvert le Canada, ce que plusieurs personnes ignorent encore aujourd'hui, note l'organisation.

L'exposition veillera donc à relater les grands moments de l'histoire de cet espace naturel, de la venue de Jacques Cartier à aujourd'hui.

L'île Saint-Quentin tiendra une journée portes ouvertes le 24 août, avec présence des auto tamponneuses Kaboom et la tournée *Vive la famille* de la chaîne Disney.

La fin de semaine de la Classique de canots de la Mauricie sera aussi très animée, spécialement à l'arrivée des canotiers le 31 août.

Les membres de la Corporation auront également un accès exclusif VIP pour la soirée des feux d'artifice présentés dans le cadre du Grand Prix de Trois-Rivières.

L'événement «Girl Power» sera aussi de retour le 14 septembre.

L'ensemble de la programmation est disponible sur le site Internet [www.ilesaintquentin.com](http://www.ilesaintquentin.com).

#### MORATOIRE SUR LA PERCHAUDE

## Une étude de mi-parcours fera foi de la suite

BRIGITTE TRAHAN  
brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

**TROIS-RIVIÈRES** — Malgré les pressions exercées par l'Association des pêcheurs du lac Saint-Pierre pour faire lever le moratoire sur la pêche à la perchaude au lac Saint-Pierre, ce sont les résultats d'une étude devant être menée au cours de l'été sur l'état des stocks qui permettra au ministre de la Forêt, de la Faune et des Parcs, Pierre Dufour, de prendre la décision finale.

Une rencontre s'est tenue la semaine dernière entre les quatre députés dont la circonscription est adjacente au lac Saint-Pierre, le président de l'Association des pêcheurs, Jean Lévesque et le biologiste Raymond Faucher. M. Faucher est l'auteur d'une étude indépendante selon laquelle la ressource est maintenant en assez bonne santé pour que l'on puisse permettre une levée, au moins partielle, du moratoire. Le biologiste recommande également un contrôle de la population des cormorans à aigrette qui sont de très gros consommateurs de perchaudes.

Le député de Nicolet-Bécancour, Donald Martel, était présent à cette rencontre. L'Association a pu faire une présentation aux députés de l'étude élaborée par M. Faucher.

M. Martel rappelle que les députés sont conscients de l'importance de la perchaude dans l'économie régionale. «Le premier objectif, c'était de

**« Si les chiffres sont plus concluants, c'est-à-dire que le stock de perchaudes est à la hausse, on va tout faire pour que le moratoire se termine le plus rapidement possible »**

mettre tout le monde au diapason et de comprendre comment c'est important, la pêche sportive au lac Saint-Pierre», explique-t-il.

Toutefois, «il y a une étude de mi-parcours, cette année», rappelle le député, qui donnera l'heure juste sur l'état de la ressource. «On a convenu

qu'on demanderait au ministre responsable d'avoir des résultats le plus rapidement possible et une fois qu'on aura les résultats, on va sensibiliser le ministre. Si les chiffres sont plus concluants, c'est-à-dire que le stock de perchaudes est à la hausse, on va tout faire pour que le moratoire se termine le plus rapidement possible», dit-il.

M. Martel signale toutefois «qu'on est pour la survie de la perchaude. Les chiffres sont inquiétants sauf qu'on attend de voir les résultats de mi-parcours pour la suite», dit-il.

«Il faut qu'on sente qu'il y a une remontée des stocks», précise-t-il. «Au cours des dernières années, c'était plutôt en descendant malgré le moratoire sur la pêche sportive», rappelle-t-il.

«Il y a une grande sensibilité par rapport à l'attrait touristique que ça peut représenter», souligne le député Martel. «On est très sensible à ça. On souhaiterait que ça puisse recommencer, mais en même temps, il faut jouer de prudence», fait-il valoir.

Donald Martel a indiqué que les gens de l'Association comprenaient très bien la position des députés.

#### ENTREPRENEUR DU MOIS DE MAI 2019 DE L'ACEE DU QUÉBEC

## Distinction pour Raphael Certain

**TROIS-RIVIÈRES (MR)** — Raphael Certain vient d'être nommé Entrepreneur du mois de mai 2019 de l'Association des clubs d'entrepreneurs étudiants (ACEE) du Québec.

Cet étudiant finissant en biologie et membre du club d'entrepreneurs étudiants de l'UQTR s'est distingué pour son projet d'affaires Neurotify, permettant de déterminer les traits de personnalité et l'état émotionnel

des individus par l'analyse linguistique. Il a su se dépasser et développer des qualités de leader qui font de lui, aujourd'hui, un entrepreneur accompli.

L'UQTR soutient l'un des 60 clubs d'entrepreneurs étudiants au Québec de l'ACEE qui se donne pour mission de valoriser l'entrepreneuriat auprès des étudiants postsecondaires.

## Course aux Deux-Étangs présentée le 6 juin

**TROIS-RIVIÈRES (MR)** — L'école aux Deux-Étangs convie la population de Trois-Rivières à la deuxième édition de la Course aux Deux-Étangs, le jeudi 6 juin prochain. Des distances de 2,5 km et de 5 km sont proposées, amenant les participants à courir ou marcher dans les rues autour de l'édifice Sacré-Coeur et sur les terrains du Sanctuaire, en bordure du fleuve.

Malgré son côté festif, les courses seront chronométrées. Trois départs sont planifiés, soit 18 h, 18 h 30 et

19 h. Les départs se font sur la rue Loranger, en face de l'édifice Sacré-Coeur. Les participants pourront utiliser le stationnement du Sanctuaire.

Les inscriptions se font en ligne à partir de la page [www.facebook.com/courseauxdeuxetangs](http://www.facebook.com/courseauxdeuxetangs). Le coût d'inscription est de 1 \$ par enfant et de 3 \$ par adulte. Des prix aux gagnants seront remis ainsi que le tirage de nombreux prix de présence. L'événement a aussi pour but d'amasser des fonds pour l'achat de matériels sportifs.

UQTR

# Quatre doctorats honorifiques décernés



BRIGITTE TRAHAN

brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

**TROIS-RIVIÈRES** — Fred Pellerin, sœur Estelle Lacoursière, Jean Houde et René Villemure recevront chacun un doctorat honoris causa lors des cérémonies entourant la collation des grades du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'UQTR, les 7 et 8 juin.

Le célèbre conteur Fred Pellerin a complété un baccalauréat en études françaises à l'UQTR, volet études littéraires en 1999. Il a marqué, dit-on, ses professeurs, chargés de cours et collègues par son originalité, sa créativité et sa passion pour les contes. Il lui est même arrivé de prendre



L'artiste Fred Pellerin sera l'une des quatre personnes à recevoir un doctorat honorifique. — PHOTO LA PRESSE

les habitants de son village natal comme sujets d'étude dans le cadre de ses travaux universitaires et comme source d'inspiration.

Fred Pellerin est devenu un ambassadeur, pour le Québec, par ses contes, sa musique et ses productions cinématographiques.

D'abord institutrice dans une école de rang en 1952, sœur Estelle Lacoursière, de son côté, a enseigné pendant 30 ans à l'Université. Cette ursuline s'est démarquée par ses très nombreuses batailles visant à faire connaître et sauvegarder les beautés naturelles de la région et du campus trifluvien de l'UQTR. Biologiste de formation, elle a reçu l'Ordre national du Québec et est également membre de l'Ordre du Canada en plus de cumuler des prix pour la qualité de son enseignement. Elle a publié de nombreux ouvrages, notamment sur les plantes sauvages et médicinales du Québec.

Jean Houde se démarque pour sa part par son impressionnante feuille de route. Avocat émérite du Barreau du Québec, il est reconnu comme un modèle en matière de finances et de gouvernance des affaires. Ses implications professionnelles sont nombreuses,

notamment à la vice-présidence de la Société générale de financement, à la vice-présidence d'Hydro-Québec et de la Banque Nationale du Canada, à la présidence d'Investissement Québec et au ministère des Finances à titre de sous-ministre.

René Villemure, quant à lui, est le premier éthicien au Canada hors de l'université à se consacrer à la gestion éthique des entreprises publiques et privées. Il a d'ailleurs créé le champ de pratique de l'éthique appliquée aux organismes.

Conférencier international, René Villemure a su rendre l'éthique utile et accessible tant aux dirigeants et administrateurs de grandes organisations qu'au public. Il a œuvré auprès de quelque 850 organisations dans le monde, présenté plus de 700 conférences et formé plus de 75 000 personnes.

SAINT-STANISLAS

# Une résidence se cherche... des résidents

BRIGITTE TRAHAN

brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

**SAINT-STANISLAS** — Alors que la région est frappée par la fermeture de résidences pour les aînés et par des grèves dans d'autres, il en est une, à Saint-Stanislas, qui va très bien, sauf qu'elle se cherche désespérément des personnes âgées autonomes et semi-autonomes pour occuper ses appartements vacants.

Cette résidence, le Manoir des deux rivières, est une des très rares coopératives d'habitation de la Mauricie. Elle est née d'une demande manifestée par un groupe de citoyens, en 2008. «Plusieurs personnes âgées ne voulaient pas aller habiter à Trois-Rivières, car elles étaient loin de leur famille», raconte la directrice de l'établissement, Sophie Brunet.

Le Manoir des deux rivières a finalement été construit en 2011. Des gicleurs dans la bâtisse, il y en a partout. On y accueille des personnes âgées autonomes et semi-autonomes. L'édifice, situé au cœur du village de Saint-Stanislas, est à 30 minutes de Trois-Rivières.

L'endroit est sympathique. La rivière passe tout près. Il y a deux parcs pour prendre l'air et un jardin communautaire. L'école n'est pas trop loin. On est à distance de marche du dentiste, du pharmacien, de l'épicerie et même du



Sophie Brunet, directrice de la résidence Manoir des deux rivières. — PHOTO: BRIGITTE TRAHAN

nouveau resto-pub Le Presbytère.

«Le bassin de population ici commence à être épuisé au niveau des personnes du troisième âge», explique Mme Brunet. «En 2008, il y avait une liste d'attente de près d'une centaine de personnes», dit-elle. Depuis, «il y a eu des décès, des transferts en CHSLD et des gens qui demeurent à la maison avec des programmes de soutien à domicile.»

Résultat, six des 14 logements du Manoir sont vacants en ce

moment. «Nous avons de la place pour 18 personnes parce qu'il y a quatre 4 1/2 où les gens peuvent habiter à deux de même que dix 3 1/2.»

La résidence ouvre donc ses portes aux aînés de l'extérieur de la municipalité et même de l'extérieur de la MRC de Chénouan.

«On a de la difficulté à avoir des locataires parce que, mise à part la clientèle qui habite dans la municipalité, c'est difficile d'aller chercher des gens d'autres municipalités»,

explique Mme Brunet. Il y a en effet une résidence à Saint-Narcisse et une autre à Sainte-Geneviève-de-Batiscan qui ne sont pas des coopératives d'habitation, mais des résidences privées, dit-elle.

Mme Brunet rappelle que le principe de coopérative qui régit le Manoir des deux rivières compte beaucoup d'avantages. Il permet aux personnes âgées de bénéficier de programmes pouvant compenser pour l'argent qu'elles n'auraient pas, autrement, pour vivre dans un

pareil endroit.

«La coopérative amène la possibilité d'avoir des programmes pour favoriser les gens à faibles revenus. Nous avons été subventionnés par la SHQ. Par le fait même, le Programme au supplément de loyer vient avec ça», explique-t-elle.

«Ça vient combler une partie du logement selon les revenus de la personne.» Même une personne seule n'ayant que la sécurité de vieillesse pour revenu pourrait vivre dans cette résidence, précise-t-elle.

L'endroit offre un service de repas, mais ne compte pas d'infirmière sur place. «Toutefois, le CLSC de Sainte-Geneviève peut venir ici. Des infirmières et des médecins peuvent se déplacer pour, par exemple, faire la distribution de la médication et donner des soins de santé de base», dit-elle.

L'organisme Soutien à domicile des Chénouan peut, pour une somme très acceptable, venir faire le ménage, le lavage ou l'aide aux éplettes.

Selon Mme Brunet, la coopérative permet d'offrir à ses membres des frais de loyer beaucoup moins élevés que les résidences comparables qui ne sont pas des coopératives d'habitation. La formule coopérative permet aussi aux locataires d'avoir le droit de parole puisque certains font partie du conseil d'administration.



ASSOCIATION DE L'OUEST

QUARTS DE FINALE

NASHVILLE	2	2	3	1	3	1	2
DALLAS	3	1	2	5	5	2	4
WINNIPEG	1	3	6	2	2	2	2
ST-LOUIS	2	4	3	1	3	3	4
CALGARY	4	2	2	2	1		1
COLORADO	0	3	6	3	5		4
SAN JOSE	5	3	3	0	5	2	5
VEGAS	2	5	6	5	2	1	4

DEMI-FINALES DE L'OUEST

3	2	4	2	1	4	2	4
2	4	3	4	2	1	1	3

FINALE DE L'OUEST

3	4	4	2	5	5	4
6	2	5	1	0	1	2

ASSOCIATION DE L'EST

QUARTS DE FINALE

TAMPA BAY	3	1	1	3			0
COLUMBUS	4	5	3	7			4
BOSTON	1	4	2	6	1	4	5
TORONTO	4	1	3	4	2	2	1
WASHINGTON	4	4	0	1	6	2	3
CAROLINE	2	3	5	2	0	5	4
NEW YORK	4	3	4	3			4
PITTSBURGH	3	1	1	1			0

DEMI-FINALES DE L'EST

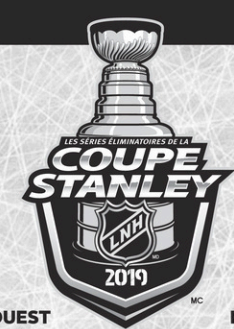
2	3	2	1	3	0	2
3	2	1	4	4	3	4

FINALE DE L'EST

4	2	6	5	4
0	1	2	2	0

FINALE DE LA COUPE STANLEY

4	2	7	2			2
2	3	2	4			2



LNH

SÉRIES ÉLIMINATOIRES DE LA COUPE STANLEY

FINALE COUPE STANLEY

(QUATRE DE SEPT)  
**Boston (2) vs. St. Louis (3)**  
**Lundi 27 mai**  
 St. Louis 2 Boston 4  
**Mercredi 29 mai**  
 St. Louis 3 Boston 2 (P)  
**Samedi 1er juin**  
 Boston 7 St. Louis 2  
**Lundi 3 juin**  
 Boston 2 St. Louis 4  
**Jeudi 6 juin**  
 St. Louis à Boston, 20h.  
**Dimanche 9 juin**  
 Boston à St. Louis, 20h.  
**Mercredi 12 juin**  
 x-St. Louis à Boston, 20h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 2 juin.

	B	A	Pts
Couture, SJ	14	6	20
Marchand, Bos	8	12	20
Schwartz, STL	12	6	18
Pastrnak, Bos	8	9	17
Bergeron, Bos	9	7	16
Burns, SJ	5	11	16
O'Reilly, STL	3	13	16
Krug, Bos	2	14	16

SOCCER

MLS

EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Philadelphie	16	8	4	4	28	18	28
D.C. United	17	7	4	6	23	18	27
Atlanta	15	8	5	2	19	11	26
New York	15	7	5	3	25	16	24
Montréal	17	7	7	3	19	27	24
New York City	13	4	1	8	18	15	20
Toronto	14	5	6	3	24	23	18
Orlando	15	5	7	3	22	21	18
Chicago	16	4	6	6	24	23	18
Columbus	16	5	9	2	16	24	17
N.-Angleterre	15	3	8	4	15	32	13
Cincinnati	15	3	10	2	12	28	11

OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Los Angeles FC	16	11	1	4	39	13	37
Los Angeles Gal.	15	9	5	1	21	17	28
Seattle	15	7	3	5	25	19	26
Houston	13	7	3	3	21	14	24
Dallas	15	6	6	3	20	20	21
Minnesota	15	6	6	3	23	24	21
Salt Lake	15	6	8	1	21	27	19
San Jose	14	5	6	3	21	25	18
Vancouver	16	4	6	6	17	20	18
Kansas City	14	3	5	6	24	25	15
Portland	13	4	7	2	19	26	14
Colorado	15	3	9	3	24	34	12

**Vendredi 31 mai**  
 Toronto 1 Vancouver 1  
**Samedi 1er juin**  
 Orlando 3 Montréal 0  
 Chicago 0 Atlanta 2  
 Salt Lake 0 New York 4  
 New York City 2 Columbus 2  
 San Jose 1 D.C. United 1  
 Seattle 1 Dallas 2  
 Cincinnati 1 Colorado 3  
 Kansas City 1 Houston 1  
 Los Angeles FC 3 Portland 2  
**Dimanche 2 juin**  
 Philadelphie 3 Minnesota 2  
 N.-Angleterre à Los Angeles Gal., 22h30.  
**Mercredi 5 juin**  
 Seattle à Montréal, 19h30.

Karlsso, SJ

Tarasenko, STL	10	5	15
Hertl, SJ	10	5	15
Coyle, Bos	8	7	15
Meier, SJ	5	10	15
Rantanen, Col	6	8	14
Krejci, Bos	4	10	14
Perron, STL	6	7	13
Mackinnon, Col	6	7	13
Pietrangolo, STL	2	11	13
Stone, Vegas	6	6	12
Bozak, STL	5	7	12
Aho, Car	5	7	12
Parayko, STL	2	10	12
Panarin, Clb	5	6	11
Pacioretty, Vegas	5	6	11
Johansson, Bos	4	7	11
Zuccarello, Dal	4	7	11
Seguin, Dal	4	7	11
Nyquist, SJ	1	10	11
Slavin, Car	0	11	11
Teravainen, Car	7	3	10
Radulov, Dal	5	5	10
Duchene, Clb	5	5	10
Thornton, SJ	4	6	10
Staal, Car	4	6	10
Benn, Dal	2	8	10
Burns, SJ	5	4	9
Foegele, Car	4	5	9
Kuraly, Bos	4	5	9
Sundqvist, STL	4	5	9

Pavelski, SJ

Labanc, SJ	4	5	9
Eberle, NYI	4	5	9
Ovechkin, Was	4	5	9
Schenn, STL	3	6	9
Debrusk, Bos	3	6	9
Jones, Clb	3	6	9
Klingberg, Dal	2	7	9
Hintz, Dal	5	3	8
Backstrom, Was	5	3	8
Wilson, Col	4	4	8
Nordstrom, Bos	3	5	8
Vlasic, SJ	3	5	8
Landeskog, Col	3	5	8
Heinen, Bos	2	6	8
McAvoy, Bos	2	6	8
Kane, SJ	2	6	8
Atkinson, Clb	2	6	8
Stastny, Vegas	2	6	8
Byfuglien, Win	2	6	8
Faulk, Car	1	7	8
Barrie, Col	1	7	8
Theodore, Vegas	1	7	8
Williams, Car	4	3	7
Nieto, Col	4	3	7
Grzelcyk, Bos	3	4	7
Maroon, STL	3	4	7
Hamilton, Car	3	4	7
Dunn, STL	2	5	7
Barzal, NYI	2	5	7

TENNIS

ROLAND GARROS

À PARIS, FRANCE  
**MESSIEURS**  
**Simple - Quatrième tour**  
 Kei Nishikori (7), Japon, bat Benoit Paire, France, 6-2, 6-7 (8-10), 6-2, 6-7 (8-7), 7-5.  
 Novak Djokovic (1), Serbie, bat Jan-Lennard Struff, Allemagne, 6-3, 6-2, 6-2.  
 Alexander Zverev (5), Allemagne, bat Fabio Fognini (9), Italie, 3-6, 6-2, 6-2, 7-6 (7-6).  
 Dominic Thiem (4), Autriche, bat Gael Monfils (14), France, 6-4, 6-4, 6-2.  
 Karen Khachanov (10), Russie, bat Juan Martin Del Potro (8), Argentine, 7-5, 6-3, 3-6, 6-3.

DAMES

**Simple - Quatrième tour**  
 Ashleigh Barty (8), Australie, bat Sofia Kenin, États-Unis, 6-3, 3-6, 6-0.  
 Simona Halep (3), Roumanie, bat Iga Swiatek, 6-1, 6-0.  
 Madison Keys (14), États-Unis, bat Katerina Siniakova, République tchèque, 6-2, 6-4.  
 Amanda Anisimova, États-Unis, bat Aliona Bolsova Zadoinov, 6-3, 6-0.

BOURSIERS ATP

1. Novak Djokovic	5 268 343\$
2. Rafael Nadal	3 705 211\$
3. Roger Federer	3 117 288\$
4. Dominic Thiem	2 686 505\$
5. Stefanos Tsitsipas	2 598 113\$
6. Fabio Fognini	1 566 669\$
7. Daniil Medvedev	1 295 955\$
8. Kei Nishikori	1 096 325\$
9. Gael Monfils	1 043 351\$
10. John Isner	1 037 110\$
11. Alexander Zverev	981 360\$
12. R Bautista Agut	964 425\$
13. Dzzu Schwartzman	888 302\$

NASCAR

SÉRIE PINTY'S CANADA

Classement des pilotes:

	Pts
1. Andrew Ranger	91
2. Kevin Lacroix	81
3. Louis-Philippe Dumoulin	80
4. Alex Tagliani	73
5. D.J. Kennington	73
6. Jason Hathaway	69
7. Jason White	69
8. Mark Dillej	66
9. Donald Theetge	66
10. Marc-Antoine Camirand	64
11. Brett Taylor	64
12. Anthony Simone	53
13. T.J. Rinomato	53
14. Gary Klutt	42
15. Jean-François Dumoulin	38
16. Peter Klutt	35
17. Simon Dion-Viens	32
18. Shantel Kalika	32
19. J.-F. Laberge	30
20. Julia Landauer	30

FORMULE 1

Classement des pilotes:

	Pts
1. Lewis Hamilton	137
2. Valtteri Bottas	120
3. Sebastian Vettel	82
4. Max Verstappen	78
5. Charles Leclerc	57
6. Pierre Gasly	32
7. Carlos Sainz Jr.	18
8. Kevin Magnussen	14
9. Sergio Perez	13
10. Kimi Raikkonen	13
11. Lando Norris	12
12. Daniil Kvyat	9
13. Daniel Ricciardo	8
14. Alexander Albon	7
15. Nico Hulkenberg	6
16. Lance Stroll	4
17. Romain Grosjean	2

BASKETBALL

NBA

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

FINALE

(QUATRE DE SEPT)  
**Golden State (1) vs. Toronto (2)**  
**Jeudi 30 mai**  
 Golden State 109 Toronto 118  
**Dimanche 2 juin**  
 Golden State 109 Toronto 104  
 (La série est égale 1-1)  
**Mercredi 5 juin**  
 Toronto à Golden State, 21h.  
**Vendredi 7 juin**  
 Toronto à Golden State, 21h.  
**Lundi 10 juin**  
 Golden State à Toronto, 21h.  
**Jeudi 13 juin**  
 x-Toronto à Golden State, 21h.  
**Dimanche 16 juin**  
 x-Golden State à Toronto, 20h.

HOCKEY

LIGUE AMÉRICAINE

SÉRIES

COUPE CALDER

(QUATRE DE SEPT)  
**Chicago vs. Charlotte**  
**Samedi 1er juin**  
 Chicago 4 Charlotte 3 (P)  
**Dimanche 2 juin**  
 Chicago 3 Charlotte 5  
 (Série égale 1-1)  
**Mercredi 5 juin**  
 Charlotte à Chicago, 20h.  
**Jeudi 6 juin**  
 Charlotte à Chicago, 20h.  
**Samedi 8 juin**  
 Charlotte à Chicago, 20h.  
**Jeudi 13 juin**  
 x-Chicago à Charlotte, 19h.  
**Vendredi 14 juin**  
 x-Chicago à Charlotte, 19h.

BASEBALL

SENIOR MAJEUR

	G	P	Moy.	Diff.
Acton Vale	5	0	1,000	—
Victoriaville	3	1	,750	1½
Montréal	4	2	,667	1½
St-Jean	3	2	,600	2
Shawinigan	1	2	,333	3
Theford Mines	1	2	,333	3
St-Jérôme	1	2	,333	3
ABC U17	0	1	,000	3
ABC U16	0	1	,000	3
Coaticook	2	4	,333	3½
Sherbrooke	1	4	,200	4

**Samedi 1er juin**  
 Coaticook 2 Montréal 3  
 Sherbrooke 1 Shawinigan 13  
**Dimanche 2 juin**  
 T. Mines 0 Coaticook 1  
 Shawinigan à Acton Vale, remis  
 St-Jérôme à Victoriaville, remis  
 T. Mines à Sherbrooke, remis  
**Mardi 4 juin**  
 Montréal à St-Jérôme, 20h  
**Mercredi 5 juin**  
 ABC U-17 à Shawinigan, 20h  
**Jeudi 6 juin**  
 Coaticook à St-Jean, 20h

BASEBALL

CAN-AM

	G	P	Moy.	Diff.
Sussex County	12	3	,800	—
New Jersey	10	6	,625	2½
Rockland	9	6	,600	3
Ottawa	7	9	,438	5½
Trois-Rivières	5	11	,313	7½
Québec	4	12	,250	8½

**Vendredi 31 mai**  
 New Jersey 11 Sussex County 7  
 Québec 3 Rockland 7  
 Trois-Rivières 4 Ottawa 5  
**Samedi 1er juin**  
 New Jersey 3 Sussex County 7  
 Québec 4 Rockland 7  
 Trois-Rivières 2 Ottawa 4  
**Dimanche 2 juin**  
 Québec 5 Rockland 13  
 Trois-Rivières 2 Ottawa 10  
 New Jersey 5 Sussex County 8  
**Mardi 4 juin**  
 Sussex County à Rockland, 10h30.  
 Ottawa à Québec, 19h05.  
 New Jersey à Trois-Rivières, 19h05.  
**Mercredi 5 juin**  
 Sussex County à Rockland, 10h30.  
 Ottawa à Québec, 19h05.  
 New Jersey à T.-Rivières, 19h05.  
**Jeudi 6 juin**  
 Sussex County à Rockland, 19h.  
 Ottawa à Québec, 19h05.  
 New Jersey à T.-Rivières, 19h05.

LBJEQ

Section Financière Sun Life

	G	P	Moy.	Diff.	Série
Québec	4	3	,571	—	P-1 4-3
Charlebourg	6	5	,545	—	G-1 6-4
Trois-Rivières	3	9	,250	3½	P-2 3-7
Saguenay	1	8	,111	4	P-8 1-8

Section La Cage Brasserie sportive

	G	P	Moy.	Diff.	Série
Montréal	9	1	,900	—	G-3 9-1
Repentigny	5	3	,625	3	G-3 5-3
Laval	7	5	,583	3	P-2 5-5
Saint-Eustache	5	5	,500	4	G-4 5-5
Gatineau	2	6	,250	6	P-3 2-6

Section Vertdure





Roger Federer a bien l'intention de venger sa défaite de 2015 en demi-finales au profit de son compatriote Wawrinka. «Je suis prêt pour la bataille», assure-t-il. — PHOTO AFP, THOMAS SAMSON

## FEDERER-WAWRINKA

# Retour vers le futur

IGOR GEDILAGHINE  
Agence France-Presse

**PARIS — Jeu, set et match Wawrinka! Roger Federer range ses raquettes, quitte le court... et Roland-Garros. C'était en 2015 et on ne le reverra plus sur la terre battue parisienne jusqu'à cette année où il retrouve son compatriote mardi pour, une nouvelle fois, une place en demi-finales.**

Roger Federer est très content de sa tenue «vintage» arborée pour son retour dans le grand chelem français. Et il garde un mauvais souvenir du short «terrible» de son compatriote en 2015 (un treillis rouge, blanc et marron-gris). Un short qui avait pourtant porté «Stan the man» jusqu'à son deuxième titre du grand chelem, après l'Open d'Australie l'année précédente.

Mais les retrouvailles entre ces deux joueurs ne se réduiront pas à une histoire de chiffons!

«Depuis 20 ans, chaque match que je joue sur le circuit il y a une chance que je le perde en trois ou deux sets secs. Mais je prends suffisamment de chemises sur le court, je prends suffisamment de raquettes, de cordages, de chaus-sures... je suis prêt pour la bataille.

Et je suis là pour me battre!» a pré-venu l'ex-n° 1 mondial, vainqueur à Roland-Garros en 2009.

Trois sets secs, c'est justement le score infligé par Wawrinka en 2015 et Federer se souvient d'avoir été écrasé par les lourdes frappes de son adversaire.

### «UNE FOIS DANS SA VIE»

«Je suis content qu'il dise ça une fois dans sa vie! plaisante Stan, avant d'ajouter : Je crois que cette année-là, j'avais écrasé le tournoi, donc c'est un très bon souvenir.»

«Mais ça ne m'est pas arrivé souvent dans ma vie contre lui. Normalement, c'est toujours le contraire...» a-t-il précisé.

Au total, les deux hommes se sont affrontés 25 fois et Federer, l'homme aux 20 titres du grand chelem, a gagné à 22 reprises, dont les six rencontres qui ont suivi ce quart 2015 à Roland-Garros.

Alors Stan le cadet, 34 ans et trois titres majeurs, peut-il de nouveau battre Roger l'ainé, 38 ans en août, dès mardi?

«J'espère qu'il n'est pas à son niveau de 2015, mais nous verrons», a commenté Federer.

Un facteur jouera certainement pour ces deux joueurs d'expérience : la fraîcheur physique.

Qualifié en produisant un minimum d'efforts (7h10 au total pour



Après son match-marathon contre Tsitsipas, Stanislas Wawrinka a passé 12h27 sur le court depuis le début du tournoi, soit l'équivalent de deux matchs de plus que son prochain adversaire Federer. — PHOTO AFP, MARTIN BUREAU

passer les quatre premiers tours sans perdre le moindre set), Federer a affirmé qu'il espérait retrouver en quarts son partenaire de double du titre olympique à Pékin en 2008.

### «SI J'Y ARRIVE»

Il a été servi, mais pour y parvenir, Wawrinka, qui a été opéré deux fois au genou gauche en 2017, a dû jouer trois fois en trois jours entre vendredi et dimanche, et livrer un match d'anthologie (cinq sets et plus de cinq heures) face à Stefanos Tsitsipas, devant en grande partie sa victoire à sa plus grande expérience de ce type de matchs longs et tendus où le public s'en mêle.

Au total, le Vaudois a passé 12h27 sur le court avant d'affronter son compatriote, soit l'équivalent de deux matchs de plus que lui. «Je suis de plus en plus vieux, alors ça ne va pas être facile d'être prêt pour mardi», a reconnu Wawrinka.

Federer est encore plus âgé, mais «il est aussi bien meilleur que moi!» a-t-il ajouté.

Toutefois, «sur terre, c'est là que j'ai eu le plus de mal contre lui», a relevé Roger.

Avant la rencontre, les deux compères ont fait assaut d'amabilités : «Nous sommes tous contents qu'il soit de retour sur terre battue après ces quelques années», a déclaré Wawrinka. «Je suis simplement heureux pour lui qu'il soit de retour après ses problèmes de genou», a assuré Federer.

Mais mardi, ce sont bien des coups — de raquette — que les deux joueurs s'échangeront. Federer pour viser une huitième demi-finale à Roland-Garros, Wawrinka une quatrième.

Avec en ligne de mire un probable duel face au maître des lieux Rafael Nadal en demi-finales...

«Je ne vais pas parler de ça [sourire], simplement parce que je n'y suis pas [sourire]... Mais j'en parlerai avec grand plaisir si j'y arrive», a commenté Federer, méfiant, après son huitième de finale.

## Siakam inégal

La Presse canadienne

**TORONTO** — Tout a réussi à Pascal Siakam dans le match no 1. Trois jours plus tard, c'était tout le contraire.

Après avoir volé la vedette avec 32 points et réussi 14 de ses 17 lancers dans la victoire de 118-109 des Raptors de Toronto contre les Warriors de Golden State, jeudi, Siakam n'a réussi que cinq lancers sur 18 pour 12 points dans la défaite de 109-104 subie dimanche.

Siakam a expliqué que la différence avait été la façon dont il a joué bien plus que tout ajustement qu'aurait pu apporter les Warriors.

«J'ai raté plusieurs tirs en foulée et d'autres lancers que je réussis habituellement, a indiqué Siakam dans un vestiaire maussade. Je n'ai pas trouvé mon rythme.»

Le Camerounais a été au coeur du la première rencontre, alors qu'il a profité d'un Kawhi Leonard en deçà de sa forme habituelle pour prendre sa place sous les projecteurs.

L'attaquant de 25 ans a lancé sa rencontre de belle façon dimanche avec un panier enfoncé digne des jeux de la semaine après une belle remise de Fred VanVleet, mais a connu une soirée bien tranquille par la suite. Le jeu de transition, force Siakam dans le premier duel, a été l'affaire des Warriors dans le match no 2.

«C'est le basketball, a dit Siakam, qui n'a pas réussi de panier de trois points en trois tentatives. Vous réussissez des lancers une journée et les ratez le lendemain.»

On pourrait dire la même chose au sujet de la majeure partie de la formation des Raptors, qui se rendront maintenant à l'Oracle Arena pour les deux prochaines rencontres de cette finale.

Les Raptors n'ont réussi que 37,2 pour cent de leurs lancers, dont 28,9 pour cent pour trois points. Dans le premier match, ces taux de réussite étaient de 50,6 et 39,4 pour cent, respectivement.

«Nous avons quand même obtenu beaucoup de lancers. Nous avons réussi à nous positionner où nous le souhaitions, a analysé Kyle Lowry. Nous avons raté plus de tirs que nous en avons réussi l'autre soir.»

Ce qui fait aussi mal est d'avoir eu l'occasion de prendre les devants 2-0 dans la série avec Klay Thompson, qui a inscrit 25 points, relégué aux lignes de côté en raison d'une blessure aux ischio-jambiers, et Kevin Durant absent en raison d'une blessure au mollet.

«Ils sont champions en titre pour une raison, a laissé tomber Lowry. Ils ont été agressifs, convaincants. Il y a encore beaucoup de place à l'amélioration.»

## LIGUE CANADIENNE DE FOOTBALL

# Mathieu Loisellement prend sa retraite

Le Trifluvien a quitté le camp des Argonauts après avoir été ébranlé par un coup à la tête

VINCENT GAUTHIER

vincent.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

**TROIS-RIVIÈRES — Ébranlé par un coup à la tête au tout début du camp d'entraînement des Argonauts de Toronto, le secondaire Mathieu Loisellement a décidé de remettre définitivement son équipement de football. À l'âge de 25 ans, le Trifluvien préfère prendre sa retraite et se tourner vers le**

**monde des finances plutôt que de risquer d'aggraver sa santé à long terme.**

«Ça ne vaut pas la peine de risquer ma tête. Les coups à la tête, je prends ça très au sérieux et j'ai jugé qu'il valait mieux arrêter tout de suite», explique-t-il, en entrevue avec *Le Nouvelliste*.

L'ancien de l'Académie les Estacades l'admet pourtant d'emblée: le coup qu'il a reçu sur la tête était assez banal, au premier jour du camp d'entraînement. Mais l'avertissement était suffisant pour mettre un terme à sa carrière. «Ce n'était vraiment pas un gros coup. Mais je me suis tout de suite senti commotionné après m'être fait accrocher. J'ai simplement décidé de quitter le camp. Je ne suis même pas passé par le protocole des commotions ou rien d'autre. Selon moi, j'aurais même réussi à passer les protocoles pour

revenir au jeu», raconte Loisellement. «Il y a beaucoup de joueurs qui s'accrochent après avoir subi des commotions. Je ne voulais pas faire ça. J'ai pris ce coup à la tête comme un sérieux avertissement. Je me dis que si je me suis senti aussi ébranlé après un tout petit coup, ça ne valait pas la peine de continuer et prendre la chance de recevoir un vrai gros coup.»

## DÉCISION RÉFLÉCHIE

Si l'observateur moyen peut penser que le produit des Seahawks du Collège Wagner dans la NCAA a pris une décision précipitée, le principal intéressé assure que ce n'est pas du tout le cas. «Ça fait longtemps que je me dis que si je ressens les moindres effets d'une commotion, je vais arrêter. Le football a toujours été juste un jeu pour moi. C'est certain que j'aurais rêvé de jouer dans la NFL, mais dès que cette possibilité a



Le secondaire Mathieu Loisellement a décidé de prendre sa retraite, à l'âge de 25 ans, après avoir été sonné par un coup à la tête au camp d'entraînement des Argonauts de Toronto. — PHOTO: COURTOISIE

été éliminée, le football c'était un passe-temps pour moi. Ce n'était pas mon plan d'en faire une carrière», indique celui qui possède un baccalauréat en finances et qui complète présentement son cours pour devenir un analyste financier. «Après avoir quitté le camp des Argonauts, j'ai parlé à mon agent et on a avisé l'équipe que je prenais ma retraite, que c'était terminé pour moi le football. L'équipe m'a très bien supporté dans ma décision. Ils n'ont pas mis de pression pour me forcer à rester au camp.»

D'ailleurs, n'allez pas croire que

Loisellement gardera un goût amer du football. Loin de là. «Le football a été un jeu qui m'a permis d'ouvrir beaucoup de portes. C'était un instrument pour vivre mes rêves. Mais là, c'est le temps de laisser ça aller», indique celui qui n'écarte pas la possibilité de s'impliquer auprès des jeunes joueurs de la région, question de transmettre sa passion pour le ballon ovale.

«Ce n'est jamais facile de lâcher un sport que tu pratiques depuis aussi longtemps. C'est certain que ça me fait un pincement au cœur, mais je suis convaincu que je prends la bonne décision.»



## › L'ESCALE EN VEDETTE

L'école secondaire l'Escale de Louiseville a remporté le Sablon de l'école secondaire ayant le plus contribué au développement des activités physiques et sportives dans son milieu au gala d'excellence provinciale du RSEQ vendredi. Sur la photo, on reconnaît Martin Bellemare, Chloé Frigon, Bruno Elliott, Kathya Paquin, Danny Lambert et David Ducharme. La Mauricie avait quatre nominations lors de ce gala.

## IMPACT

# Effectifs réduits pour Rémi Garde

La Presse canadienne

**MONTREAL —** Il devrait y avoir beaucoup de place sur les bancs de l'Impact de Montréal et des Sounders de Seattle, mercredi, au stade Saputo.

Les deux formations livreront leur dernier match avant la pause internationale privés de plusieurs joueurs importants, la plupart à cause de compétitions internationales qui sont sur le point de commencer.

Dans le camp de l'Impact, Rémi Garde ne pourra compter que sur 13 «joueurs de champ», un groupe qui exclut les gardiens.

Samuel Piette et Zachary Brault-Guillard, avec Équipe Canada en préparation de la Gold Cup, Daniel Lovitz, qui participera à un match amical avec l'équipe nationale des États-Unis, et Jukka Raitala, qui prendra part à une rencontre de qualification de l'Euro 2020 avec la Finlande, seront absents. Toutefois, ces absences s'ajoutent à un imposant groupe de joueurs blessés. On sait déjà que Ignacio Piatti et

Orji Okwonkwo ne sont pas disponibles. Voilà que la liste inclut aussi Bacary Sagna, victime d'une entorse à la cheville gauche samedi, Mathieu Choinière, toujours soumis au protocole des commotions cérébrales après sa blessure lors du match contre le Real Salt Lake mercredi dernier, et Clément Bayiha, qui s'est blessé il y a une dizaine de jours lors d'un entraînement sur la surface synthétique et qui doit passer d'autres examens.

## TAÏDER Y SERA

S'il y a une bonne nouvelle - qui ne l'est pas nécessairement pour le principal intéressé - c'est que Saphir Taïder sera de la partie, mercredi, puisqu'il n'a pas été retenu par la formation de l'Algérie en vue de la Coupe d'Afrique des Nations qui s'amorcera plus tard en juin, en Égypte.

Du côté des Sounders, l'équipe doit émettre un communiqué aujourd'hui ou mardi matin pour confirmer le nombre d'absents, mais selon des médias locaux, 11 ou 12 joueurs réguliers pourraient manquer à l'appel.

# Quand Mathias pourchasse Tristan

Le Trifluvien participera aux Championnats du monde juniors au mois d'août



VINCENT GAUTHIER

vincent.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

**TROIS-RIVIÈRES — Depuis quelques années déjà, Mathias Guillemette suit les traces de son frère aîné Tristan, sur les scènes provinciale et nationale du cyclisme. Cet été, cette figure de style prendra véritablement tout son sens lorsque Mathias participera à ses premiers Championnats du monde juniors de cyclisme sur piste, du 14**

**au 18 août, en Allemagne.**

En plus de vivre son baptême international au vélodrome Oderlandhalle de Francfort, Mathias Guillemette s'attaquera également, en compagnie de ses coéquipiers du Canada, au record canadien de la poursuite par équipe réalisé... par son frère Tristan lors des Mondiaux juniors de 2017 en Italie!

«Tristan est allé aux Mondiaux deux fois, en 2016 et en 2017. Moi, ça va être ma première fois et on s'en va là-bas pour briser le record canadien de 4 minutes et 9 secondes!», sourit celui qui va certainement bénéficier des conseils de son fréro en prévision de cet important rendez-vous. «On veut au moins faire un top 8. Après ça, on va tout donner pour terminer le plus haut possible», ajoute Guillemette qui fera partie de l'équipe d'endurance.

Pour le jeune cycliste de 17 ans, sa sélection dans l'équipe nationale junior lui a valu un grand soupir de soulagement. Ça se comprend, puisqu'il avait fait de ce rendez-vous

son principal objectif cette saison. «C'est un gros poids en moins sur mes épaules. C'était mon but premier cette année. Les Mondiaux juniors, il n'y a pas plus grosse compétition dans ma catégorie», mentionne le champion provincial de cyclisme sur route chez les cadets l'an dernier.

Afin d'obtenir son maillot unifié, Guillemette a d'abord réussi le standard lors des derniers Championnats canadiens sur piste à la poursuite individuelle de 3 km. Ensuite, il a confirmé sa place lors d'un camp de sélection qui regroupait les neuf meilleurs athlètes de son groupe d'âge.

D'ici son départ pour l'Allemagne, Guillemette aura un calendrier fort chargé. En plus du circuit québécois de cyclisme sur route, il participera aux Championnats canadiens, le 28 juin, en plus de prendre part à son premier Tour de l'Abitibi, du 15 au 21 juillet. Il prendra ensuite la route de Milton en Ontario pour un camp d'entraînement avec ses coéquipiers de l'équipe nationale junior avant de s'envoler vers l'Europe



Mathias Guillemette participera à ses premiers Championnats du monde juniors avec la ferme intention de battre le record canadien de la poursuite par équipe établi en 2017 par son frère Tristan. — PHOTO: MICHEL GUILLEMETTE

pour sa rentrée internationale.

À sa première année de compétition sur le circuit junior, le Trifluvien de 17 ans se tire d'ailleurs fort bien d'affaire. Ce week-end, il s'est notamment offert une deuxième place au Grand Prix Le Nordet, à Saint-Donat. Au cours des dernières semaines, il avait aussi récolté des podiums à Granby et à Contrecoeur. «À date ça va bien. J'ai réussi à terminer dans les trois premiers assez souvent. Ce n'est pas une si grosse

marche à gravir, mais j'ai encore des croûtes à manger pour les compétitions nationales!», reconnaît-il.

Aux Mondiaux, il est déjà établi que Guillemette participera à la poursuite par équipe. Les résultats du camp d'entraînement détermineront ensuite si les entraîneurs le délégueront dans des épreuves individuelles. En tout, 13 athlètes représenteront le Canada aux Championnats du monde juniors, dont quatre cyclistes du Québec.

## CRITÉRIUM CHIRURGI-VISION

# Un autre franc succès au centre-ville

VINCENT GAUTHIER

vincent.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

**TROIS-RIVIÈRES — Pour sa quinzième édition, le Critérium ChirurgiVision de Trois-Rivières a connu un vif succès, dans les rues du centre-ville, alors que plus de 200 cyclistes ont pris part aux diverses épreuves inscrites à la programmation. Une jeune athlète du club Vélo Mauricie, Estelle Duquette, a même réussi à se démarquer d'un peloton fort relevé pour se hisser jusque sur le podium.**

Selon le directeur technique du club mauricien, Jean-François Halley, le comité organisateur a encore une fois réussi à impressionner les responsables de la Fédération des sports cyclistes du Québec. «On a vraiment reçu de très bons commentaires des commissaires de la Fédération. Tout s'est bien déroulé, il y avait une bonne foule et la température a beaucoup aidé aussi», se réjouit-il. «Avec 205 athlètes inscrits, en provenance de partout



Le Critérium ChirurgiVision a rassemblé plus de 200 jeunes cyclistes dans les rues de Trois-Rivières. — PHOTO: OLIVIER CROTEAU

en province, c'est un de nos bons taux de participation depuis la création de cet événement.»

Pour l'occasion, le club Vélo Mauricie était représenté par 21 athlètes. Quelques-uns avaient des espoirs de podium et l'un

d'entre eux a réussi à matérialiser ses aspirations. Dans la catégorie U13, Estelle Duquette est en effet parvenue à rallier l'arrivée en troisième position. «Elle avait réussi quelques résultats dans le top 5 cette saison. On savait qu'elle était

capable. Elle a fait une super belle performance, dans une catégorie très relevée, pour se faufiler sur le podium», explique Halley.

Outre cette médaille de bronze, quelques autres porte-couleurs mauriciens ont réussi à se hisser

dans le top 15 de leur catégorie. On note, entre autres, les performances de Zia Lafabregue (6e, U9), Joshua Lefebvre-Rheault (7e, U9), Arielle Lefebvre (13e, U11), Charles-Antoine Verreault (8e, U11), Ann-Sophie Halley (11e, U15), Léa Gauthier (13e, U15), Mathis Hamel (12e, U17).

«Le calibre était pas mal relevé. Dans les deux courses maîtresses, chez les U17, les deux gagnants, Matisse Julien et Anna-Flora Robert, sont des athlètes bien reconnus à l'échelle de la province. Ça roulait très vite» souligne Halley, ravi de la collaboration de la Ville de Trois-Rivières pour la présentation de cette compétition qui nécessite beaucoup d'organisation, en plein cœur du centre-ville.

«Le fait que ça se déroule au centre-ville, ça offre une ambiance géniale, même si c'est un gros challenge de logistique pour l'organisation. C'est le genre d'événement qui fait le bonheur des athlètes et qui représente parfois un incitatif important pour motiver les jeunes à poursuivre ce sport.»



Les partisans des Blues ont été gâtés par une performance électrisante de Ryan O'Reilly. — BRUCE BENNETT/GETTY IMAGES/AFP

# Les Blues répliquent

O'Reilly touche la cible à deux reprises dans un gain de 4-2

La Presse canadienne

**SAINT-LOUIS — Ryan O'Reilly a fait bondir la foule en dénouant l'impasse à mi-chemin en troisième période avec son deuxième filet de la soirée et les Blues de St. Louis ont créé l'égalité 2-2, lundi, lors du quatrième match de la finale de la Coupe Stanley, en vertu d'un gain de 4-2 aux dépens de Bruins de Boston.**

O'Reilly n'a pas changé sa formule gagnante. Tout comme il l'avait fait au premier engagement, l'attaquant des Blues a sauté sur un retour de lancer, cette fois-ci celui d'Alex Pietrangelo, pour donner les devants aux siens. Brayden Schenn a scellé la victoire des Blues en marquant dans une cage déserte.

Les deux équipes croiseront de nouveau le fer jeudi, alors que le cinquième match de la série sera présenté à Boston.

Vladimir Tarasenko a aussi fait bouger les cordages au premier tiers du côté des Blues. Malgré qu'il ait semblé chancelant à quelques

reprises durant la rencontre, Jordan Binnington a repoussé 21 des 23 rondelles dirigées vers lui.

Charlie Coyle a inscrit le premier but des Bruins au premier engagement en enfilant son neuvième but du tournoi printanier. Brandon Carlo a par la suite remis les compteurs à zéro en désavantage numérique en période médiane.

Malgré la défaite, Tukkaa Rask a sauvé les meubles chez les Bruins. Le vétéran a pour sa part fait face à 37 lancers et a été parfait en 12 tirs au cours de la deuxième période.

Les Bruins étaient privés de Zdeno Chara, qui a été contraint de quitter la rencontre en début deuxième période après avoir été frappé de plein fouet au visage par le tir de Schenn. Le capitaine des Bruins est retourné au banc des siens avec une visière complète, mais n'a pas été en mesure d'aider ses coéquipiers sur la patinoire.

Après avoir subi une défaite écrasante samedi devant leurs partisans, les Blues ont envoyé un message clair à leurs adversaires dès les premiers instants de la rencontre. Cette fois-ci, il n'était pas

question de gâcher la fête au Enterprise Center.

O'Reilly a brisé la glace après seulement 43 secondes de jeu pour redonner un peu de confiance aux locaux. L'attaquant des Blues a sauté sur un retour de lancer de la pointe et a battu de vitesse Rask du côté gauche en effectuant un tourniquet.

La foule s'est toutefois faite un peu plus discrète après que Coyle eut remis les compteurs à zéro, à 13:14. Tarasenko a bénéficié du retour de lancer d'Alex Pietrangelo pour remettre les locaux sur le droit chemin. Il s'agit de son troisième but de la finale et son 11e des séries.

Les Blues ont multiplié les chances de marquer à mi-chemin en deuxième période, mais se sont butés à un Rask solide.

Brad Marchand a joué de patience sur la séquence du but égalisateur en attendant ses coéquipiers à la ligne bleue. Carlo a par la suite profité d'un rebond, suite au tir de Patrice Bergeron, pour tromper la vigilance de Jordan Binnington.

Oskar Sundqvist, le seul joueur actif chez les Blues avec une bague de la coupe Stanley, était de retour dans l'alignement après avoir purgé une suspension d'un match pour

sa mise en échec à l'endroit de Matt Grzelcyk lors du deuxième duel de la série.

Les Blues ont également pu compter sur le retour de Vince Dunn, qui renouait avec l'action après une absence de six matchs, pour ajouter de la profondeur en territoire défensif. Dunn a été atteint au visage par un tir lors de la troisième rencontre de la finale de l'Association de l'Ouest contre les Sharks de San Jose. Il a d'ailleurs fait sentir sa présence tôt dans la rencontre en récoltant une mention d'aide sur le premier but des siens. Les Blues tentent de mettre la main sur le précieux trophée de Lord Stanley pour la première fois de leur histoire. Ils ont été balayés à leurs trois participations précédentes en 1968, 1969 et 1970, en tant que vainqueurs de la nouvelle association composée des six équipes d'expansion de la LNH.

Les Bruins participent à la finale pour une troisième fois en huit ans.

Ils ont gagné les grands honneurs face aux Canucks de Vancouver en 2011, avant de baisser pavillon devant les Blackhawks de Chicago en 2013.

# Sports

CHIFFRE  
DU JOUR

12

Le Trifluvien William Rousseau est au nombre des 12 gardiens choisis à travers le pays pour participer au camp de développement de Hockey Canada chez les moins de 17 ans, du 5 au 8 juin à Calgary.



leNouvelliste

## Aujourd'hui

Bon matin! Voici ce que nous avons retenu pour vous dans l'actualité.

## LE TOP 5



JUSTICE ET FAITS DIVERS

## Accident de Saint-Alexis-des-Monts: le corps de l'enfant retrouvé

— 25 février 2019

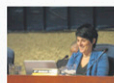
SAINT-ALEXIS-DES-MONTS — Le corps de l'enfant de 11 ans impliqué dans l'accident de motoneige survenu dimanche en fin d'après-midi à Saint-Alexis-des-Monts a été retrouvé lundi par la Sûreté du Québec. Les recherches ont toutefois été suspendues en milieu d'après-midi, alors que la mère du garçon, victime elle aussi de cet accident qui s'est produit dans la réserve faunique Mastigouche, manque toujours à l'appel.

LIRE LA SUITE



JUSTICE ET FAITS DIVERS

## Effondrements de toits: la série noire se poursuit



ACTUALITÉS

## «Un gain monumental»



ACTUALITÉS

## Moins de conseillers municipaux?



STEVE TURCOTTE

## Deux poids, deux mesures

## CARICATURE



CARICATURES

## L'actualité selon Jean Isabelle

— 26 février 2019

LIRE LA SUITE

## LES PLUS POPULAIRES



ACTUALITÉS

## Carambolage à Bécancour

— 26 février 2019

BÉCANCOUR — Les déplacements ont été compliqués lundi en Mauricie et au Centre-du-Québec en raison de la poudrière qui rendait la visibilité nulle par endroit. Un carambolage impliquant dix-huit véhicules s'est même produit en fin d'après-midi sur la route, à Bécancour.

LIRE LA SUITE



ACTUALITÉS

## «On est rendu à importer des travailleurs»



ACTUALITÉS

## Fin d'hiver rude en attendant le printemps



ACTUALITÉS

## Vision zéro, un nom «brillé», selon Éric Lord



ACTUALITÉS

## Voleur condamné grâce à l'ADN du bébé

infolettre

ABONNEZ-VOUS À  
L'INFOLETTRE MATINALEVOTRE NOUVEAU RENDEZ-VOUS  
POUR RESTER INFORMÉ

leNouvelliste

Je m'abonne sur lenouvelliste.ca